

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.00

Abonnements : 3.75

Compte post. N° 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 3.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

PUBLICITAS S. S.

Fribourg

Rue de Romont, 1

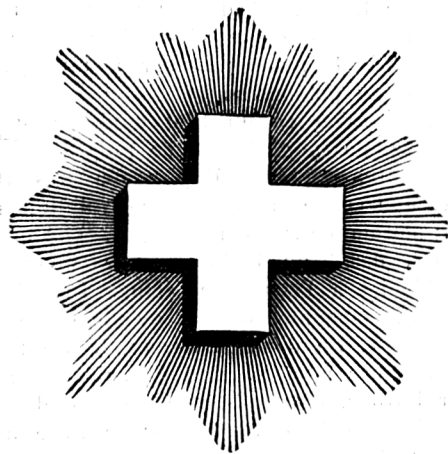
Téléphone 640

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Ganton 3 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.



Le 1^{er} août

Le pacte de 1291, qui a fondé la Confédération suisse, a été l'œuvre d'hommes qui ont voulu sauvegarder les libertés communales et les institutions démocratiques, menacées par les entreprises seigneuriales qui visaient à faire de la chose publique un domaine personnel.

Les fondateurs de la Confédération ont sauvé la notion de l'Etat, partout détruite par la féodalité. Ils ont été les précurseurs de l'idée nationale, en défendant leur pays contre la mainmise étrangère.

Nous avons à défendre les mêmes principes et les mêmes biens contre les mêmes dangers, qui réapparaissent sous des formes nouvelles.

La liberté, la démocratie, l'indépendance nationale sont de nouveau menacées, non plus par des entreprises de potentats avides d'étendre leurs domaines, mais par des doctrines antagonistes, mais également destructrices de nos biens les plus précieux.

Le socialisme a, le premier, mis en péril la démocratie en popularisant une conception de l'Etat qui implique la négation des droits essentiels de l'individu et qui fait des citoyens les hôtes d'un bague social et les esclaves d'une bureaucratie omnipotente.

Le socialisme menace la patrie en prétendant substituer aux liens naturels de la famille nationale le lien artificiel d'une communauté internationale chimérique. Plus directement encore, il détruit la patrie en la déchirant par la guerre de classes qui amène une partie des citoyens contre les autres et paralyse la volonté commune de vivre et de résister à l'ennemi extérieur.

Il n'y a rien de plus diamétralement contraire aux intentions des fondateurs de la Suisse que le socialisme et on s'étonne à juste titre que cette aberration politique ait reçu droit de cité constitutionnel et puisse librement s'affirmer à la tribune même du palais où le monument des trois Suisses proclame leur affirmation de solidarité perpétuelle et leur devise : Un pour tous, tous pour un.

S'il y a une chose qu'il devrait être interdit de discuter, c'est l'idée de la défense nationale. Or, nous ne permettons pas seulement qu'on mette en doute si nous devons nous défendre ou non, mais nous tolérons même qu'on ruine systématiquement chez les citoyens le sentiment patriotique et l'esprit militaire, qui sont la condition première de l'existence d'une armée.

Tel est le fruit funeste d'une fausse interprétation du principe de la liberté morale. En proclamant le droit de l'erreur de se dresser contre la vérité, on a abouti à cette absurdité de laisser prêcher le suicide national.

La commémoration du 1^{er} août 1291 serait un geste dérisoire si, à cette occasion, où nous glorifions la mémoire des ancêtres, nous ne prenions pas l'énergique résolution de ne plus tolérer qu'on prêche la destruction de leur ouvrage.

Une initiative populaire a été lancée pour demander qu'il ne soit plus permis de saper la défense nationale en détruisant le ressort militaire du peuple suisse. La plus belle

manifestation du 1^{er} août serait que cette initiative se couvrit de milliers de signatures.

Le socialisme est donc le premier-né des ennemis de la patrie, de la démocratie et de la liberté. Mais sa propagande néfaste a suscité une réaction qui, par ses excès, est presque aussi menaçante pour les biens que nous avons à défendre comme héritiers des hommes du Grütli.

Pour protéger l'idée nationale et l'unité morale du pays contre la désagrégation socialiste, on a inventé une doctrine politique qui se porte à l'extrême opposé. Parce qu'on a abusé de la liberté, il ne devrait plus y avoir de liberté et nous recevons tous d'un seul chef le mot d'ordre de nos pensées et de nos actions. Cet homme qui penserait pour tous disposerait souverainement de toute la puissance de l'Etat pour faire exécuter par tout le monde ses volontés. Rien n'y échapperait ; il réglerait la vie sociale sous toutes ses formes, donnerait son empreinte à toutes les expressions de l'activité humaine, prescrirait ce qu'on doit penser aussi bien que ce qu'on doit faire, exercerait, en un mot, un pouvoir absolu, au nom de l'Etat qu'il incarnerait et qui, maître de tous les sentiments et de toutes les actions de chaque citoyen, serait investi d'un pouvoir « totalitaire ».

Ainsi, nous n'aurions de choix qu'entre deux dictatures : ou le bague social de Karl Marx ou la camisole de force hitlérienne.

N'y a-t-il vraiment de salut qu'à ce prix ? Les ancêtres de 1291, s'ils revenaient parmi nous, ne le penseraient pas. Ces fondateurs de notre liberté, qu'ils ont su préserver d'une menace formidable d'étouffement, nous trouveraient indignes d'eux si nous leur disions que nous ne voyons pas d'autre moyen de sauver la patrie qu'en sacrifiant la liberté qu'ils lui avaient assurée.

Non ; il n'est pas nécessaire que le peuple suisse se donne un maître pour continuer à vivre. Ce serait, du reste, non un remède de vie, mais un poison de mort. Le peuple suisse ne tiendrait pas longtemps sous un régime autocratique et unitaire. Rien n'irait plus violemment à l'encontre de sa nature ; rien ne serait plus intolérable à l'âme suisse.

Les voix de tous les orateurs du Tir fédéral, hommes politiques et chefs militaires, jusqu'à l'auguste voix épiscopale que nous entendimes dimanche, ont proclamé que le peuple suisse doit garder les institutions démocratiques que lui ont léguées les fondateurs de la patrie. C'est la condition même de son existence, car le lien fédéral qui unit les divers éléments du peuple suisse ne résisterait pas à l'abolition de la liberté et de la démocratie.

Restons donc, à l'exemple des ancêtres, « fidèles à l'esprit suisse et fraternellement unis », selon les termes de l'allocution épiscopale de dimanche.

Gardons intact l'héritage de notre liberté, en le préservant d'être dilapidé par la licence et la démagogie.

Redressons les abus de la démocratie en ne permettant plus qu'elle serve à saper l'Etat et à miner notre capacité militaire.

Que les pouvoirs publics, partout, prennent davantage conscience de leur rôle de mainteneurs de l'ordre, non seulement matériel, mais moral ; qu'ils soient fermes et prompts à agir contre les corrupteurs de l'esprit public aussi bien que contre les perturbateurs de la rue.

Que tous les patriotes se disent que l'entente des bons citoyens est la première condition de notre salut dans les temps périlleux que nous traversons.

Cherchons, dans un désir de paix, ce qui vaut le mieux pour le pays. Ne donnons pas à l'ennemi commun la joie de nous voir aux prises dans des dissensions âpres et passionnées.

Prêchons, dans les calamités actuelles, la patience et la confiance et n'attisons pas le mécontentement et la révolte.

Voilà l'esprit du Grütli et l'esprit de Stans, dont il faut nous pénétrer si nous voulons que le peuple suisse puisse célébrer, plus tranquille et plus confiant, d'autres fêtes du 1^{er} août.

Revisionnistes et visionnaires

On nous écrit de Berne :

Tous les orateurs de la journée universitaire du Tir fédéral, comme il fallait s'y attendre et l'espérer, se sont attachés au problème politique du jour et à l'attitude de la jeunesse vis-à-vis de la révision de la Constitution fédérale. On s'est arrêté aux généralités ; les auditoires étaient mêlés, la contradiction n'était pas de mise et la matière était trop vaste pour permettre d'entrer dans des détails.

Du côté catholique, on demandait autrefois une seule chose comme indispensable : la suppression des articles anticatholiques de la constitution. L'abolition des conditions d'infériorité morale faites aux confédérés catholiques apparaissait comme la concession fondamentale et primordiale à exiger avant toute adhésion à une révision totale. Nous ne croyons pas qu'il y ait ici quelque chose de changé ; toute nouvelle constitution qui conserverait ces « résidus » du kulturkampf reste inacceptable pour le peuple catholique. Or, M. Rochat, guidé par une franchise dictée par la loyauté, dans un exposé publié par la *Schweizerische Rundschau*, la grande revue catholique, dans son numéro spécial du 15 mai, déclare « indispensable que la question des articles confessionnels soit laissée provisoirement de côté, si l'on ne veut pas compromettre d'avance le sort de la révision envisagée ». Il n'est pas probable que les socialistes courent au secours des catholiques pour imposer l'abolition des articles anticatholiques aux radicaux ! Le dilemme final qui se posera aux citoyens catholiques n'échappe pas aux gens clairvoyants.

Les « visionnaires » — le mot est de la *Schweizerische Kirchenzeitung*, qui s'occupe de la question dans son numéro du 26 juillet — ne manquent pas pour autant.

Tels sont, en particulier, certains théoriciens optimistes qui vaticinent sur l'organisation future des Eglises. La règle en vigueur aujourd'hui est que les choses de l'Eglise, en tant qu'elles peuvent intéresser l'Etat, sont du ressort des cantons, qui sont souverains en la matière, n'étant gênés que par les lois d'exception fédérales. Or, les « visionnaires » caressent l'idée d'une garantie fédérale en faveur des Eglises. Un député au Conseil national, qui serait très vexé si on ne le classait pas parmi les piliers du catholicisme, est même allé jusqu'à appeler de ses vœux un concordat entre le Conseil fédéral et le Saint-Siège en déposant les cantons souverains de leurs droits actuels !

Le comble, toutefois, dit la *Kirchenzeitung*, est un article d'un journal ami, signé « Clericus », qui prône la réforme des diocèses par la nouvelle constitution fédérale ! C'est effarant, mais c'est vrai. Les diocèses de Sion et de Lugano seraient maintenus tels quels, mais les quatre autres diocèses seraient divisés en huit. Le but de la « réforme » est évidemment de faire des villes épiscopales des grands centres de la Diaspora catholique : Zurich, Bâle, Genève, et d'élever le *Vorort* catholique, Lucerne, aux mêmes honneurs. « Clericus » se promet de ce chambardement une augmentation notable de l'importance du catholicisme suisse dans le sein de l'Eglise universelle, surtout parce que la création d'un archevêché pourrait être envisagée, par la grâce aussi de la constitution fédérale révisée !

Souvenons-nous que nous sommes en pleine canicule. Toutefois, le fait est que beaucoup de nos « visionnaires », emballés pour l'idée d'une révision totale de notre constitution fédérale, font totalement fi des principes fondamentaux de la politique catholique, en passant outre à tous les enseignements de l'histoire, faits et leçons. « Gardons-nous », a dit Mgr Besson, dimanche passé, d'ébranler notre maison, sous couleur de la réparer ou de l'embellir. »

Les zones

Hier mardi, se sont réunis, à Genève, sous la présidence de M. Casati, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, les représentants des trois associations maraîchères de Genève. Les délégués entendirent M. Freisst, directeur de la première section de la division de l'Agriculture au Département fédéral de l'Economie publique, qui exposa les vues de ce Département au sujet des questions maraîchères intéressant Genève et de l'affaire des zones.

Après une discussion très nourrie, il fut décidé d'étudier la création d'un organisme commercial central qui réglerait toutes les questions de production maraîchère et de primeurs.

LA MISSION DE M. VON PAPEN

LA QUESTION DU SUCCESEUR
IRRITATION ALLEMANDE CONTRE L'ITALIE

Berlin, 30 juillet.

M. Hitler aime procéder par coups de théâtre. Ayant rappelé M. Rieth, ministre d'Allemagne à Vienne, il n'a pas attendu vingt-quatre heures pour désigner son successeur.

Mettant à profit un tragique événement extérieur, il a résolu, en l'y rattachant, une question de politique intérieure qui obsédait le monde politique allemand. La position de M. von Papen était épineuse, à la suite des événements du 30 juin, à tel point qu'il brillait, depuis cette date, par son absence à toutes les réunions officielles. Des circonstances indépendantes de sa volonté se sont chargées de lui assurer un départ en toute beauté.

A Berlin, on estime que le chancelier a réussi un coup de maître et il ne semble faire de doute pour personne que M. von Papen sera, à Vienne, *the right man in the right place*. N'est-ce pas l'homme qui, ayant négocié le concordat — œuvre chancelante, il est vrai —, est *persona grata* auprès du Vatican ? N'est-ce pas le négociateur né ? On ne nous dit pas comment M. von Papen, informé par téléphone de sa nomination, prit la chose (il se trouve actuellement dans l'ouest de l'Allemagne)... M. von Papen a été soldat durant toute sa vie ; il sait que « le premier devoir d'un soldat, c'est d'obéir sans demander ». Il est même permis de croire qu'il ne considère pas comme une tâche indigne de son ambition de recoller la « porcelaine », cassée en Autriche par Habicht, Frauenfeld et d'autres « têtes brûlées », occupants des premières lignes de tranchées et qui vont laisser passer les parlementaires, agitant le drapeau blanc, car, les méthodes de violence ayant échoué, M. Hitler veut arriver à ses fins par la méthode de la persuasion.

Hitler, dans la lettre adressée à von Papen, dit sa volonté de rétablir des relations normales avec l'Autriche. C'est le refus du gouvernement autrichien, présidé par Dollfuss, de faire procéder à des élections nouvelles, qui a constitué le principal obstacle à ce rétablissement. Le futur gouvernement autrichien sera-t-il plus traitable ? La mission de M. von Papen consistera-t-elle à l'amener à composition ? La déclaration du chancelier ne comportant aucune restriction, on estime qu'on ira au-devant d'une véritable détente, caractérisée, du côté allemand, par la levée de l'interdiction des voyages d'Allemands en Autriche, imposés d'une taxe de 1000 marcs. C'est le cadeau que M. von Papen apporterait à Vienne.

L'importance des événements d'Autriche ne fait pas perdre de vue les conséquences prochaines du départ de M. von Papen. Y aura-t-il remaniement de cabinet ou bien le chancelier se contentera-t-il de pourvoir à la vice-chancellerie vacante ? Le poste de haut-commissaire aux affaires sarroises sera géré par intérim.

Si le chancelier veut donner à von Papen un successeur au sein du cabinet, il y a tout lieu de croire que son choix se portera sur le président Gœring qui, il est vrai, réunit en sa personne tant de pouvoirs que sa nomination au poste de vice-chancelier le placerait définitivement au-dessus de tous les autres collaborateurs du *Führer*. Celui-ci, resté à Bayreuth, à l'encontre des informations de source allemande, annonçant son retour précipité à Berlin, a passé plus d'une semaine en la compagnie ininterrompue de M. Gœbbels, ministre de la propagande, dont la sphère d'influence se rétrécit à mesure que celle de Gœring s'élargit. Hitler admettra-t-il que Gœring tire toute la couverture à lui ? Il ne peut pas être question de nommer Gœbbels vice-chancelier sans indisposer gravement M. Gœring. Mais le ministre de la propagande n'aura pas manqué d'agir sur le *Führer* en vue d'une politique d'équilibre à l'intérieur du cabinet. En somme, il n'y a que deux éventualités à envisager. Ou Gœring sera vice-chancelier ou personne ne le sera et Hitler refondra le poste de vice-chancelier avec le sien, à moins qu'il ne le confie à son remplaçant, M. Rudolf Hess.

La presse allemande, reproduisant les commentaires étrangers au sujet d'une collusion des insurgés nazistes avec les autorités du Reich, les qualifie de « calomnies monstrueuses ». Les échos de presse anglaise sont reproduits avec force points d'exclamation ; ceux de Paris, accueillis avec un haussement d'épaules, provoquent des réflexions ironiques ; par contre, les attaques de la presse italienne ont eu le don d'exaspérer le ministère de la propagande,

comme le montre le revirement dans l'attitude des journaux de ce soir. Ce ne sont que titres flamboyants : « Impertinences de la presse italienne », « Monstruosité transalpine ! », « Abominables mensonges romains », etc.

La *Kreuzzeitung* note que l'Italie semble avoir oublié comment le monde a jugé l'avènement du fascisme : « L'aveuglement des journaux italiens est sans excuse. En avançant des affirmations sans l'ombre d'une preuve, les journalistes italiens donnent une bien piètre idée de leur amour de la vérité. »

Le *Lokalanzeiger* se console en se faisant mander par son correspondant à Rome que « le gouvernement italien désapprouve sévèrement l'attitude de la presse italienne qui, en l'occurrence, n'interprète nullement la pensée officielle (!) ».

Le *Deutsche*, l'organe du Front du travail, est le plus violent : « Les commentaires italiens trahissent une telle bassesse de sentiment que nous ne voulons pas les relever, dit-il. On ose imputer au socialisme-national allemand les actes de terreur perpétrés en Autriche ! C'est trop fort ! C'est inouï ! Loin de nous d'engager une polémique qui nous mènerait trop loin. Qu'il nous suffise de rappeler que la comparaison entre notre révolution nationaliste-socialiste qui s'est effectuée sans le moindre désordre et l'avènement du fascisme, marqué par les pires violences, est tout à fait à notre avantage ! Chez nous, c'est le peuple qui nous a portés au pouvoir ; l'Italie, elle, a dû entrer dans une époque de méfaits et d'actes de violences ».

Un autre journal berlinois, la *Volkszeitung*, dit que Dollfuss était l'appui le plus sûr de l'Italie, à qui il a laissé le champ libre en Autriche. Dollfuss, en flattant la vanité politique de « quelqu'un » (!), en se faisant l'instrument de l'étranger, a hâté la catastrophe ».

Ces commentaires ont au moins le mérite de la sincérité, ce qu'on ne saurait dire de celui du *Berliner Tageblatt*, sous la signature de son rédacteur en chef, Paul Scheffer, l'ancien correspondant de ce journal à Moscou. « A la nouvelle de l'assassinat de Dollfuss, écrit-il, un cri d'horreur et d'épouvante a retenti dans toute l'Allemagne ».

Cela n'est pas vrai. Des gens étaient consternés, oui ; mais Dollfuss était trop abhorré dans ce pays pour que la douleur qu'on ait pu ressentir de sa disparition ait dépassé les formes strictement protocolaires.

W. Duesberg.

L'AFFAIRE STAVISKY

Paris, 31 juillet.

M. Chiappe, ancien préfet de police, a été entendu par le juge d'instruction au sujet de l'affaire Bony. M. Chiappe a été ensuite confronté avec l'inspecteur Bony. A l'issue de cette confrontation, au cours de laquelle des injures furent échangées, M. Chiappe a remis à la presse une note dans laquelle il explique qu'il a perdu de vue l'inspecteur depuis son départ de la Sûreté générale.

M. Chiappe a présenté M. Bony comme un inspecteur audacieux et entreprenant, mais dont l'activité devait être surveillée et il a ajouté que, contrairement aux dires de l'inspecteur Bony, il n'avait jamais songé à se venger de lui, ce qui eût été lui faire trop d'honneur.

Paris, 31 juillet.

Le garçon de bureau Louis Schnærts, qui fut employé à la Compagnie foncière d'entreprise générale de travaux publics, fondée par Stavisky, devait faire des révélations sensationnelles au sujet du mystérieux talon de chèque « le conseiller A. Tardi ». Ces révélations se réduisent à rien.

Le garçon de bureau a reconnu qu'il avait fait de simples hypothèses. Il a pensé un moment que le bénéficiaire du chèque pouvait être l'ex-général Bardi de Fourtou.

Les grèves et bagarres américaines

Minneapolis, 31 juillet.

Les chefs de grève ont posé un ultimatum au gouvernement de l'Etat de Minnesota. S'il n'arrête pas toute circulation des camions dans 48 heures, les grévistes s'opposent au trafic par tous les moyens. On craint de nouveaux désordres.

San Francisco, 31 juillet.

12.000 dockers et 5.000 marins, tous des ports du Pacifique, ont repris le travail après une grève qui durait depuis le 9 mai. On estime que cette grève a entraîné des pertes s'élevant à 200 millions de dollars.

La Nouvelle-Orléans, 1^{er} août.

Deux factions démocrates se disputent le pouvoir municipal. Des gardes ont occupé le bâtiment électoral. La police a fait venir d'importants renforts et la municipalité a barricadé la mairie. Les autorités municipales ont demandé au gouvernement de Washington l'intervention fédérale. 750 gardes nationaux sont mobilisés près de la ville.

San Francisco, 1^{er} août.

Les 20.000 dockers du Pacifique ont repris le travail.

Les affaires d'Autriche

Les Requiem pour M. Dollfuss

Paris, 1^{er} août.

Hier matin, mardi, un office solennel a été célébré à l'église Notre-Dame de Paris pour le repos de l'âme de M. Dollfuss. Le cardinal Verdier présidait.

Londres, 1^{er} août.

Une messe solennelle a été dite, mardi matin, à la cathédrale de Westminster, pour le repos de l'âme du chancelier Dollfuss.

Au Quai d'Orsay

Paris, 1^{er} août.

M. Barthou, ministre des affaires étrangères, a reçu la visite de M. Bischoff, chargé d'affaires d'Autriche, qui venait, au nom du gouvernement fédéral, le remercier de sa présence au service solennel célébré mardi matin, à Notre-Dame, pour le repos de l'âme du chancelier Dollfuss.

Après s'être informé de la situation présente en Autriche, M. Barthou a renouvelé à M. Bischoff l'assurance que le gouvernement français, fermement attaché aux principes énoncés dans la déclaration du 17 février dernier, continuera, en étroite contact avec les autres gouvernements signataires de cette déclaration, à donner tout son appui au maintien effectif de l'indépendance de l'Autriche.

La complicité allemande établie par pièces probantes

Vienne, 1^{er} août.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré, par ordre du gouvernement fédéral, que les autorités autrichiennes possèdent un document établissant la preuve de la complicité allemande dans le coup de main naziste.

Dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière, c'est-à-dire quelques heures seulement avant l'assassinat du chancelier, la police arrêta, à la sortie du village autrichien de Kollerschlag, un individu qui se fit passer pour un certain Franz Heel, secrétaire d'hôtel, de Munich. Son passeport allemand, portant le N° 4474, était revêtu du visa lui permettant d'entrer en Autriche. Quand on procéda à la fouille de ses vêtements, on découvrit plusieurs documents. Sous sa chemise, on saisit des dépêches à demi-déchiffrées. L'une portait ces mots : « Rintelen... chancelier. Rintelen négocie... Nouveaux modèles en route... N'entre plus en ligne de compte... »

La police trouva également dans les chaussures de cet individu des inscriptions indiquant des mesures à prendre par les nazis lors de la chute du gouvernement Dollfuss.

Il ressort de ces documents qu'un coup d'Etat devait d'abord éclater, suivi, en cas d'échec, d'un enrôlement général. Toutes ces mesures étaient envisagées sous le nom de « fête d'été ». Un autre mot de passe était celui de « Tir à prix, avec nuit vénitienne ». Ces mots furent souvent entendus durant la semaine par les autorités, dans les dépêches à demi-déchiffrées transmises par radio. Maintenant, le sens de ces mots ne fait plus de doute.

L'individu arrêté déclara tout d'abord qu'il reçut ces documents à Passau et qu'il devait les déposer poste restante, à Linz. Il devait recevoir pour l'exécution de cette tâche la somme de 530 schillings.

Le document trouvé en possession de l'individu arrêté se compose de plusieurs points : le premier paragraphe contient les mots suivants : « Il est possible qu'un jour ou l'autre le gouvernement Dollfuss soit obligé de donner sa démission. Un nouveau gouvernement sera appelé à lui succéder ; une lutte s'engagera pour fixer la succession. » Le second paragraphe est ainsi conçu : « En tout cas, pendant un certain temps, il y aura une sorte de vide. Le nouveau gouvernement ne sera plus pareil politiquement à l'ancien ; il y aura une sorte de flottement dans les milieux gouvernementaux qui se sentiront alors paralysés. Ce sera le moment de saisir cette occasion et d'agir. »

Des précisions étaient fournies sur les mesures à prendre par les troupes d'assaut.

Le 4^{me} paragraphe disait textuellement ceci : « Lorsque, quelques heures après la chute de Dollfuss, le nouveau chancelier, qui n'aura pas encore les rênes du pouvoir très fermement en mains, apprendra de toutes les provinces autrichiennes que les troupes d'assaut nationalistes-sociales se sont emparées du pouvoir, il n'osera pas prendre résolument la décision d'agir contre les nationalistes-sociaux. »

Dans le 5^{me} paragraphe, il était dit qu'il se présenterait l'alternative suivante : ou la prise du pouvoir par les nazis, ou alors la lutte pour la conquête du pouvoir.

Le sixième paragraphe traitait de la question de l'adhésion des foules au mouvement. Il fallait à tout prix donner l'illusion que les masses étaient en écrasante majorité aux côtés des nazis et ne pas laisser apparaître que ces derniers bénéficiaient du concours de l'étranger. Ordre était donné de tenir secrètes toutes les instructions données aux hommes des troupes d'assaut et aux membres des jeunesses hitlériennes.

Des précisions étaient ensuite données sur les mesures à prendre lors de la prise du pouvoir, sur la nomination des préfets, sur l'amnistie politique, sur le retour en Autriche de la légion

hitlérienne, sur les contacts avec la police et l'armée.

Dans l'éventualité d'exécutions capitales, les nazis devraient répondre en délivrant par la force tous les détenus politiques.

L'exécution des meurtriers de M. Dollfuss

Vienne, 1^{er} août.

Otto Planetta et Franz Holzweber, condamnés à mort par pendaison, par le tribunal militaire, ont été exécutés hier, mardi après midi, à 16 h. 35.

Réponse aux condoléances du Reich

Berlin, 1^{er} août.

M. Miklas, président de la Confédération autrichienne, a répondu de la façon suivante au télégramme du président du Reich, envoyé à l'occasion de l'attentat commis contre le chancelier Dollfuss : « Veuillez accepter, je vous prie, mes remerciements les plus sincères pour la part que vous avez prise à la catastrophe qui, par la disparition du chancelier Dollfuss, a frappé la nation autrichienne. »

En Arabie

La politique d'Ibn-el-Séoud

Jérusalem, 23 juillet.

Dès le premier coup de feu en Arabie, on se souvient qu'une délégation représentant les principaux pays musulmans se rendit auprès des deux souverains en état d'hostilité pour concilier les points de vue en présence et ramener la paix dans la presqu'île. Or, un membre de cette mission, dont le but était politique, vient de fournir à l'Orient, de Beyrouth, des détails intéressants sur la guerre, la paix, l'administration et les richesses de l'Arabie. En voici les passages les plus importants.

« Pas de combats, ou presque pas. Et donc pas de blessés. Les territoires occupés par le roi Ibn-el-Séoud le furent sans coup férir, car les troupes de l'Iman Yéhia cédèrent partout le terrain sans offrir de résistance. Pendant leur séjour au Hedjaz, les membres de la mission furent les hôtes du roi, dont l'hospitalité est proverbiale. Ils passèrent donc trente jours entre Djeddah, La Mecque, Taïef, Yambo et Médine, au cours desquels ils assistèrent à des banquets et fêtes donnés en l'honneur de la délégation et des plénipotentiaires yéménites, ainsi qu'à une grande parade militaire qui eut lieu à Taïef. Il fut un temps où, pour traverser ces régions, il fallait être protégé par la police. Le banditisme était alors la règle du pays. Maintenant, la sécurité règne partout et l'ordre est parfait. C'est là la principale œuvre d'Ibn-el-Séoud. Contrairement à ce qu'on a prétendu, le roi Ibn-el-Séoud n'a pas un esprit de conquête et il l'a bien montré par le traité conclu avec le Yémen, dans lequel il a fait preuve d'une grande générosité. Il visait tout simplement à une rectification de la frontière de l'Assyrie. S'il s'est annexé la région de Nejrân, c'est parce qu'elle commande la vallée Gaurass qui constitue la jonction entre le Yémen et le Nejd.

« Ni vainqueur, ni vaincu, tel est le principe qui a présidé à la conclusion de la paix. Le roi Ibn-el-Séoud ne cherche pas à augmenter les territoires de son royaume. Il en a suffisamment, qu'il s'agit d'améliorer. Son programme est vaste. Mais le souverain aime commencer par le commencement. Dans cet ordre, il a déjà pris ses mesures en vue de la création d'une école militaire, d'une école normale supérieure et d'une usine pour les munitions. A cette fin, il a fait venir plusieurs officiers syriens de l'ancienne armée ottomane pour l'instruction des officiers et la création de l'école militaire.

« Du point de vue social, le roi Ibn-el-Séoud a accompli une œuvre appréciable. En réunissant des tribus diverses et plus ou moins divisées, il a formé un Etat homogène ayant des aspirations communes et qui peut contribuer, à l'avenir, à la formation d'une idée arabe.

« Taïef est situé dans la région connue sous le nom de l'Arabie heureuse. On pensait communément que cette région, comme le reste du Hedjaz, était aride. C'était une erreur. Pendant tout le mois que la mission passa au Hedjaz, à Taïef, il pleuvait, tous les après-midi, à heure fixe : éclairs, tonnerres et averses abondantes. Aussi, la région est très verte et très accidentée. Les montagnes, dont certaines ont une altitude qui atteint 2500 mètres, sont très boisées. Il fait très bon vivre dans cette région.

« Si l'Arabie heureuse est maintenant réputée pour son climat, celle de Hassa, près du golfe Persique, aura bientôt sa réputation parmi les pays producteurs de pétrole. Les prospections entreprises par une société américaine ont donné des résultats qui autorisent les plus grandes espérances. Il s'agit maintenant d'aborder la seconde étape, celle des réalisations. Les travaux de forage ont commencé, et bientôt les installations seront un fait accompli. On pourra alors exploiter le sous-sol. La Société américaine concessionnaire à la moitié des bénéfices, l'autre moitié étant réservée au gouvernement hedjazien. Ce qui distingue la région pétrolifère de Hassa de celle de Mossoul, c'est qu'elle est située en bordure du golfe Persique. Pour le transport du pétrole, la Société n'aura pas besoin d'installer de longs pipe-lines. C'est un grand avantage qui permettra d'établir des prix de revient relativement bas. »

Séoudisme et panarabisme ?

En s'occupant des répercussions, dans l'Islam, de la dernière guerre arabe, M. Delebecque, observateur attentif des nationalismes orientaux, croit devoir marquer une certaine inquiétude, et cela en raison même de la personnalité prestigieuse du sultan Ibn-el-Séoud. « Le souverain wahabite, dit-il, n'est certainement pas un personnage ordinaire. S'il a montré qu'il savait frapper fort et vite, il a montré aussi qu'il savait s'arrêter à temps et ne rien compromettre. Si quel qu'un a compris que l'artichaut se mangeait feuille à feuille, c'est bien ce chef arabe, inconnu au début du siècle, et qui, ayant commencé par un heureux coup de main à la tête d'une poignée de fidèles, est devenu aujourd'hui le souverain reconnu de la péninsule presque entière. Ibn-el-Séoud paraît posséder à un haut degré le sens du possible ».

Transformer en un Etat moderne une terre peuplée de nomades et de pillards n'était pas une entreprise aisée. Il y a réussi. « Il va de soi que cette remarquable évolution ne s'est pas accomplie sans résistances. « Souviens-toi, ô roi, disait un Bédouin, que nous sommes semblables à l'eau d'un étang. Immobile, elle devient stagnante. Il faut qu'elle coule pour se purifier ». En d'autres termes, la vie tranquille, l'obéissance à la loi sont difficilement acceptées par l'Arabe. Il a fallu qu'Ibn-el-Séoud joignît la souplesse à la fermeté pour se faire à la fois aimer et obéir de ses impétueux sujets. Il y a réussi, il a entr'ouvert des horizons nouveaux à l'esprit arabe, ce qui est autrement extraordinaire que d'avoir fait circuler des automobiles dans le désert ou installer la télégraphie sans fil à Riad et à la Mecque ».

En dépit des difficultés de toutes sortes, le vainqueur wahabite est actuellement en passe de devenir, dans le monde musulman, un héros légendaire : « Non seulement en Arabie, mais aussi aux confins de la Mésopotamie et de la Syrie, dans les campements du désert comme dans les cafés des villages, les exploits du conquérant wahabite, ses victoires et ses conquêtes sont thème d'innombrables récits autour desquels s'excite la vive imagination des Arabes. Une fraction importante de la jeunesse musulmane syrienne se réclame, dit-on, du Séoudi. Réveries, chimères ? Sans doute, mais n'oublions pas qu'en Orient les orages se forment vite. Dans l'inquiétude où vit la Syrie, le voisinage et le progrès du wahabisme sont un point noir à surveiller. »

Ce qu'on appelait jadis la menace panarabique de Fayçal n'a peut-être fait que changer de nom.

Dr M.

Crainte de troubles en Espagne

Madrid, 31 juillet.

Le président du conseil et le ministre de l'intérieur ayant fait, lundi, des déclarations alarmantes au sujet de troubles qui pourraient éclater prochainement, la presse et l'opinion publique attendaient avec intérêt les résultats du conseil de cabinet d'aujourd'hui.

On a donc appris que le ministre de l'Intérieur avait fait connaître à ses collègues les mesures adoptées pour faire face à la moindre tentative de perturbation de la paix publique. Des mesures ont été prises et approuvées par le conseil, mais on ignore en quoi elles consistent.

A l'issue du conseil, le ministre de l'Intérieur, interrogé par les journalistes, n'a pas voulu donner d'explications. Il s'est contenté de dire que tout était prêt pour le maintien de l'ordre.

Certains cercles politiques s'étonnent que le gouvernement rende publiques ses craintes d'un mouvement subversif.

Des rumeurs situent le mouvement en préparation dans les provinces du nord de l'Espagne, mais jusqu'à présent on ne possède aucune information précise.

Les troupes d'assaut hitlériennes

Berlin, 31 juillet.

Le chef de l'état-major des sections d'assaut a promulgué un ordre aux termes duquel le congé de celles-ci prend fin le 1^{er} août. Le service reprendra ce jour-là dans sa totalité.

MANŒUVRES EN HAUTE-SAVOIE

Thonon, 31 juillet.

Les 7^{me} et 9^{me} régiments de spahis, venus par petites étapes de Valence et d'Orange, campent actuellement dans les vallées du Chablais et effectuent dans les cols des manœuvres pour familiariser hommes et chevaux avec cette région montagneuse. Les spahis resteront dans la région jusqu'au 7 août.

Nouvelles diverses

Le roi et la reine des Belges sont partis en avion à destination de la Suède.

— Le Parlement anglais s'est ajourné pour les vacances d'été et se réunira à nouveau le 30 octobre, à moins que les circonstances ne nécessitent une convocation urgente des Chambres.

— A la fin d'août, se réunira, à Varsovie, le congrès international de géographie auquel prendront part les délégués de trente-huit Etats du monde entier.

La solution de l'incident anglo-turc

Stamboul (Constantinople), 22 juillet.

L'incident anglo-turc, qui a failli, un moment, troubler les relations si amicales existant entre la république d'Ankara et l'Empire britannique, a ajouté une certaine fièvre aux chaleurs précauculaires.

Ce fâcheux et regrettable incident est survenu dans des circonstances qui n'ont pas encore été précisément déterminées, en raison de la contradiction qui existait entre le communiqué de l'amirauté britannique et les premiers communiqués du ministère de l'intérieur turc, communiqués dont les tendances ont été conciliées, dans la suite, par une note du ministère turc des affaires étrangères.

Au début de l'incident, qui, survenu dans la matinée du 14 juillet, n'a été connu à Stamboul et à Ankara que le 16 seulement, et dans les milieux journalistiques, la note turque communiquée dans la soirée et publiée le lendemain matin disait « qu'une barque à voile s'approcha devant la localité de Dip-Bomnou, située à trente-cinq kilomètres au sud de Kouochadassi, et trois personnes abordèrent la côte ». « Nos gardes, constatant le fait, cherchèrent à les arrêter en vertu des lois sur la surveillance et la douane. Mais ces personnes s'étant mises à fuir sans obtempérer aux sommations, nos gardes furent obligés d'ouvrir le feu sur elles après avoir tiré en l'air en signe d'avertissement. Malgré cela, la barque ne s'arrêta point et disparut à l'horizon... »

Entre temps, l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Turquie, Sir Percy Loraine, en villégiature sur le Bosphore, alerté par son gouvernement, parlait d'urgence pour Ankara et entraînait en conversation avec le ministre turc des affaires étrangères Tefvik Ruchdi bey ; cependant que l'ambassadeur turc à Londres, Fethy bey, portait les faits à la connaissance de sir John Simon, à qui il présentait les regrets de son gouvernement au sujet de ce fâcheux incident, qui a douloureusement affecté le gouvernement turc, bien que l'acte des gardes côtiers fût parfaitement légal.

Le gouvernement britannique ne se déclara pas satisfait de l'expression des regrets turcs et formula par une note verbale, remise à Ankara, des demandes précises : des excuses à présenter par voie diplomatique ; une juste indemnité pour la famille de l'officier tué ; la formation d'une commission anglo-turque pour enquêter sur place, afin de savoir si les officiers anglais ont débarqué ou essayé de débarquer en territoire turc ; la célébration, sur les lieux de l'incident, d'une cérémonie *in memoriam*, avec participation d'un navire de guerre turc devant immerger une couronne mortuaire pour l'officier disparu, qui sera honoré par une salve. Le gouvernement turc admit, dès l'abord, les trois conditions de la note anglaise, mais éleva des objections concernant l'opportunité d'une commission mixte pour enquêter, ce qui, en principe, constituerait une ingérence étrangère.

Pour esquiver cette dernière condition, considérée comme humiliante, un communiqué fit une mise au point, en soulignant, notamment, que les soldats turcs accomplirent leur devoir fidèlement et innocemment en agissant dans des circonstances telles qu'aucun indice ne donna à supposer qu'ils avaient été en contact avec les officiers anglais.

Sur l'instance de Tefvik Ruchdi bey, diplomate prudent et sagace, le gouvernement turc finit par accepter la constitution d'une commission mixte d'enquête. L'incident était ainsi aplani à la satisfaction des deux parties.

Un dernier communiqué du ministère des affaires étrangères d'Ankara précisait que Tefvik Ruchdi bey exprima franchement l'affliction générale éprouvée dans le pays pour les victimes de l'incident (un mort, un blessé) et il fit savoir qu'une commission d'enquête composée d'agents des deux parties fera ressortir qu'on était, de part et d'autre, exempt de mauvaise foi et qu'il lui serait très précieux de voir cet incident ne laisser aucune amertume dans la marine et l'armée des deux pays dont les relations sont amicales.

La cérémonie funèbre s'est déroulée le 21 courant, au matin, suivant le cérémonial en usage.

Après que les navires de guerre britanniques eurent pris position de combat, une vedette du destroyer turc *Kodja-Tepé* aborda le navire amiral anglais *Queen Elisabeth* et un capitaine turc, reçu par l'amiral anglais, remit une missive du commandant du *Kodja-Tepé*, annonçant qu'une couronne serait jetée au nom de la marine turque, en l'honneur de l'officier anglais mort.

L'amiral anglais exprima ses remerciements à la marine turque pour la part prise au deuil.

Les pavillons furent mis en berne et les officiers avaient tiré leurs épées. A l'issue de la cérémonie religieuse, trois salves de mousqueterie furent tirées, cependant que les clairons sonnaient et que les fleurs étaient immergées. Après trois minutes de silence, les musiques des navires britanniques entonnèrent l'hymne anglais. La cérémonie avait pris fin. Le destroyer turc s'éloigna de cent mètres, pendant que sa musique jouait l'hymne turc. Quelques instants après, un aide de camp de l'amiral anglais se rendit en

vedette à bord du destroyer turc et présenta aux commandants du *Kodja-Tepé* les remerciements de l'amiral.

De nombreuses barques, accourues des îles grecques voisines, montées par des hommes, des femmes, des enfants ont suivi la cérémonie de près, entourant les navires anglais et le destroyer turc, témoignant d'affectueux sentiments pour les deux pays, les Anglais, amis de toujours et les Turcs, amis nouveaux et sincères.

Le règlement rapide et radical du différend anglo-turc a suscité une satisfaction générale, tant en Turquie que dans les pays de l'Entente balkanique, satisfaction reflétée par les commentaires de leurs journaux.

Pendant toute la durée du conflit, aucun commentaire n'a paru dans les journaux turcs, suivant les instructions du gouvernement. Les journaux turcs se sont bornés à reproduire les communiqués officiels. Leurs appréciations, après solution du différend, sont franchement favorables.

Suivant les vœux des deux gouvernements, il ne reste aucune trace d'amertume. C'est heureux ! A.

LES SPORTS

La finale de la coupe Davis de tennis

C'est par un temps favorable et devant des tribunes comblées que se sont joués, hier mardi, à Wimbledon (Angleterre), les deux derniers matches de « simple » du « challenge-round » de la coupe Davis.

Perry et Austin ayant battu respectivement Shields et Wood, l'Angleterre a triomphé des Etats-Unis par 4 à 1 et s'est attribuée, une nouvelle fois, la coupe Davis.

Perry (A.) a battu Shields (E.-U.), 6-4, 4-6, 6-2, 15-13 ; Austin (A.), Wood (E.-U.), 6-4, 6-0, 6-8, 6-3.

Dès le début de la partie décisive Perry-Shields, on remarqua que l'Américain était l'égal de son adversaire. Shields n'a dû finalement s'incliner que vaincu par la fatigue et Perry a gagné, car il s'est montré, une nouvelle fois, dans une merveilleuse condition physique.

Sitôt après la dernière balle jouée, le public acclama frénétiquement vainqueur et vaincu et, comme la victoire était définitivement remportée par l'Angleterre, le dernier match ne fut plus qu'une simple formalité.

Après la fin de la seconde partie, la coupe Davis a été remise à l'équipe anglaise.

AVIATION

La « Croix du Sud » au Brésil

La *Croix du Sud* est arrivée hier, mardi, à 11 h. 25, à Natal (Brésil).

CALENDRIER

Judi, 2 août

PORTIONCULE

Saint ALPHONSE DE LIGUORI évêque et docteur de l'Eglise

Saint Alphonse de Liguori, d'origine napolitaine, évêque de Sainte-Agathe des Golfs, fonda les redemptoristes pour l'instruction du peuple († 1787).

La maladie de Hindenburg

Berlin, 31 juillet.

D'après des nouvelles officielles, l'état du président du Reich n'avait pas empiré à 17 h.

Berlin, 31 juillet.

La *Deutsche Zeitung* a été interdite pour une durée de 8 jours pour avoir publié dans son édition du soir du 31 juillet un commentaire relatif à la maladie du président Hindenburg. Le numéro en question a été saisi.

(La *Deutsche Zeitung* avait écrit qu'il était

Le prince Starhemberg

Par Jérôme et Jean Tharaud, dans le *Figaro* : L'autre jour, en descendant de l'avion qui le ramenait de Venise, Ernst-Rüdiger Starhemberg, vice-chancelier fédéral, s'est rendu au Conseil des ministres où, appelé par la constitution à le remplacer, il a pris provisoirement la place du chancelier Dollfuss.

Le prince Ernst-Rüdiger appartient à l'une des familles les plus anciennement illustres de l'Autriche : depuis longtemps, en effet, on parlait des Starhemberg, que les Habsbourg n'étaient encore que de pauvre hobereaux inconnus. Par la suite, le nom de la famille se lia étroitement à la défense de Vienne contre les assauts des Turcs ; et à la fin du dix-septième siècle, quand, le péril fut définitivement aboli, c'était un Starhemberg qui commandait dans la bataille sous les murs de la ville la cavalerie autrichienne.

Noblesse oblige. Dès sa première jeunesse, Ernst-Rüdiger, qui n'a guère dépassé la trentaine, brûla du désir de jouer à son tour un rôle dans les destinées de son pays. Mais sa carrière n'a pas la simplicité de ligne et l'unité d'inspiration qu'on admire chez ses ancêtres guerriers. Pour ceux-ci le problème était tout simple : lutter à mort contre les Huns, les Avars et les Turcs, toutes les hordes mongoles que l'Asie déversait inépuissamment sur l'Europe. Le jeune Starhemberg arrivait, lui, à l'âge d'homme dans un monde profondément troublé, où il n'était pas aisé de discerner son chemin. Sa patrie, cette Autriche dont une longue suite de Starhemberg avait contribué à faire un des Etats les plus puissants du monde, n'était plus rien qu'un misérable petit pays de bois et de rochers, avec six millions d'habitants, et qui semblait bien incapable de vivre dans les frontières étroites que le traité de Versailles lui avait assignées. La première idée politique de cet adolescent, humilié dans son orgueil et dans celui de tous ses aïeux, fut qu'il n'y avait d'autre ressource que de se fondre avec l'Allemagne. Et en effet, dès le lendemain de la guerre, on le voit jouer le rôle d'un patriote germanique. Lors du fameux plébiscite de Haute-Silésie, où Polonais et Allemands devaient choisir la nation à laquelle ils voulaient se rattacher, il s'engage dans un de ces corps francs qui avaient pour mission de terroriser les populations polonaises. Quelques mois plus tard, à Munich, on le trouve mêlé au putsch tenté par Hitler et Ludendorff contre le gouvernement bavarois insuffisamment nationaliste à leurs yeux. L'affaire échoue. Il rentre en Autriche.

Comment ce patriote allemand est-il devenu un patriote autrichien ? C'est une évolution mentale qui se confond avec celle du peuple autrichien lui-même. Après un premier temps de désespoir où l'on se serait donné au diable, peu à peu on se rendit compte en Autriche qu'il n'y avait aucune nécessité historique, et non plus aucun avantage, ni spirituel, ni matériel, à se perdre dans le Reich, fût-il le Troisième Reich. L'Autriche avait un passé glorieux, pourquoi se résoudre à n'être plus qu'une toute petite province obscure dans un énorme Etat ? L'Autriche avait une industrie, pourquoi la laisser écraser par l'industrie voisine ? L'Autriche avait des banques puissantes, en relation avec toute l'Europe orientale, pourquoi les obliger à n'être plus, comme Francfort ou Leipzig, que des succursales de Berlin ? Peu à peu il n'y eut plus à regretter de

ne pas faire partie du Reich, que les sociaux-démocrates qui se désolaient de ne pas appartenir à un pays où leurs coreligionnaires politiques faisaient la loi ; une foule de fonctionnaires (des universitaires surtout) enivrés par la grandeur allemande, ou qui plus platement considéraient que, le marc étant alors supérieur à la couronne, ils toucheraient des traitements plus élevés ; quelques officiers de l'armée, qui n'avaient pas fait la guerre, et estimaient que l'armée allemande leur offrait un plus bel avenir ; enfin, tous les gens du Tyrol qui ne vivent que du tourisme allemand.

Starhemberg fut entraîné dans le mouvement patriotique qui se développait autour de lui. Le milieu d'officiers qu'il fréquentait, et qui, ceulà, avaient fait la guerre, ne fut pas étranger à cette conversion. On ne peut imaginer, en effet, la désinvolture, la brutalité, la morgue avec laquelle l'armée autrichienne fut traitée pendant la guerre par l'état-major allemand. Officiers et soldats en ont tous conservé un profond ressentiment, et l'idée d'être de nouveau sous la botte prussienne n'était faite pour séduire aucun des anciens combattants. Mais l'influence décisive qui orienta Ernst-Rüdiger vers le patriotisme autrichien fut, à n'en pas douter, celle de Mgr Seipel.

Mgr Seipel était le confesseur de sa mère et, par là, les idées du prélat pénétrèrent dans l'esprit du jeune homme de la façon la plus forte et la plus insinuante. Or, Mgr Seipel, qui dirigea pendant plus de quinze ans la politique de son pays, est l'homme qui a le plus fait pour ressusciter l'idée, un moment presque morte, de l'indépendance nationale. Idée à laquelle il était attaché pour beaucoup de raisons, dont la première était qu'il se sentait lui-même un Autrichien de cœur, et la seconde, que ce catholique ne tenait aucunement à se mettre sous la férule d'un Etat luthérien, ou qui prétendait revenir aux vieilles conceptions du germanisme païen.

Ce fut sous cette influence que Starhemberg se consacra à l'organisation de ces milices heimwehriennes, qu'il n'avait certes pas inventées, qui étaient nées d'elles-mêmes après la guerre pour protéger des frontières menacées par tous les voisins, mais auxquelles il contribua beaucoup à donner un nouvel objet : la lutte contre les sociaux-démocrates. Il employa toute sa fortune, qui était considérable, à organiser et à armer ces milices, dont il devint le chef et l'idole. Il s'y ruina. Mais désormais, en face des formations militaires socialistes, il y eut une force populaire capable de lutter contre elles.

Dans un de ses derniers ministères, Mgr Seipel appela au ministère de l'Intérieur. Cela surprit beaucoup de monde, et l'essai ne fut pas très heureux. Les intempérences de langage du jeune aristocrate créaient tous les jours des incidents que le prélat ne réussissait à aplanir qu'avec toute sa finesse ecclésiastique. A quelque temps de là, bien qu'il eût la plus grande horreur du Parlement et de l'esprit parlementaire, il tenta de transformer la Heimwehr en parti politique. Mais là encore il échoua. Ses proclamations, trop inspirées des méthodes violentes des nazis, effrayèrent les électeurs, et son nouveau parti n'obtint que quelques sièges à la Chambre. Il cessa même d'être un moment chef suprême de la Heimwehr.

C'est vers ce temps que se place un incident qui est toujours resté assez mal éclairci. Un de ses lieutenants en Basse-Autriche, le comte Alberti, entra en relations avec les nazis autrichiens et leur chef, M. Frauenfeld. Leur concubine fut surpris. Alberti déclara n'avoir agi que sur l'ordre de son chef. Starhemberg eut beau le désavouer et même l'envoyer dans un camp de concentration, il n'en resta pas moins sur lui la vague suspicion qu'il était au fond du cœur favorable aux nazis et disposé à s'entendre avec eux.

Il faut cependant reconnaître que, depuis, rien n'est venu confirmer cette impression fâcheuse, au contraire. Même s'il ne pouvait se défendre de quelque sympathie pour le nationalisme-social, les excès hitlériens et les injures répandues quotidiennement contre l'Autriche par le fameux Habicht, chef de la propagande à Munich, auraient suffi à l'en dégoûter tout à fait. Il y a quelques semaines, un jour que je causais avec lui, il me disait en montrant ses dents de jeune loup : « Prendre Habicht et le pendre ! » Et le mot d'ordre que, redevenu le grand chef de la Heimwehr, il a donné à ses troupes, c'est la défense de l'indépendance autrichienne.

Avec le major Fey, commandant de la Heimwehr de Vienne, il a été le plus ferme soutien du chancelier Dollfuss quand celui-ci s'est saisi du pouvoir et a mis le Parlement en vacances. A Vienne, j'entendais dire souvent, cet hiver, qu'il ne songeait qu'à se mettre à sa place. Je ne crois pas le moins du monde que ç'ait été son intention. Lui et Fey se sont toujours tenus fermement, loyalement, aux côtés de leur chef. Pouvait-il en être autrement ? Leur force était dans leur union. Divisés, ils se détruiraient eux-mêmes.

Pendant les chaleurs

Si la chaleur vous accable, l'alcool de menthe de Ricqlès vous soulagera. Quelques gouttes de Ricqlès dans de l'eau sucrée rafraîchissent délicieusement. Exigez du Ricqlès, la menthe forte qui réconforte.



LE MARÉCHAL-PRÉSIDENT HINDENBURG

Concours international de musique

Le concours international de musique qui aura lieu à Genève du 12 au 15 août sera, selon l'opinion de toutes les personnalités compétentes, notamment celle de l'illustre compositeur Henry Février, président du jury, le plus sensationnel qui ait été vu jusqu'ici. En effet, quatorze pays y seront représentés par leurs phalanges les plus remarquables. En outre, près de 200 chanteurs et instrumentistes participeront à l'épreuve des solistes.

20,000 personnes environ sont attendues à Genève dans la journée du samedi 11 août. Le soir à 21 heures, un concert permettra d'entendre quelques-unes des meilleures musiques et chorales à la promenade des Bastions, ou en cas de pluie au Victoria-Hall.

Le dimanche 12 août, le concours de lecture à vue aura lieu à huit-clos de 8 h. 30 à 12 heures. A 14 heures, commencera le concours d'exécution, et à 16 heures le concours d'honneur auquel participeront les sociétés primées. Le public y sera admis moyennant une modeste finance d'entrée. A 21 heures, débutera la grande fête de nuit dans la rade, offerte par l'Association des intérêts de Genève, et se terminera à 21 h. 45 par un feu d'artifice dont la splendeur dépassera tout ce qui a été vu jusqu'ici.

Le lundi 13 août à 9 heures, le concours de solistes, ouvert au public, exercera une attraction toute spéciale. De nombreux chanteurs aux voix magnifiques se feront entendre au Grand Théâtre, au Victoria-Hall et au Conservatoire. Les instrumentistes se partageront diverses salles choisies selon leur acoustique.

Le départ des trois cortèges est fixé à 15 h. Le premier se formera au quai des Eaux-Vives à la hauteur de l'avenue des Vollandes et parcourra l'avenue des Vollandes, les rues des Eaux-Vives et de la Mairie, la place et la rue Jargonant, la Terrassière, le Cours de Rive, la rue d'Italie, la rue du Rhône et la place Bel-Air.

Le deuxième cortège se formera au Quai de Mont-Blanc à la hauteur de la jetée des Pâquis et parcourra la rue du Léman, la place de la Navigation, les rues des Pâquis, de Monthoux, de Berne, de Chantepoulet, de Cornavin, de Coutance, le Pont de l'île et la place Bel-Air.

Une partie du cortège N° 3 se formera à la place du Marché à Carouge et rejoindra la seconde partie au quai Capo d'Istria en passant par la rue Jacques-Dalphin, la rue du Pont-Neuf et le pont de Carouge. Les deux cortèges réunis défilent ensuite rue de Carouge, Rond-Point et Plainpalais, Boulevard Georges-Favon, Quai de la Poste et place Bel-Air. Après s'être rejoints, les trois cortèges passeront par la Corrairie pour défilé ensuite devant le Grand Théâtre. La dislocation s'effectuera sur la plaine de Plainpalais.

A 17 h. 30 auront lieu l'exécution des morceaux d'ensemble et la distribution des prix à la promenade des Bastions, ou en cas de pluie au Victoria Hall. A 20 h. 30, grand concert où se feront entendre des sociétés ayant pris part au concours.

Les mardi 14 et mercredi 15 août seront consacrés à des excursions. Ces deux jours-là, des concerts dont le programme sera indiqué ultérieurement auront lieu le soir, également à la promenade des Bastions ou au Victoria Hall.

A la mémoire du chancelier Dollfuss

Un office religieux pour l'âme du chancelier Dollfuss sera célébré le 3 août, à 11 heures du matin, à l'église de la Trinité, à Berne.

LES RADIOLOGUES

La séance de clôture du IV^{me} congrès international des radiologues a eu lieu hier, mardi, en plein air. Le président sortant, le professeur Schinz, de Zurich, prononça une allocution, au cours de laquelle il souligna le grand travail accompli par le congrès et annonça que le V^{me} congrès des radiologues aura lieu au début de septembre 1937 aux Etats-Unis, probablement à Chicago. La Fédération américaine des radiologues a désigné le professeur Arthur Christy en qualité de président.

Après qu'un délégué allemand eut donné connaissance d'une communication, le chef de la délégation américaine exprima aux radiologues de Suisse les remerciements de tous les congressistes pour l'accueil cordial dont ils furent l'objet et l'organisation exemplaire du IV^{me} congrès international.

Marché-concours de chevaux à Saignelégier

Les inscriptions pour le marché-concours national de chevaux, qui se tiendra à Saignelégier, les 11 et 12 août, ont été arrêtées le 28 juillet. Le catalogue de cette année comprend : 32 étalons ; 29 chevaux de 1931 ; 59 chevaux de 1932 ; 290 chevaux de 1933 ; 9 juments non suitées ; 52 juments suitées ; 52 poulains de l'année.

Au total 523 chevaux ; c'est le chiffre le plus important de tous les marchés-concours tenus jusqu'à ce jour.

Les inscriptions pour le concours hippique et les courses arrivent aussi en grand nombre ; on sait que ces épreuves commenceront le 12 août, à 13 h. 45, pour se terminer à 18 h.

La réunion des carabiniers

C'est le dimanche 12 août que tous les anciens et tous les jeunes carabiniers se retrouveront à La Caquerelle pour commémorer dignement le 20^{me} anniversaire de la mobilisation. Les inscriptions affluent, tant des carabiniers jurassiens que des carabiniers neuchâtelois, et chacun peut s'attendre à passer une belle journée. Rappelons que les inscriptions sont reçues par M. le capitaine André Boss, à Neuchâtel.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 6 août ; dernier délai, mais chacun facilitera la tâche des organisateurs en s'inscrivant au plus vite et en versant au compte de chèques IV. 851 « Réunion commémorative du Bat. Car. 2 », le montant de la carte de fête soit 4 fr. 50 comprenant le bivouac et la médaille commémorative qui sera remise à tous les participants.

FONDATION D'UN MUSÉE KOSCIUSZKO A SOLEURE

Un comité d'organisation pour la création d'un Musée Kosciuszko, dans la maison où le héros national de la Pologne, qui combattit aussi pour l'indépendance des Etats-Unis, est mort à Soleure, vient d'être constitué. Il se compose de M. de Modzelewski, ministre de Pologne, M. Hugh Wilson, ministre des Etats-Unis à Berne, et M. Obrecht, conseiller d'Etat à Soleure, président du comité. Le musée sera inauguré en automne.

La protestation suisse à Berlin

En recevant la note verbale suisse, par les soins de M. Fher, conseiller de la légation de Suisse à Berlin, M. Kœpfke, conseiller ministériel, a déclaré que le ministère de l'Intérieur avait ordonné il y a quelques jours une enquête sur l'incident de Rorschach. Cette enquête se poursuit actuellement. M. Kœpfke a saisi déjà cette occasion pour exprimer au conseiller de légation les regrets du gouvernement allemand à propos de cet incident.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les bandits

Un bandit a attaqué et dévalisé le bureau de poste de la Chambre des représentants, à Washington, hier mardi. Il a disparu en emportant 600 dollars.

Ferme incendiée

A Brignoles (Var), hier mardi, une grande ferme dont les habitants ont dû être évacués, a été presque totalement détruite par le feu. Le sinistre a été maîtrisé avec de grandes difficultés.

Les incendies de forêts en France

Un incendie a détruit, à Saint-Symphorien (Gironde), une centaine d'hectares de pinèdes. Le sinistre serait dû à l'imprudence d'un résinier.

Vapeur échoué

Le paquebot brésilien *Ruy Barbosa* s'est échoué au large de Leixoes (Portugal), hier mardi, par suite du brouillard. Les passagers et une partie de l'équipage ont pu être débarqués. Le capitaine et le reste de l'équipage sont restés à bord. Un remorqueur est parti de Lisbonne pour tenter de renflouer le paquebot.

Asphyxiés par le gaz

A Ilmenau (Thuringe), hier mardi, un conducteur de locomotive, sa femme et une employée des postes en location dans cette famille, ont été asphyxiés par des émanations de gaz. C'est en constatant l'absence de l'employée des postes que des recherches furent entreprises et que l'on trouva les trois personnes déjà sans vie.

Grave collision sur la route

Hier mardi, près de Lyon, une collision s'est produite entre un camion et une petite automobile. Celle-ci fut réduite en miettes et ses deux passagers ont été tués sur le coup.

SUISSE

Chute mortelle à la montagne

Hans Walter, un jeune homme de dix-sept ans, de Zurich, a fait une chute mortelle au Weissensteinhorn (Grisons). La famille Walter passait ses vacances à Safien et décida d'effectuer l'ascension de cette montagne. Le jeune homme s'éloigna soudain des siens afin de chercher de l'eau et glissa. Il fit une chute d'une centaine de mètres, tomba sur un glacier et se tua. Son corps a été retrouvé.

Les ascensions difficiles

La première ascension et traversée du Täschhorn (4498 m.) par l'arête du Diabla a été effectuée cette année le 28 juillet, par M. Zahner, du Club alpin suisse (section du Mont-Rose), à Berne, accompagné des deux guides Hermann Perren et Franz Biner, de Zermatt.

Incendiaire de treize ans

On a arrêté, hier mardi, à Bière, le jeune Marcel Resin, âgé de treize ans, auteur volon-

taire des incendies qui détruisirent, les 25 et 27 juillet, des bâtiments appartenant à M. Autier, chez lequel il était entré en mai comme bvaillon. Marcel Resin, dont les parents habitent Yverdon, avait accusé deux vachers, dont l'un fait actuellement son école de recrues, d'être les auteurs des incendies.

Echos de partout

Autour de Lyautey l'Africain

De M. Ageorges, dans la *Libre Belgique* :
Arrière-petit-fils de l'ordonnateur des armées de l'Empire, petit-fils et neveu de généraux, Lyautey était né soldat, mais il n'était né ni royaliste ni républicain ; tout au plus, son ascendance pouvait-elle en faire un bonapartiste. Or, il fut à la fois royaliste et républicain ; du moins, il s'affirmait royaliste et agissait toujours comme les meilleurs républicains. Il faut se souvenir qu'il fut l'ami de Briand qui était de la quintessence de républicain ; ce qui prouve que le même patriote peut avoir plusieurs aspects et que le patriotisme est une synthèse.

Il me serait facile de conter ici, comme tout le monde, des anecdotes inédites. Quel est le journaliste qui n'a pas rencontré, côtoyé, aperçu ou observé le maréchal, qui n'a pas entendu sa voix nette et brisée à la fois, laquelle prenait si vite le ton sec d'une ironie militaire courte et incisive. D'un mot bref, il arrêta le questionneur important : « Ah ! pas de discours, hein ! » Mais, non moins rapidement, il s'empara du bras de celui qui avait su provoquer sa curiosité ou son intérêt, ou bien il lui appliquait brusquement une tape sur l'épaule pour mieux faire entrer les quelques mots volubiles qu'il lui disait.

Un jour que plusieurs journalistes catholiques l'entouraient devant la chapelle des Missions à l'Exposition coloniale, il prit le bras de son voisin, selon son habitude, et nous dit : « C'est là qu'est le cœur de l'Exposition, il faut bien qu'on le comprenne. »

Cette parole nous révèle l'esprit même de l'œuvre nationale et coloniale de Lyautey. Ce grand Français était un catholique conscient et décidé. Sa politique adroite et libérale à l'égard des musulmans du Maroc n'enlève rien à sa foi vivante et fidèle. Peut-être ne serait-il pas paradoxal de montrer comment à travers les âges son œuvre va rejoindre celle de saint Augustin et des chrétiens agissants de l'Afrique romaine.

Le radio moustiquaire aux moustiques

De l'illustration :

Dans les champs, les bois, les plaines,
Mer ou montagne, partout,
L'insecte avec ses antennes
A sa « radio » comme nous !
Comme « micro » le moustique
Prend la corolle des fleurs.
Voici l'émission... tragique
Qu'il lance à ses auditeurs...
« Ici, « Radio-Moustiquaire ».
« Chers « cousins », écoutez donc
« Le petit cours culinaire,
« Utile en cette saison.
« Pendant ces mois de vacances,
« L'homme, qui vit moitié nu,
« Nous offre avec complaisance
« Les plus succulents menus !
« Quand notre « cheptel » sommeille
« A plat ventre au bord de l'eau,
« Gourmets, je vous le conseille,
« Savourez un « tourne-dos » !
« Puis, il suffit de descendre
« Plus bas, le long du maillot
« Pour trouver, gras, rose et tendre,
« Cuit au soleil, un gigot !
« N'émoussons pas, par principe,
« Nos dards sur des gens vêtus.
« Dédaignons le « pique-nippes »,
« C'est un trop maigre menu !
« Certains moustiques baroques
« Piquent aux yeux les baigneurs,
« Ça fait des yeux à la cloque,
« Qu'ils disent pleins de saveur !
« Au nom des droits moustiquaires,
« Je le dis en finissant,
« C'est le moment de se faire
« Une pinte de bon sang !
« Bref, chers auditeurs moustiques,
« Le gibier va rappliquer !
« Soyons tous des as... de pique,
« Au noble jeu de... piquer ! »

Mot de la fin

— Le danseur mondain du casino de Dinard vient d'être enlevé...
— Par la marée ?
— Non, par la maréchaussée.

**Pendant les fortes chaleurs,
préparez votre Ovomaltine
froide. Elle ne lasse jamais.**

**Nous fournissons directement
un gobelet mélangeur spécial
avec mode d'emploi, pour 1 fr.**

Dr A. Wænder S.A. Berne

Le préfet et la préfète de Farvagny

C'est avec raison que la *Liberté* a signalé dans son compte rendu les bravos qui crépitaient, au long du cortège du 26 juillet, pour saluer le groupe vétuste et charmant que formaient, avec leur escorte de gendarmes du temps, M. le préfet et Mme la préfète de Farvagny. Il y a eu dans le défilé bien des choses belles, ou magnifiques, et grandes, mais, l'avouerai-je, j'ai gardé du couple campagnard et préfectoral un particulier souvenir. C'est qu'il y avait là l'évocation tout à la fois d'une contrée exquise, d'une époque, d'un régime et d'un genre.

Tout le groupe de la Sarine, d'ailleurs, m'a enchanté. Il me semble que, en général, ce district, qui est le cœur du pays, on ne le sépare pas suffisamment de Fribourg ; qu'on le considère un peu trop comme faisant un tout avec cette ville. C'est que, peut-être, rien ne le distingue comme d'autres, ni sa langue comme les districts allemands, ni son lac comme la Broye, ni ses montagnes comme la Gruyère, ni, comme la Veveyse, son éloignement ou les regards qu'elle donne à un autre ciel. Et pourtant que de jolies choses dans ce coin de terre, avec ses collines mesurées, sa rivière profonde, encaissée entre des falaises, où le tuf affleure. C'est aussi une terre antique, dont Hauterive est comme l'enluminure et Illens le sceau armorié. Corpataux, avec ses pierres, son pont solennel, semble être un décor romantique d'eaux et de rocailles, fait tout exprès pour le plaisir des yeux. Vue des hauteurs d'Avry-sur-Matran, cette contrée étalée à la noblesse et la grâce d'un parc de plaisance, dont le lac de Seedorf est la pièce d'eau et où, de l'autre côté, par delà les pelouses et les bosquets, la Combet se déploie comme un pavillon bleu.

C'est une terre à la fois de grisaille et de verdure, ordonnée et claire, qui me fait penser à ces maisons de maîtres du second Empire telles qu'on en voit dans nos campagnes, molasse et volets verts. Ou encore, quand je pense à la Sarine, j'évoque dans mon esprit les graves clochers de Belfaux et d'Arconciel.

La Sarine, c'est encore ce Gibloux, chênes et tilleuls en bas et sapins plus haut, qui est le premier versant que l'on voit, depuis Fribourg, bleu sur printemps, le contrefort le plus avancé où viennent se briser, à l'automne, les brumes de la plaine. Les chênes font évoquer les fées, et les tilleuls, les abeilles, et c'étaient bien à la fois des fées et des abeilles, les charmantes jeunes filles qui accompagnaient au cortège du 26 juillet la ruche du Gibloux.

Et c'est aussi Farvagny, bourg cosu, avec ses haies de noisetiers, ses prés opulents et le chemin qui va vers Vuisternens, au long du ruisseau animant les moulins et la scierie. J'ai toujours aimé dans ce village le château de molasse, ancienne préfecture du district, avec sa tour qui, pour régner sur ce petit bailliage, grand comme un mouchoir, ne semble pas avoir osé s'élever trop haut. C'est une maison paisible, un peu en retrait, d'où l'on n'entend guère que les cloches des troupeaux et le bruit de la pierre aiguisant les faux. Et c'est pourquoi j'ai été reconnaissant aux organisateurs du cortège d'avoir fait revivre sous nos yeux, par le groupe de Farvagny, le temps d'avant 48, quand ce château avait un maître, et ce maître, un district à régenter.

Les quatre hommes précédant le couple préfectoral avaient l'air martial de gendarmes de Louis-Philippe. Le tambour était superbe, mine volontaire et joviale. Mais le couple, quel tableau de majesté bourgeoise et campagnarde, lui avec son bicorne, son jabot, l'habit vert, des bottes jaunes ; elle, à son bras, en robe blanche à bouquets, portant une petite ombrelle ressemblant à une fleur des champs. Je me représente la préfète étalant sa coquetterie villageoise devant l'auberge du *Lion d'or*, durant l'arrêt de la diligence de Romont, ou rêvant à une de ces fenêtres du château qui regardent les prés du côté d'Autigny et l'horizon, où j'imagine que le Jura met un liséré bleu.

J'ai vu le cortège d'un étage de la rue de Romont. La chaussée était exactement partagée entre le soleil et l'ombre ; dans la tranche de lumière éclata durant un instant l'opulence de la préfète. Dans son costume clair semé de petites fleurs, elle se fût harmonisée à merveille avec ces tasses de porcelaine qu'on voit encore dans les buffets à vitrine du temps. Sa couleur tendre détonnait, le plus agréablement, d'ailleurs, avec le vert et les bottes de Monsieur le préfet, engoncé dans son habit et sa dignité, sur qui l'autre moitié de la rue versait son ombre. Et l'on eût cru voir alors une belle pivoine blanche s'épanouissant près d'un feuillage sombre.

Et il y avait dans le tout, les gendarmes et le couple, l'allure et le charme à la fois d'une marche et d'une vieille romance.

Henri Bise.

**Les personnes qui nous envoient
l'avis d'un changement d'adresse sont
priées d'y joindre 20 centimes en
timbres.**

L'ADMINISTRATION,

Coups de crayon

L'autre festival

Il est deux festivals : celui de la grande cantine, l'œuvre vibrante, émouvante et forte qui vit, parle au cœur, aux oreilles et aux yeux ; l'œuvre que la foule acclame, qui chante et la terre et l'histoire, déroule le charme de ses vers, le prestige de ses sons, l'éclat de ses couleurs ; l'œuvre qui divertit, émeut, enthousiasme, évoque le passé et salue l'avenir qui s'élabore dans le creuset du présent ; l'œuvre qui restera dans nos mémoires comme le sourire et la haute leçon de ces grandes journées. Il est un autre festival : celui de la place de fête, de la nature et de la ville. Nul auteur n'en créa les paroles, n'en orchestra les clairs accents, n'en brossa les décors. Ou plutôt, nous le composons nous-mêmes, gens du peuple en liesse, nous le jouons, nous l'admirons nous-mêmes. Il est né de la joie, de l'enthousiasme, de cet esprit de fête qui souffle sur la ville, passe en ondes sur tout le pays fribourgeois. Il est le reflet de ce sentiment grave et joyeux, mesuré à ses heures, exubérant à d'autres, qui naît d'un besoin qu'on porte en soi, quand on est nombreux et épris d'un même idéal lumineux, d'extérioriser les pensées de son cœur par le bon rire sonore, les propos alertes, le chant, le mouvement, le bruit. Il commence le matin à la montée des premières foules vers les lieux où l'on tire, où l'on harangue, où l'on trinque. Il trouve sa plus haute expression quand les cortèges des tireurs amis saluent le cœur de la cité ; il se prolonge dans l'allégresse des soirs où l'on acclame B. B. C. (Bondallaz, Bovet, Cingria). Il est, comme l'autre, une joie pour les sens et le cœur, et, comme le souvenir de l'autre, son souvenir durera. Il a ses solistes : les orateurs de la cantine ; ses chœurs : les chants qui jaillissent d'une table de joyeux compagnons ; son accompagnement : les concerts des musiques et le vacarme des pétarades du stand. Il a ses figurants en authentiques costumes de 1934 et plusieurs, dernier hommage au fils de Guillaume Tell, portent sur la tête, à la place de pomme, une cible en carton. Il a son défilé des seules corporations dont on puisse, en ces jours d'union sacrée, parler en pays de Fribourg : celles des tireurs et des cibarres ; ses effets de lumière : l'illumination des façades, des ponts et des tours ; ses décors : le ciel gai ou boudeur et les verdure de Givisiez. Est-il trop long ? la pluie se charge des coupures ; trop terne ? voilà que jouent les projecteurs du soleil ; trop aveuglant : le ciel, voyez, baisse les yeux des rampes.

S'il ne retrace pas, comme l'autre festival, les grands souvenirs de l'histoire, il est actuel, mobile, chaque jour changeant, réglé par le temps qu'il fait, le caractère racique de ses acteurs d'un jour. Il chante dans la langue ailée des « fratelli », trouve des tonalités plus rauques quand un Allemand traduit en un patois peuplé de gutturales son lyrisme bon enfant, il fuse en boutades si les Romands sont là. Mais il est lui-même une page de l'histoire présente et vivante. Il proclame que les tireurs suisses de 1934, malgré la malice des temps, malgré des idées qui divergent, savent, quand la bannière fédérale, balancée au-dessus de leur foule, leur commande l'unanimité, serrer et leurs mains et leurs rangs et renouveler, à travers les siècles, le serment de l'Alliance.

Ern. C.

CHANGES A VUE

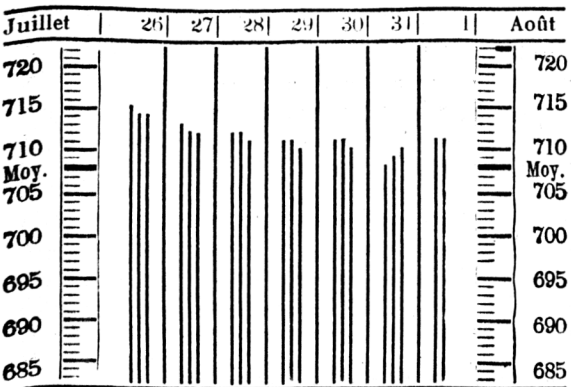
Le 1^{er} août, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 12	20 32
Londres (1 livre sterling)	15 40	15 50
Allemagne (100 marcs or)	118 —	119 —
Italie (100 lires)	26 16	26 36
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 65	12 85
New-York (1 dollar)	3 02	3 12
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 70	72 10
Madrid (100 pesetas)	41 70	42 20
Amsterdam (100 forins)	207 15	207 65
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

1^{er} août

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

	26	27	28	29	30	31	1	Mo.
7 h. m.	16	17	16	13	17	18	16	7 h. m.
11 h. m.	19	22	21	20	23	24	18	11 h. m.
7 h. soir	24	20	24	24	24	17	—	7 h. soir

Temps probable

Zurich, 1^{er} août, 11 h. du matin.

Amélioration lente. Les pluies vont cesser ; mais la situation reste encore instable.

Nouvelles de la dernière heure

L'état de Hindenburg

Neudeck, 1^{er} août.

Bulletin de 8 h. 30 du matin :
« En dépit d'une nuit calme, la faiblesse augmente. Le président du Reich n'a pas de fièvre et garde toute sa lucidité. Le pouls est plus faible. »

L'éventualité de la succession de Hindenburg

Paris, 1^{er} août.

(Havas.) — L'attention des journaux se tourne vers l'Allemagne. Les nouvelles inquiétantes qu'on reçoit de la santé du vieux maréchal Hindenburg font qu'on commence à se poser le problème d'une succession éventuelle, au poste de président d'empire, mais il est bon de noter toutefois que la presse observe à cet égard une certaine réserve, probablement due au respect qu'on accorde au président, malgré tout, encore en fonctions.

Le Journal écrit :

« Le troisième Reich est né d'un compromis entre les cadres de la vieille Allemagne et la masse impétueuse des nouveaux croisés. Il est établi par la collaboration contrainte d'un chef consacré et d'un apôtre. Aujourd'hui, l'apôtre a révélé ses pieds d'argile et le vétéran est mourant. Le divorce a déjà éclaté entre le passé et le présent. Quel avenir nous prépare cette situation profondément trouble ? L'Allemagne arrive à une croisée de chemins qui conduisent au gâchis, à la restauration monarchique ou au bolchévisme. »

L'opinion française contente de l'Angleterre

Paris, 1^{er} août.

(Havas.) — Les débats de la séance de lundi aux Communes, et plus particulièrement les déclarations de M. Baldwin sur l'obligation de se défendre contre une attaque aérienne venue du Rhin, ont provoqué en France un grand sentiment de satisfaction.

« Les agissements du gouvernement allemand, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ont écœuré l'Angleterre, écrit le Petit Parisien. »
Ce journal constatant encore que l'Angleterre éprouve le besoin de peser de plus en plus dans la balance européenne, ajoute : « Félicitons-nous de cette tendance qui ne peut se traduire que par un rapprochement de plus en plus étroit avec nous pour la défense de la justice et des droits comme pour le maintien de l'organisation de la paix. »

« On ne peut pas laisser passer l'important discours que M. Baldwin, dans sa qualité de premier-ministre par intérim, a prononcé lundi après midi, à la Chambre des communes. La Morning Post considère l'exposé de M. Baldwin comme le plus grave et le plus hardi qui ait été fait depuis 1918. »

« Rien n'est plus exact que la frontière de l'Angleterre est sur le Rhin ; cette idée n'est pas nouvelle et elle a été exprimée à plusieurs reprises. Mais, elle ne l'avait encore jamais été avec une telle force et une telle netteté par le chef du gouvernement, le leader du plus grand parti politique anglais. C'est cela qui lui donne une valeur toute spéciale. »

« Les discours de M. Baldwin, écrit encore l'Homme libre, constitue un avertissement solennel et sérieux à ceux qui, tablant sur le long isolement britannique, pensaient le moment venu de faire naître une nouvelle aventure. »

L'Ordre écrit aussi :

« Les déclarations officielles de M. Baldwin suffisent à donner à la séance des Communes une importance considérable et elles auront une portée incalculable, car elles dépasseront les murs du Parlement. Nous devons marquer cette séance d'une pierre blanche. »

L'organe américain de reconstitution nationale

Paris, 1^{er} août.

Le correspondant particulier du Petit Parisien à New-York signale que l'administration du National Recovery Act n'engagerait pas du nouveau personnel. « Quatre-vingt-dix sténographes et employés viennent d'être renvoyés. On tire de ce fait le signe que le National Recovery Act va bientôt disparaître. »

Mouvement américain contre les crédits accordés à l'Allemagne

Washington, 1^{er} août.

(Havas.) — De nombreux membres du congrès voient dans les banques d'exportation et d'importation un moyen qu'a trouvé le gouvernement d'accorder de nouveaux crédits non seulement à l'Allemagne, comme il en est question actuellement, mais à toutes les autres nations défaillantes. Une réunion d'un millier de personnes à Coney Island (New York) a protesté contre l'allocation éventuelle de tout secours financier privé ou public à l'Allemagne. Un député a déclaré que l'heure du règlement de comptes avec le Reich avait sonné.

Les Belges sont aussi très contents

Bruxelles, 1^{er} août.

En Belgique, on est positivement enchanté du récent discours de M. Baldwin. La Belgique n'a jamais douté de la parole de l'Angleterre. Elle n'est pas fâchée que cette dernière se décide enfin à tourner les yeux sur le continent.

L'Italie fait bon accueil au nouveau ministre autrichien

Rome, 1^{er} août.

La constitution du nouveau ministre autrichien est accueillie avec satisfaction en Italie. On constate ici que le cabinet Schuschnigg se rapproche, dans sa composition, du cabinet Dollfuss et en continue le programme.

D'autre part, le nouveau chancelier est connu et apprécié pour ses sentiments nettement hostiles à l'Anschluss.

Son passé sans compromission avec les nationaux-socialistes, ses convictions de catholique et de patriote autrichien, enfin la réputation d'énergie qu'il s'est acquise inspirent à Rome une grande confiance dans la nouvelle direction politique de l'Autriche.

L'opinion italienne paraît un peu rassurée par la certitude du rétablissement de l'ordre et du retour au calme sur tout le territoire fédéral. Les milieux autorisés résumant ainsi les enseignements qui se dégagent de la semaine tragique :

1^o L'impuissance du national-socialisme autrichien est établie : il n'est pas suivi par le pays. Pendant six heures, mercredi dernier, Vienne n'a pas eu de gouvernement ; malgré cela, et bien que les rebelles aient réussi à s'emparer momentanément de la chancellerie et de la radio, il n'y eut nulle part de soulèvement : les provocations des bandes terroristes soudoyées par Berlin restent sans action sur le public autrichien ;

2^o Les éléments honnêtes, mais hésitants, de l'opinion publique, les braves gens sans parti qui, en politique, ne disent rien et qui, en d'autres temps, auraient pu se rallier à un gouvernement nationaliste-social, sont maintenant indignés contre les nazis. L'assassinat de M. Dollfuss a produit une réaction dans laquelle le pays puisera peut-être une nouvelle force de résistance à l'absorption par l'Allemagne ;

3^o Parmi les nazis eux-mêmes et précisément chez les plus acharnés, on constate un mouvement de découragement causé par la désinvolture avec laquelle l'Allemagne a abandonné ses partisans devant les perspectives de complications internationales. Le parti perd ainsi confiance en lui-même et prépare sa propre désagrégation ;

4^o Les mesures militaires prises par l'Italie ont donné aux dirigeants du Reich un avertissement solennel. Le gouvernement de Hitler sait qu'à la première menace d'Anschluss, même camouflée, il sera répondeur non par des démarches, des conférences ou des négociations, mais par une intervention armée immédiate. L'Italie dressera d'abord une barrière militaire et négociera ensuite. On estime ici que ce langage était celui qu'il fallait tenir à Berlin et que, cette fois, il a été compris.

Tels sont les éléments sur lesquels s'appuie ici une certaine reprise de la confiance politique. Toutefois, si l'on estime que l'alerte est passée, on ne juge pas le danger disparu.

La mission de M. von Papen

Berlin, 1^{er} août.

Le représentant de l'agence tchéco-slovaque Ceteka à Berlin dit apprendre de source autrichienne bien informée que des échanges de vues ont lieu entre Berlin et Vienne au sujet de la personne et de la mission du nouveau ministre d'Allemagne à Vienne.

Le gouvernement autrichien, dit-il, ne voit pas la nécessité qu'on envoie M. von Papen à Vienne comme plénipotentiaire extraordinaire de M. Hitler, et serait disposé à donner son agrément uniquement à un représentant diplomatique ordinaire.

D'autre part, l'Autriche ne tiendrait pas pour suffisante pour le rétablissement des relations normales avec le Reich, une promesse solennelle de respecter l'indépendance autrichienne. Cette promesse devrait s'accompagner des quatre engagements concrets suivants :

1^o Suppression de la direction provinciale du parti national-socialiste pour l'Autriche siégeant à Munich ;

2^o Cessation de la campagne antiautrichienne des postes radiophoniques de Munich, Stuttgart et Breslau, et de la presse du Reich ;

3^o Désarmement et dissolution de la légion autrichienne formée en Bavière ;

4^o Dissolution de l'association anschlussiste allemande Kampfring.

Dans les milieux diplomatiques allemands, on constatait hier que le ministère autrichien est constitué et que l'agrément pour M. von Papen n'est pas encore donné.

Tous ces derniers jours, la presse allemande qui puise, comme on sait, ses inspirations dans les milieux officiels, a enregistré avec nervosité les commentaires de la presse étrangère, en particulier en Angleterre et en Italie, au sujet de la mission de M. von Papen.

Le projet d'un nouveau parti français

Paris, 1^{er} août.

A propos de la formation d'un tiers parti (parti d'union nationale), les journaux modérés penchent vers la formation de ce nouveau parti, tandis que les journaux plus avancés semblent, pour l'instant, divisés sur l'utilité de la formation d'un tel parti.

Le Matin écrit :

« L'opinion publique, qui a le sens profond de la netteté, ne pourrait pas comprendre que des partis associés au gouvernement se combattent et se nuisent au profit de leurs ennemis communs. »

L'Ami du peuple parle aux radicaux. « Si les radicaux redevenaient eux-mêmes, écrit-il, et constituaient un parti de gouvernement, parti de classe moyenne, parti national, rompant ouvertement avec les dangereuses utopies marxistes, ils pourraient jouer un rôle de premier plan dans le reclassement des partis qui s'impose. »

L'Œuvre (radicale) écrit : « Un parti de l'union nationale, après tout, c'est à voir. Seulement, on demande le programme. Les allocutions de M. Doumergue ne nous apportent, à cet égard, que des indications un peu vagues. Oublier le passé, s'attendrir sur les amitiés retrouvées. Mais, on ne peut éternellement renvoyer à des jours meilleurs les problèmes qui se posent et dont les données, de jour en jour, se compliquent. »

Lithuanie et Soviets

Kovno, 1^{er} août.

(Havas.) — M. Lozoraitis, ministre des affaires étrangères, a quitté Kovno se rendant à Moscou sur l'invitation de Litvinof. On suppose que les sujets de conversation des deux hommes d'Etat seront le pacte oriental et le développement des relations amicales entre les deux pays.

Hommes politiques bulgares compromis

Sofia, 1^{er} août.

(Havas.) — Les chefs de l'ancien parti agrarien Guitogef et Dimof seraient consignés à leur domicile. Cette mesure serait en connexion avec les récentes perquisitions opérées à Sofia. Une perquisition avait eu lieu dimanche à la demeure de deux chefs agrariens.

Une imposante cérémonie à Fez

Casablanca, 1^{er} août.

Une imposante cérémonie d'hommage à eu lieu à Fez, en l'honneur du maréchal Lyautey. L'assistance a été évaluée à plus de cent mille personnes.

Le pacha de la ville, entouré des notables et des autorités du Maghzen, suivi des bannières des corporations et des étendards des confréries musulmanes, s'avança au devant de M. Helleu, ministre plénipotentiaire, délégué de la résidence générale, venu spécialement à Fez, et, la voix brisée par l'émotion, lui dit toute la peine et tout le deuil que le peuple marocain ressent à l'heure où la France protectrice perd un des meilleurs de ses enfants.

L'ascension américaine dans la stratosphère

Washington, 1^{er} août.

(Havas.) — Les officiels ont examiné le barographe stratosphérique qui est tombé samedi à Nebraska. Ils ont constaté que le ballon avait atteint 18,444 m., soit environ 150 m. de plus que ne le croyaient les aéronautes.

Paquebot en perdition près de la côte portugaise

Lisbonne, 1^{er} août.

(Havas.) — Le paquebot brésilien Ruy Barbosa, qui venait de Hambourg, se rendait au Brésil. Il avait à bord 87 passagers, dont 65 juifs allemands, réfugiés en Belgique, et 125 hommes d'équipage. Il a eu une voie d'eau et la situation du paquebot s'est aggravée pendant la nuit. L'inondation a atteint plusieurs cales. Quatre remorqueurs, un bateau de sauvetage et un aviso sont sur les lieux. Presque tout l'équipage et une grande partie du chargement ont été transbordés. De l'avis des techniciens, le Ruy Barbosa est perdu.

SUISSE

Nestlé

Vevey, 1^{er} août.

Le conseil d'administration de la Société Nestlé propose aux actionnaires de transformer, à partir du 1^{er} octobre 1934, les actions privilégiées en un nombre égal de parts de fondation de 10 fr. suisses.

FRIBOURG

Un erratum

La Chancellerie d'Etat rectifie son bulletin d'hier où il était dit que M. Paul Colliard, de Châtel, a reçu une patente de dentiste. Il faut lire : droguiste.

Cartes postales officielles du Tir fédéral

La pochette de 6 cartes : Fr. 1.—

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Capital : Fr. 30,000,000.—

Garantie de l'Etat

TRAITE TOUTES OPERATIONS
DE BANQUE



FREIBURGER STAATSBANK

Kapital : Fr. 30,000,000.—

Staatsgarantie

AUSFÜHRUNG SÄMTLICHER
BANKGESCHÄFTE

20 JUILLET - 6 AOUT 1934
FESTIVAL
MON PAYS

TIR FEDERAL
FRIBOURG

„Winterthour“

Compagnie générale d'assurances
contre les accidents et la responsabilité civile,
à Zurich

AGENCE GENERALE :

PERRIN & WECK

Rue de Romont, 18 FRIBOURG

Téléphone 5.12

Inspecteur pour le canton :

LOUIS BULLIARD

Miséricorde, 3 FRIBOURG

Téléphone 16.32

Attention

Le magasin de Fers et
Quincaillerie

G. GASSER

ci-devant à Rue de Lausanne, 40
est transféré

Avenue de la Gare, 10

Maison Bâloise

GRAND CHOIX : articles de ménage,
potagers à gaz, outillages et ferronnerie.

Consommateurs !

Réservez

vos achats aux maisons de toute confiance qui délivrent les

Timbres escompte 5 %

DU

SERVICE D'ESCOMPTE FRIBOURGEOIS

N'achetez pas au dehors ce que vous pouvez vous procurer
dans le canton

HAIMOZ

FRERES

Fribourg
Pérolles, 8



La première maison du canton
pour les plus belles poussettes suisses :

WISA GLORIA aux lignes élégantes et
HELVETIA à suspension brevetée

Literie en tous genres. — Fabrication et
réparations

Demandez catalogue gratis.

Les magasins où vous trouverez
un choix incomparable dans

TOUS LES

Articles

d'habillements

POUR DAMES,

MESSIEURS,

FILLETES

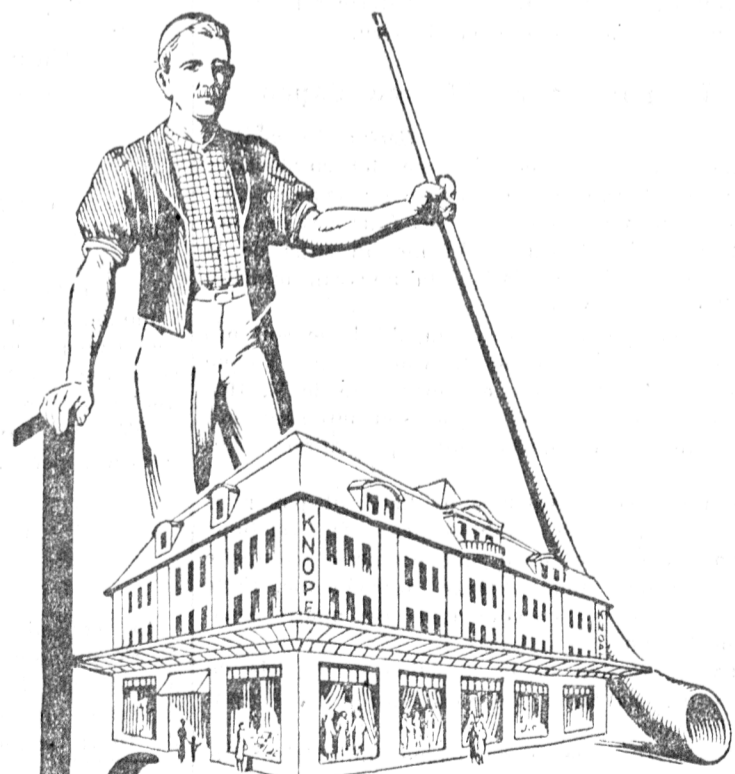
et GARÇONS.

RAYON

SPECIALISÉ

EN ARTICLES

DE MÉNAGE.



GRANDS MAGASINS

Knopf

FRIBOURG

Demandez nos exclusivités en articles souvenirs du Tir fédéral.

POUR VOUS ASSURER SUR LA VIE
VOUS CHOISIREZ

LA NATIONALE

Compagnie anonyme d'assurances sur la vie

car la Nationale, fondée à Paris en 1830, traite également et
depuis plus d'un siècle en Suisse

car la Nationale a été la première à s'occuper des assurances sur
la vie en Suisse et a toujours fait honneur à ses engagements

car la Nationale jouit d'une renommée internationale puisqu'elle
opère dans 18 pays et qu'elle est une des plus importantes sociétés
européennes

car la Nationale présente des garanties incomparables et a fournit
aux autorités fédérales 1 cautionnement qui dépasse largement le 100
pour cent des réserves mathématiques

car la Nationale vous offre les conditions d'assurances les plus
modernes et les tarifs les plus avantageux.

AGENCE GENERALE DE FRIBOURG :

SCHALLER & MEYER

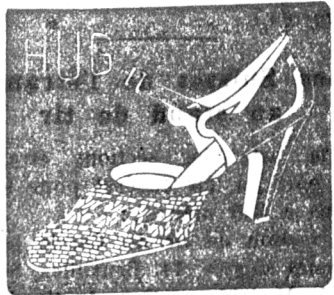
30, avenue de la Gare — Tél. 12.04

INSPECTEUR GENERAL : R. SONNTAG

Splügenstrasse, 9 - Zürich



Pour les vacances

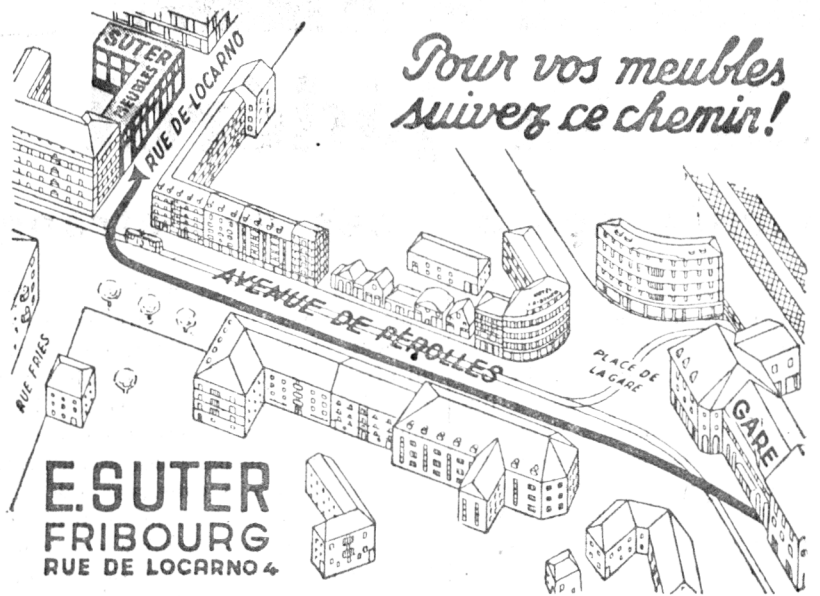


Grand arrivage de nouveaux modèles en sandalettes avec perforations appréciées et dans toutes les teintes, à partir de

Fr. **6.90**

CHAUSSURES VONLANTHEN

Place de la Gare (Maison Bâloise) - Pont Muré, 152



Pour vos meubles
suivez ce chemin!

E. SUTER
FRIBOURG
RUE DE LOCARNO 4

BRUGGER

109, PONT ZÆHRINGEN
FRIBOURG

Nouveau! Voilà la CHAMBRE en noyer avec le nouveau LIT-DOUBLE pivotant depuis Fr. **850.-**

Vêtement Clément

Rue de Lausanne
FRIBOURG

Confections soignées pour hommes et enfants

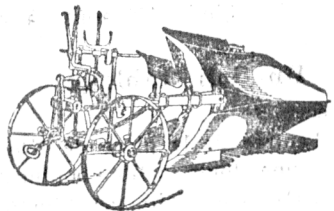
Tules Chiffelle

Commerce de fers - Quincaillerie
RUE DE LAUSANNE, 26

Cuisinières à gaz
Ustensiles de cuisine
Quincaillerie générale à prix réduits.
Articles de ménage

Au comptant 5 %

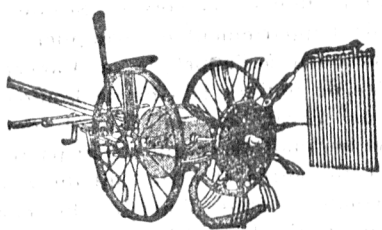
CHARRUE OTT



avec versoirs hélicoïdaux trempés et polis, en tôle d'acier Triplex. Travaille à la perfection dans tous les genres de terrains.

La Nouvelle Arracheuse, Idéal Ott

modèle 1934 à bain d'huile



vous garantit un travail irréprochable, avec le minimum de traction

REPRESENTANT EXCLUSIF pour le canton
DEMANDEZ PROSPECTUS GRATIS ET FRANCO

MAURICE ANDREY

MACHINES AGRICOLES - BEAUREGARD, 8 c

Tél. 8.01

FRIBOURG



CHEMISIER SPECIALISTE
Assortiments considérables en magasin

HAUTES NOUVEAUTÉS

CHEMISES en tous genres sur mesure et confectionnées
Cols, Cravates, Echarpes, Bas, Chaussettes, Jambières, Gants, Pyjamas

CHARLES COMTE

Avenue de la Gare (Terminus)

Fiancés, visitez

notre

EXPOSITION

il y a de quoi

vous satisfaire

FABRIQUE DE MEUBLES

S. Leibzig

Grand Places, 26, Fribourg



Mercredi, 1er août 1934
Débuts du nouvel orchestre viennois
STOLBERG-PROHASKA

(7 musiciens)

1. Audition à l'apéritif-concert du matin dans le **Grand Café Brasserie Terrasse**

Consommation de tout 1er choix
Spécialités de glaces Maison
Restauration à toute heure
Déjeuners et dîners à Fr. **2.80**

Au 1er étage

le **RESTAURANT FRANÇAIS**
avec son balcon fleuri et ombragé
Menus soignés à prix populaires et à la carte.

« **LA BONBONNIERE** »

le cabaret-attraction où l'on termine agréablement la soirée, ouvert toute la nuit

BAR - AMERICAIN

et pour les amateurs de style rustique

« **LA PINTe FRIBOURGEOISE** »

Hôtel de Fribourg

C'est maintenant qu'il faut acheter du

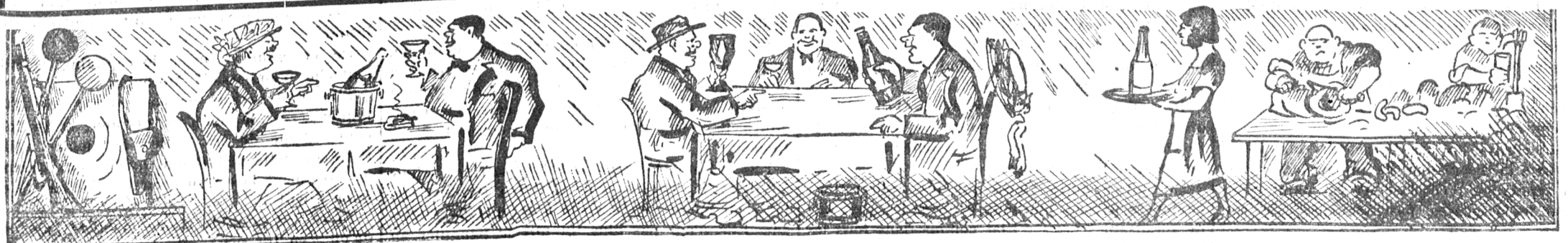
Vacherin pour fondue

il est délicieux et garanti.

Laiterie BULLIARD

37, Rue de Romont

Tél. 4.24





Le Tir fédéral

La Journée des Suisses de l'étranger

La journée des Suisses de l'étranger s'est ouverte ce matin, mercredi, à 9 heures, dans la salle du Grand Conseil, en présence de M. Motta, conseiller fédéral ; de M. Bovet, conseiller d'Etat ; de M. René de Weck, ministre de Suisse à Bucarest ; de M. von Segesser, ministre à Varsovie ; de plusieurs membres de la commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société helvétique ; des délégués des colonies suisses d'Allemagne et de France ; des Tireurs suisses de Strasbourg ; des représentants des consulats d'Italie, d'Espagne, de Belgique, d'Angleterre, de Hollande, de Yougoslavie, d'Algérie, d'Egypte, d'Afrique du Sud, du Niger et du Canada. M. Gottrau, conseiller communal, représentait cette autorité, en même temps que le comité de réception du Tir fédéral, dont il est vice-président.

M. Lætt, président de la commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société helvétique, a souhaité la bienvenue aux participants, en remerciant les organisateurs du Tir fédéral d'avoir donné l'occasion aux Suisses de l'étranger de se retremper dans l'atmosphère des traditions patriotiques du pays. Il a indiqué le travail accompli par la commission des Suisses à l'étranger et a souhaité que les liens entre la patrie et ses enfants dispersés à l'étranger fussent toujours plus étroits.

M. Bovet, conseiller d'Etat, a pris ensuite la parole au nom du gouvernement fribourgeois.

Discours de M. Bovet conseiller d'Etat

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mes chers compatriotes,

En leur réservant le jour de notre fête nationale, dans les belles et réconfortantes manifestations patriotiques qui se déroulent dans la capitale de notre canton, les organisateurs du Tir fédéral ont voulu mettre à la place d'honneur les fils de prédilection de notre chère patrie : les Suisses à l'étranger, qui la font estimer et aimer, hors de ses frontières, et les soldats qui la défendent. Vous entendez, ce soir, la voix du pays, le chant de nos cloches célébrer l'anniversaire de la plus vieille, mais aussi de la plus vivace démocratie du monde et perpétuer le souvenir glorieux des trois pères des Waldstätten qui, en des temps difficiles, jetèrent les bases de la Confédération des vingt-deux cantons suisses. Il y a vingt ans, jour pour jour, l'appel

du tocsin retentissait, anxieux, sur le sol helvétique et vous, que les circonstances de la vie teapaient éloignés du pays, êtes accourus pour lui offrir vos services. Aujourd'hui, nous sommes à la joie ; mais, demain, si des heures graves sonnaient encore, vous répondriez, sans nul doute, avec le même empressement. (*Bravos.*)

Votre présence à cette assemblée, Monsieur le Conseiller fédéral, est une marque de la bienveillance et de la sympathie que vous témoignez à nos compatriotes qui résident hors du pays. Avec nos respectueux hommages, veuillez agréer nos remerciements pour la persévérance et l'habileté que vous apportez à résoudre les problèmes nombreux et souvent complexes posés par nos rapports avec les différentes nations.

Puisque l'occasion nous en est offerte, nous ne voulons pas manquer non plus d'exprimer notre gratitude au corps diplomatique suisse pour la distinction avec laquelle il remplit sa mission et la sollicitude dont il fait preuve pour les Suisses à l'étranger. (*Applaudissements.*)

Il m'est particulièrement agréable, mes chers compatriotes, de vous apporter le salut affectueux et cordial du gouvernement et du peuple de Fribourg, dans cette antique salle du Grand Conseil, si pleine de souvenirs de notre vie fribourgeoise, non loin du vénérable tilleul de Morat, témoin des soucis et des labeurs de nos ancêtres.

En vous adressant ce salut, je ne puis m'empêcher d'avoir une pensée émue pour tous les Suisses à l'étranger auxquels l'éloignement ou leurs occupations n'ont pas permis de prendre part à ce Tir fédéral. Je vous exprime la reconnaissance du comité d'organisation pour votre générosité à doter le pavillon des prix destinés à récompenser les meilleurs tireurs. Soyez les bienvenus sur cette terre de Fribourg qui forme trait d'union entre la Suisse romande et la Suisse alémanique et dont les ponts construits récemment pour relier d'une façon plus étroite les rives de la Sarine sont l'emblème de l'union solide que nous voudrions voir régner dans les esprits. A cette union des idées, le peuple de Fribourg a voulu contribuer en créant une université où se coudoient et viennent puiser la science, des étudiants de toutes les parties de la Suisse et de toutes les contrées du monde. (*Bravos.*)

Nous sommes d'ardents fédéralistes, partisans de la souveraineté des Etats suisses, voulant conserver à chacun d'eux sa mentalité spéciale

et ses particularités, persuadés que nous sommes que c'est au fédéralisme que notre démocratie doit d'avoir défié la malice des hommes et les assauts du temps. (*Bravos.*) La saine émulation qui règne entre les divers membres de la famille helvétique n'est-elle pas un puissant facteur de progrès national ? Un centralisme niveleur, voulant imposer des institutions semblables à des populations si diverses, n'entraverait-il pas les initiatives et ne provoquerait-il pas le relâchement du lien confédéral ?

Par la fondation de son école supérieure dont nous parlions à l'instant, ce peuple de paysans aux ressources modestes que forme le canton de Fribourg n'a-t-il pas fourni un bel exemple de puissance créatrice, de ténacité et de confiance en l'avenir ? Et l'organisation d'un Tir fédéral, dans les conjonctures actuelles, n'offre-t-elle pas la preuve d'un robuste optimisme ? Il est vrai que l'effort réalisé par Fribourg, où l'on a vu tant de bonnes volontés collaborer à la réussite de cette belle manifestation patriotique, a trouvé un écho chaleureux auprès de nos Confédérés accourus nombreux dans nos murs pour nous apporter le témoignage de leur encouragement et de leur sympathie.

C'est en gardant fidèlement les leçons du passé que le peuple de Fribourg entend travailler dans le présent et préparer l'avenir. Le traditionalisme n'est-il pas le meilleur remède contre ces idées vénéneuses importées d'Orient qui s'appellent le bolchévisme et tendent à empoisonner notre vie nationale ?

Et, quand on parle de tradition, on ne veut pas dire contemplation stérile des choses du passé, mais progrès, en construisant sur des bases solides et sûres : l'expérience riche d'enseignements de ceux qui nous ont précédés. La ville de Fribourg n'est-elle pas le miroir dans lequel se reflète la mentalité de notre peuple ?

D'un côté, l'ancien bourg, dont les remparts entourent de leur ceinture grise la majestueuse tour de Saint-Nicolas, fièrement campée comme un preux d'autrefois dans son armure, les demeures aux façades sculptées des vieilles familles fribourgeoises, le tilleul, plus de quatre fois centenaire, dont les racines plongent, très profond, dans le sol de la cité. De l'autre côté, autour de la récente gare, la ville nouvelle, accueillante à tous, avec ses constructions modernes de conceptions parfois hardies. Et cette heureuse synthèse symbolise l'alliance du présent avec le passé. (*Applaudissements.*)

C'est dans cet esprit que Fribourg veut collaborer à la revision de notre charte constitutionnelle helvétique, en voulant le renouveau de l'esprit chrétien, la souveraineté des cantons pour toutes les tâches qu'ils peuvent réaliser eux-mêmes, l'union plus étroite entre le peuple et le parlement, l'organisation du travail permettant d'éviter la lutte de classes. (*Bravos.*)

Un tir fédéral est, avant tout, un exercice dans lequel les tireurs font contrôler leur adresse et témoignent au pays leur volonté de faire respecter nos frontières. Mais, c'est aussi une émouvante manifestation où les Suisses, de religions, de races, de mœurs et de langues différentes, viennent affirmer l'idéal qui les unit : l'amour du sol natal et le respect des idées de leurs frères qui ne croient ni ne pensent comme eux, pourvu qu'ils chérissent la patrie.

C'est sans doute cet idéal qui donne à la Suisse une telle force morale et lui a procuré, parmi les nations, une influence inversement proportionnelle à son étendue territoriale. N'avons-nous pas la capitale du monde ? La Suisse, il est vrai, a été le berceau de tant d'idées nobles et généreuses. N'a-t-elle pas vu naître, entre

autres, cette œuvre admirable de la Croix-Rouge, pendant de la croix blanche de notre drapeau ? Et, cette organisation répandue dans tous les pays civilisés, qui a pansé tant de blessures matérielles et morales, n'a-t-elle pas fait décerner à notre patrie le beau titre de bon samaritain des nations ?

A l'occasion de certaines fêtes, les membres dispersés d'une même famille se rencontrent à la maison paternelle pour y trouver réconfort et soutien. Un tir fédéral est la fête par excellence de la famille helvétique et, en cette occurrence, tout en venant de contrées plus ou moins lointaines vous retremper dans l'atmosphère de la patrie, vous avez voulu affirmer, mes chers compatriotes, que Suisses de l'extérieur et Suisses de l'intérieur ne forment qu'un cœur et qu'une âme, un cœur qui chérit la Suisse toujours davantage et une âme qui remercie Dieu d'avoir créé un si beau pays. (*Longs applaudissements.*)

Les Suisses de l'étranger au stand de tir

Voici la liste des sections étrangères, qui prennent part au Tir fédéral pour les concours de sections à 300 mètres :

Reims, section de tir du Cercle helvétique, 9. Lyon, tireurs suisses, 14. Bruxelles, Société suisse de tir, 11. Madrid, section de tir de la Société suisse Helvetia, 10. Milan, Società svizzera sezione tiratori, 20. Londres, Swiss Rifle Team, 12. Paris, les Carabiniers suisses, 13. Luino, Tiratori Svizzeri, 13. Cologne, Schweiz. Schützengesellschaft, 15. Strasbourg, section suisse de la Société de tir, 9. Paris, Société suisse de tir, 13. Alger, Société helvétique de bienfaisance, section de tir, 10.

Hors concours : 1. La Roche sur Foron, Fédération des Sociétés de tir de la Haute-Savoie, 20. 2. Schützenbund, de Fribourg-en-Brisgau, 14.

Prix en nature délivrés jusqu'au 29 juillet

Grandes médailles, 1781 ; coupes à fruits, 1389 ; louches, 1251 ; gobelets en argent, 587 ; chaudrons gruyériens, 434 ; channes fribourgeoises, 382 ; services damassés, 364 ; petits vitraux, 110 ; montres en argent, 207 ; grands vitraux, 31 ; montres en or, 17 ; 993 couronnes, 2810 insignes.

Cible Fribourg : primes spéciales : pendulettes, 218 ; plateaux en étain, 1597 ; plaquettes-bronze, 4117.

Le tir des universitaires

Dans le palmarès des tireurs de la journée universitaire, le *Mensurbild* offert par les Rodensteiner a été gagné par M. le Dr Walter Blum, Zofingia, Berne, avec 54 points.

Entrée gratuite à la cantine

L'entrée sur la place de fête et à la cantine est gratuite aujourd'hui, 1^{er} août, à partir de 18 heures.

Un joli tableau

On nous écrit :

Il y a, à l'entrée de la place de fête réservée aux forains, une toute petite boutique, où un vieillard présente deux jolis perroquets.

Ces petites bêtes, si bien dressées, font l'amusement et la joie des enfants et des parents.

Mais, les exercices à peine montrés, le public se retire sans donner une obole à ce brave vieillard, si doux avec les dociles perroquets.

Ce nouveau genre de dressage mériterait pourtant d'être encouragé et récompensé.

Le secret du disque

par Paul SAMY

La joie que prenait sa femme et dont elle rapportait l'impression chez elle, faisait passer le comte d'Orville par toutes ses fantaisies, même les plus coûteuses.

Il avait, comme trop de maris âgés, l'orgueil de la jeune et éclatante beauté de celle qui portait son nom et il lui demeurait reconnaissant de l'avoir préféré à d'autres prétendants.

La comtesse en profitait et dépensait outre mesure les généreux crédits que son mari lui avait ouverts.

Pour briller, pour éclabousser les femmes qu'elle fréquentait, il n'était pas de toilettes assez riches qu'elle ne s'offrit, pas de bijoux assez coûteux dont elle n'ornât ses bras et ses doigts.

Il semblait qu'un démon de gaspillage l'incitât à ces prodigalités extravagantes qui devaient fatalement l'acculer à d'énormes dettes dont le comte devait finir par s'élever.

Elle se froissa, sans le laisser voir, des premières observations, pourtant bien anodines de son mari et eut la faiblesse de s'en ouvrir au banquier Schweler qui restait discrètement son ami et son conseiller.

Celui-ci haussa les épaules et se mit généreusement à la disposition de la comtesse pour que sa réputation d'élégante ne fût point diminuée par les exigences parcimonieuses de son mari.

Ce fut lui qui lui donna l'idée de faire argent

de ses colliers en leur substituant des imitations et ce fut également lui qui, par ses démarches, évita à la comtesse de paraître en nom dans ces trocs dont se fût fâché le comte s'ils étaient arrivés à ses oreilles.

Cette complicité mettait entre elle et le banquier un lien moral qui devait entraîner la jeune femme dans les combinaisons les plus louches et des marchés dont il semblait qu'elle ne comprit pas l'importance.

En les lui proposant, à la mort du comte, quand les ressources de la comtesse furent réduites aux seuls besoins de l'existence, le banquier s'étonna en lui-même qu'elle opposât si peu de résistance à ses offres.

Sans doute, la tentation de doubler et de tripler même ses revenus fut plus forte que ses scrupules. Peut-être même que l'opération, très habilement présentée, n'éveilla dans sa nature étrangère et presque cosmopolite aucun trouble.

Toujours est-il qu'elle accepta sans la moindre réticence le rôle très lucratif que lui proposait le banquier comme de simples opérations de la finance internationale.

Echanger contre argent des valeurs, des marchandises ou des informations était de pratique courante, et ces informations, qui pouvaient mieux les recueillir que celle qui était si répandue dans le monde et dont le salon était un lieu si sélect de rendez-vous ?

Il suffisait d'écouter, parfois de faire parler des diplomates, des hommes politiques, des officiers pour moissonner des renseignements payés à prix d'or par l'étranger.

Qu'était-ce autre chose que les indiscretions commises par les journaux de tous les pays sur de soi-disant secrets d'Etat connus dans tous les bureaux des gouvernements, mais qu'il s'agit de

mettre au jour, ce qui est l'apanage des grands reporters ?

Ces raisonnements jetés au hasard des entretiens entre la comtesse et M. Schweler étaient inutiles.

Quelques essais, aussitôt et bien rétribués par le banquier, avaient suffi pour faire entrer la comtesse dans les cadres de l'espionnage.

Elle y fut bientôt de première valeur, à faire supposer qu'elle n'était pas à ses débuts et que son habileté était le fruit d'une longue pratique.

Dès que l'ingénieur Lorient lui avait été présenté à Villers-sur-Mer, Schweler estima qu'il y avait lieu de ne point perdre de vue ce jeune et déjà célèbre inventeur dont les découvertes pouvaient être plus intéressantes que les banales transformations d'armes à feu dont s'inquiétaient les services de renseignements de Berlin qu'il représentait à Paris.

Dès lors, la comtesse entoura Lorient d'affabilités et encouragea avec délicatesse et discrétion les rencontres de sa belle-fille et de l'ingénieur.

Elle espérait ainsi gagner la confiance de ce dernier et, s'intéressant à ses travaux, obtenir un jour qu'il lui révélât ses projets, ses recherches, voire les découvertes dont elle pourrait tirer profit.

Le hasard la favorisa en cet après-midi où, restée à la villa Pompadour, elle surprit, en descendant au salon pour les voir, au moment d'ouvrir la porte, l'objet de leur entretien, c'est-à-dire le secret que l'ingénieur confiait à sa fiancée.

Elle connaissait déjà, avant ce dernier séjour à Villers, les habitudes de Lorient à Paris et elle lui avait même rendu visite à sa villa de Boulogne. Elle n'eut pas plus tôt mis le banquier au courant de ce qu'elle avait surpris, que, sur-le-

champ, M. Schweler et son associé Moritz la décidèrent à exécuter ce voyage nocturne à Paris où, à l'imitation de la voix de Suzanne au téléphone de l'appartement du banquier, l'ingénieur devait accourir à l'appel de sa fiancée et leur permettre de fouiller la villa de Boulogne.

Blanche Bréat, en se faisant donner par Suzanne le détail de ce qui s'était passé à Villers, durant cette soirée et cette nuit du 7 septembre où la comtesse était l'invitée du banquier à Trouville, avait mieux deviné que l'inspecteur Natier les possibilités de cette expédition que favorisait, en auto, la courte distance de Paris à la station balnéaire.

Cette tentative n'avait pas, fort heureusement, donné de résultat, mais elle fut le prélude, un peu plus tard, de celles qu'on renouvela dans la maison de Boulogne.

La découverte de l'ingénieur transmise à Berlin y fut trouvée d'une telle importance qu'ordre fut donné de se rendre maître à tout prix de l'invention de Lorient.

Entre temps, la comtesse continuait, dans les milieux mondains où elle était assidue, à s'attirer par sa coquetterie, avec leur admiration, la confiance de quelques personnalités dont elle fit ses intimes.

De ce nombre furent le capitaine Durtill et l'attaché d'ambassade Moranges.

Elle allait parfois, en passant rue Saint-Dominique, serrer la main au premier, et ce fut au cours d'une de ces visites au jeune officier, flatté de cette distinction, qu'elle put s'emparer du document laissé sur son bureau par le capitaine Durtill.

Et ce fut avec la même habileté que, après qu'on s'en fût servi, elle le glissa un soir, chez Mme Dornberg, dans la capote de l'officier qui

LE PROGRAMME

Mercredi 1^{er} aoûtJOURNÉE DE L'ARMÉE
ET DES SUISSES A L'ÉTRANGER

- 13 h. Réception officielle des hôtes d'honneur et invités à la grande cantine. Discours de MM. Vonderweid, président du gouvernement; Minger, conseiller fédéral, chef du Département militaire; René de Weck, ministre suisse à Bucarest; colonel Wille, chef de corps d'armée. Concert par le corps de musique *Helvetia*, Rüti-Tann.
- 15 h. $\frac{1}{2}$ Concert par le corps de musique *Helvetia*.
- 18 h. Formation du cortège militaire sur la place de fête.
- 18 h. $\frac{1}{2}$ Départ du cortège. Parcours: Miséricorde, rue de l'Hôpital, place Georges-Python. Discours de M. le colonel de Diesbach, vice-président du comité d'organisation, et de M. le colonel Borel.
- 18 h. $\frac{1}{2}$ Départ du cortège. Parcours: Rue Saint-Pierre, avenue de la Gare, rue de Genève, avenue Weck-Reynold, place de fête.
- 19 h. $\frac{1}{2}$ Banquet officiel à la cantine.
- 21 h. Grande manifestation patriotique sur la place de fête. Discours de M. Musy, ancien conseiller fédéral. Productions diverses, illuminations, feux d'artifice. Grand concert par le corps de musique *Helvetia*, de Rüti-Tann.

Jeudi 2 août

JOURNÉE ARGOVIENNE

- 9 h. 23 Arrivée du train spécial; formation du cortège.
- 9 h. $\frac{1}{2}$ Réception des hôtes d'honneur à la gare.
- 10 h. Départ du cortège. Parcours: Avenue de la Gare, rue de Romont, rue de Lausanne, rue du Tilleul, rue des Chanoines, Grand'rue, place de l'Hôtel-de-Ville.
- 10 h. $\frac{1}{2}$ Réception officielle. Discours de MM. Leimgruber, vice-chancelier de la Confédération; Zaugg, conseiller d'Etat d'Argovie.
- 11 h. Départ du cortège. Parcours: Avenue des Alpes, place Georges-Python, rue de l'Hôpital, Miséricorde, place de fête.
- 12 h. $\frac{1}{2}$ Banquet officiel à la cantine. Discours: MM. Hayoz, président du comité des finances; Keller, conseiller national, Aarau. Concert par la *Stadtmusik* de Brugg.
- 15 h. $\frac{1}{2}$ Concert par la *Stadtmusik* d'Aarau.
- 19 h. Souper à la cantine. Concert par la *Stadtmusik* d'Aarau.
- 21 h. Représentation du festival *Mon Pays* à la halle des fêtes.

Concert des groupes costumés

Le comité des festivités a eu l'heureuse idée de grouper les chœurs mixtes costumés du canton pour donner un concert à la cantine, à l'occasion du 1^{er} août. On sait que la journée du 1^{er} août est spécialement réservée à l'armée et aux nombreux Suisses accourus de l'étranger pour prendre part au Tir fédéral.

Une centaine de chanteurs, portant nos anciens costumes fribourgeois, se feront entendre, à la halle des fêtes, pendant le banquet de midi.

Le programme, composé exclusivement de chants populaires de la Gruyère, promet d'être des plus attrayants.

Les musiques à la halle de fête

Demain, jeudi, les musiques de fête seront la *Stadtmusik* de Brougg et la *Stadtmusik* d'Aarau.

La *Stadtmusik* de Brougg, fondée en 1846, est aujourd'hui avantagement connue en Suisse, grâce aux bons résultats obtenus ces dernières années. Au concours fédéral de Zoug, en 1923, elle concourait en deuxième catégorie et totalisait 116 points. La fête internationale de musique de Bâle, en 1926, lui valait le quatrième rang, en deuxième catégorie, avec 146 points, tandis que le concours national de La Chaux-de-Fonds (1927) la voyait atteindre le total de points le plus élevé de toutes les musiques de deuxième division.

Au concours de Berne (1931), elle remportait la huitième couronne de laurier, en première catégorie.

L'année dernière, la *Stadtmusik* de Brougg donna un concert très apprécié au kursaal d'Interlaken.

La *Stadtmusik* d'Aarau, fondée en 1853 et forte aujourd'hui de 48 hommes, est l'une des musiques qui sont restées à l'état de pure fanfare. De 1900 à 1933, la *Stadtmusik* d'Aarau fut conduite par M. Otto Uhlig et remporta, sous sa direction, de beaux succès. Aujourd'hui, c'est M. Korfin, un chef très capable, qui tient la baguette. La *Stadtmusik* a pris part à nombre de concours cantonaux, intercantonaux et nationaux, méritant toujours d'excellents classements.

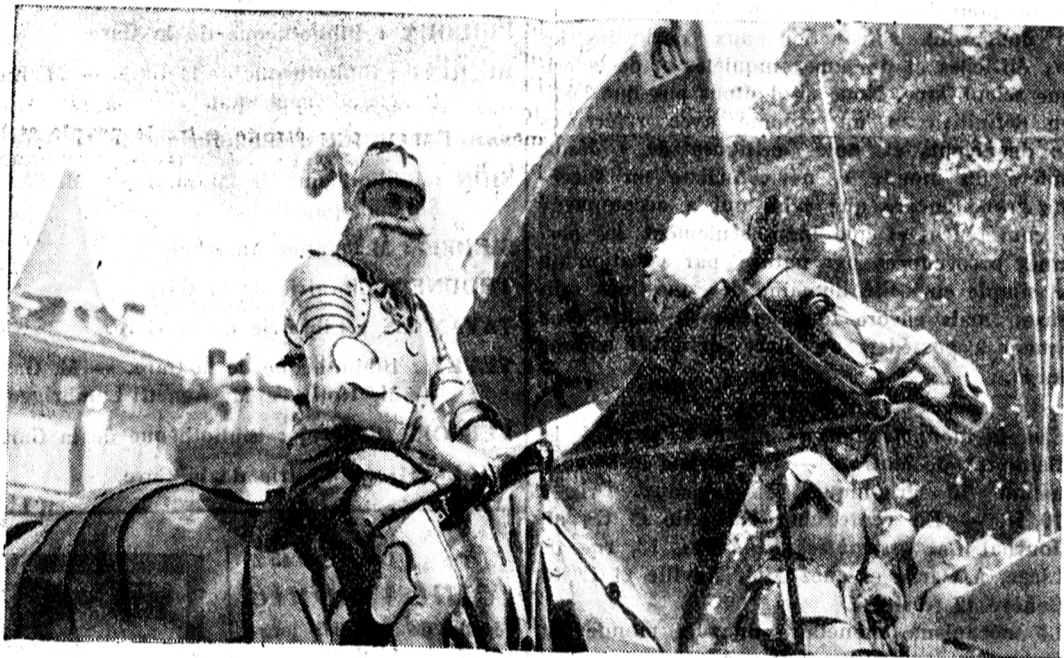
Au Tir fédéral d'Aarau, en 1924, elle fonctionnait comme musique de fête, ainsi qu'à la journée argovienne du Tir fédéral de Bellinzona.

Chœurs d'hommes de la ville

On nous prie de rappeler aux chœurs d'hommes de la ville la manifestation qui aura lieu ce soir, sur la place de fête, à l'occasion du 1^{er} août. Les chanteurs sont invités à se rendre nombreux au rendez-vous qui est fixé à 20 h. 30 devant la pinte fribourgeoise.

Objets perdus et objets trouvés

Perdu: un billet de 50 francs, un manteau gris, un fusil, un fusil 425688, un livret de tir, un baudrier avec baguette, un fusil 292123, un crayon en argent, une pipe, un parapluie de dame, une montre nickel, une paire de lunettes, un portefeuille noir avec un billet de 20 francs, un livret de tir.



Le bourgmestre Hans Waldmann au cortège des tireurs zuricois.

Trouvé: un appareil de photo, un fusil 42505, un portemonnaie, une montre-bracelet, une paire de lunettes dans un étui en cuir.

Le Journal de fête

Le quatrième numéro, coïncidant avec le 1^{er} août et la Journée des Suisses à l'étranger, contient des articles de circonstance de Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg; de M. Motta, conseiller fédéral, et de M. René de Weck, ministre de Suisse à Bucarest (*Propos d'un émigré*).

M. le colonel de Diesbach montre que nous pouvons avoir pleine confiance dans nos armées de milices.

Autres articles: P. de Zurich: « Le développement territorial de Fribourg »; Mme Nessim-Sutorius: « La Société suisse de tir de Paris »; Mlle Niquille: « Le Tir fédéral de 1829 »; Mlle Hélène de Diesbach: « Promenades autour de Fribourg »; Walter Adrian: *Etn Berner bummelt durch Fribourg*; Dr Oskar Vasella: *Das freiburgische Schützenwesen in der Vergangenheit*; Konrad Bänninger: *Dank ans Land*; Arnold Ott: *Heldentum*; professeur Sganzi: *Mirare giusto*; Giovanni Laini: *Il barcaiolo racconta*.

L'illustration hors-texte est consacrée en partie à la ville moyenâgeuse d'Estavayer, dont M. Henri Bise et M. Robert Loup décrivent le charme et les pittoresques usages, et en partie aux fêtes du Tir fédéral.

Prix du numéro: 1 fr. 30. Abonnement aux 6 numéros, 7 fr. S'adresser à l'Art Institut Orell Füssli, Zurich, à la Commission du Journal de fête, à Fribourg, ou aux librairies.

Concerts d'orgue à Saint-Nicolas

Demain jeudi, 2 août, des concerts auront lieu à la cathédrale à 11 h., 14 h., 17 h. 30 et 19 h. 30.

Eglise de la Visitation

Garde d'honneur du Sacré Cœur

Vendredi, 3 août, à 7 h. $\frac{1}{2}$, messe, suivie de l'amende honorable et de la bénédiction du Saint Sacrement; à 5 heures du soir, réunion mensuelle des associés de la Garde d'honneur: sermon, consécration, bénédiction. Le Saint Sacrement restera exposé toute la journée.

Chronique judiciaire

Tribunal militaire

On nous écrit:

Le tribunal militaire de la 2^{me} division a siégé hier mardi à Bulle. Il était présidé par M. le lieutenant-colonel Petitmermet, grand-juge, avec M. le major Etter comme auditeur, et le capitaine Corbaz comme greffier. Il avait à s'occuper de plusieurs cas, dont quelques-uns assez graves.

Le fusilier R. D., né en 1912, était prévenu de violation des devoirs de service, désobéissances répétées, menaces à l'égard d'un gardé militaire, lésions corporelles et voies de fait, injures et menaces à l'égard d'un supérieur. Bien qu'appartenant à une honorable famille, c'est un jeune homme particulièrement violent qui a déjà été condamné civilement à deux ans de colonie pour coups et blessures. Plusieurs témoins ont défilé pour prouver la brutalité des faits survenus à Ryffenalp, le 10 mai dernier. Le tribunal, tenant compte que D. devait achever sa peine civile et réintégrer ensuite le pénitencier, l'a condamné à quatre mois de prison et à une partie des frais.

Le fusilier A. G., prévenu de violation des devoirs de service et désobéissance se trouvant avec le précédent, mais son cas est beaucoup moins grave. Il s'est vu infliger une peine de deux mois de prison avec sursis pendant deux ans et une partie des frais.

Ces deux hommes sont en outre privés de leurs droits civiques pendant trois ans.

Le fusilier F. H. était prévenu d'infraction au devoir et atteinte à la puissance défensive du pays. Condamné à 75 jours d'emprisonnement sous déduction de la préventive et obtenant le sursis pour le reste de la peine, il a été immédiatement mis en liberté.

Les mitrailleurs J. V., G. P., A. G., J. T., devaient tous répondre pour infraction au devoir de servir. V. a été condamné à trois mois de prison et le second à deux mois, sans sursis; G. et T. à deux mois d'emprisonnement, mais avec sursis. En outre, chacun des prévenus a été privé de ses droits civiques pour une année et devra payer le quart des frais.

J. D., convoyeur, également prévenu d'infraction au devoir de servir, a été condamné à quinze jours d'arrêt et immédiatement remis en liberté.

Les diverses défenses furent assumées par le 1^{er} lieutenant Droux, à Fribourg, et le lieutenant Barras, à Bulle.

Marché au bétail de Romont

La commission pour la mise en valeur du bétail de boucherie de Romont nous prie d'annoncer que son prochain marché aura lieu le 7 août et non le 14, comme cela est indiqué par erreur dans certaines publications.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Sociétés de chant de Fribourg. — Les chœurs d'hommes de la ville, soit: la Mutuelle, le Mannerchor, la Société de chant de la ville et le Cæcilienverein, sont priés de se trouver ce soir mercredi, 1^{er} août, à 20 h. 30, sur la place de fête pour exécutions de quelques chœurs patriotiques. Rendez-vous des chanteurs devant la Pinte fribourgeoise. Programme: *O Mein Heimatland*, *Hymne au drapeau*.

La « Mutuelle ». — Rendez-vous de tous les chanteurs, ce soir, mercredi, à 20 h. 30, devant la Pinte fribourgeoise, à la place de fête, pour la manifestation patriotique du 1^{er} août.

devenait la double victime de cette adroite substitution.

Ce fut plus simple pour M. Moranges qui avait, par mégarde, laissé dans sa serviette, chez Mme d'Orville, la feuille de carbone où s'était imprimé le document qu'il fut facile de reproduire par transparence, comme l'avait supposé Natier.

Enfin, sur les insistances réitérées de Berlin, après la tentative avortée du cambriolage du bureau de Suresnes, la bande se décida à s'emparer de l'ingénieur lui-même.

Cette décision fut vivement combattue cette fois par la comtesse.

Ses sympathies pour Loriot, la peine qu'elle allait causer à ce dernier et à sa belle-fille le firent hésiter à donner son consentement à un acte dont, au surplus, elle entrevoyait toute la gravité.

Son opposition, qui pouvait se traduire par avis discret à l'ingénieur de se tenir sur ses gardes, constituait un obstacle au projet audacieux qu'on avait conçu.

Le banquier eut finalement raison des hésitations de la comtesse en lui affirmant qu'il ne s'agissait que d'un moyen d'intimidation sans aucun risque pour son futur gendre.

Il appuya ses arguments par la promesse qu'on saurait reconnaître richement son abnégation.

Elle céda et ce fut par les journaux qu'elle apprit la disparition de l'ingénieur qui lui fut confirmée trois jours après par le banquier lui-même au cours de l'entretien surpris par la femme de chambre de la comtesse et durant lequel on lui compta cinquante mille francs pour prix de sa neutralité.

Le plus difficile était fait, et rien n'indiquait que la police eût le moindre soupçon sur les instigateurs et les auteurs de ce coup de main.

En cela la comtesse et ses complices avaient raison.

Le seul fait qui aurait pu émouvoir le banquier était la brusque disparition de son chauffeur avec son automobile.

Mais quoi! N'était-ce pas lui la première victime de ce vol? Et tout ce qu'on pouvait lui reprocher, c'était que sa plainte n'eût pas été déposée aussitôt entre les mains de la police.

La faute n'était-elle pas due à un oubli de son valet de chambre?

Cela n'avait aucune importance et ne pouvait donner lieu, croyait-il, au moindre soupçon.

Cependant, de l'autre côté de la barricade, c'est-à-dire du côté de la Sûreté, ces soupçons prenaient corps.

La déposition du banquier devant le commissaire de police et devant le juge d'instruction au sujet du chauffeur Hasbein fit une désagréable impression.

On y releva des contradictions singulières, et bien que la Sûreté ne pensât point encore qu'il fût pour quelque chose dans la disparition de l'ingénieur, on trouva son attitude étrange.

Elle paraissait plus qu'étrange à Natier, depuis que Blanche lui avait rapporté l'entretien secret de la comtesse avec le banquier.

Pourquoi ce dernier avait-il dit au juge qu'il s'était blessé à la main à la portière d'un taxi, alors qu'il expliquait vingt-quatre heures après à Mme d'Orville, que c'était « un souvenir qu'il lui avait laissé »?

Quel était cet « il » et la comtesse le connaissait donc pour que le banquier n'eût pas besoin de le lui nommer?

Le vague soupçon qui effleurait M. Schweler s'étendait ainsi sur Mme d'Orville dans une sorte de complicité morale.

Cette complicité prit une autre forme quand Natier eût appris de la bouche de Blanche que le mouchoir ensanglanté trouvé à Boulogne appartenait à la comtesse.

Que dirait-il quand il apprendrait de la bouche de la jeune femme de chambre le procès-verbal du premier cambriolage de la villa Loriot et la dernière visite qu'y avait faite Mme d'Orville en y perdant son sac?

Cette visite, qui compromettait la comtesse, car rien ne l'appela à Boulogne, l'eût confirmé dans la pensée qu'on n'avait point renoncé à faire de nouvelles recherches dans la villa.

C'était une preuve que la bande avait eu des nouvelles du prisonnier dont le silence rendait inutile son incarcération.

C'était aussi la preuve que, ayant écarté l'ingénieur, on espérait fouiller de fond en comble sa demeure.

Mais la perspicacité de Natier avait pris les devants.

Il avait deviné les intentions des espions et espérait en tirer parti pour qu'on délivrât tout d'abord l'ingénieur, car on commençait à redouter en haut lieu qu'on ne lui fit un mauvais parti en faisant disparaître définitivement l'invention avec l'inventeur.

Libérer ce dernier devenait donc l'acte le plus urgent et le plus nécessaire. Après, on s'occuperait de ses ravisseurs et de leurs complices. De ce côté, l'inspecteur Natier estimait qu'il possédait des données suffisantes pour faire aboutir son enquête.

XIII

Depuis son dernier entretien avec sa femme de chambre au sujet de la fameuse nuit du 7 novembre, Suzanne vivait dans un permanent état de trouble.

(A suivre.)

† M. le professeur Benninger

M. Jacob Benninger, fils de feu M. le conseiller national Benninger, de Salvagny, qui vient de mourir si prématurément, avait tout d'abord, après avoir absorbé le programme de l'école primaire dans son village, suivi les cours de l'école secondaire de Morat. Il fréquenta ensuite, pendant deux hivers, les cours agricoles d'hiver de Pérolles, où il se fit remarquer par sa vive intelligence et son ardeur au travail. Il se prépara après par des études spéciales à entrer à la Division agricole de l'École polytechnique fédérale de Zurich, où il obtint le diplôme d'ingénieur agronome. Il continua sa formation professionnelle en travaillant dans les bureaux de l'Union suisse des paysans, spécialement pour ce qui concernait la rentabilité de l'agriculture et l'estimation des domaines. Au début de la guerre, alors que les relations internationales étaient rompues, il fut appelé à l'Institut international d'agriculture de Rome, où sa connaissance des deux langues fut d'un précieux concours. Revenu au pays dans le courant de l'année 1917, il fut nommé, le 22 septembre, professeur à l'Institut agricole de Pérolles, où il ne cessa d'enseigner jusqu'au début de l'hiver dernier, où la maladie l'obligea à demander un congé. Il abandonna également la rédaction du *Paysan fribourgeois* qu'il avait assumée pendant plusieurs années.

M. Benninger connaissait sa profession pour l'avoir exercée lui-même au domicile de ses parents. Aussi son enseignement a-t-il exercé une action très profonde sur la jeunesse agricole de notre canton. Il était président de l'Association des anciens élèves de l'Institut agricole comme aussi de la Fédération cantonale des syndicats des sélectionneurs. En Suisse, il était très avantageusement connu dans tous les milieux agricoles. Il a publié plusieurs ouvrages qui ont eu un gros succès.

M. Benninger a été pendant de nombreuses années membre du Conseil de la paroisse réformée de Fribourg, et, lorsque, il y a quelques années, le président du Synode, M. Leicht, donna sa démission, c'est lui qui fut désigné pour le remplacer.

La mort de M. Benninger prive l'agriculture fribourgeoise d'une force encore jeune, qui aurait pu, dans les circonstances actuelles, lui rendre de grands services, et le canton perd l'un de ses meilleurs enfants.

Vols

On nous écrit :
Deux vols ont été commis dernièrement à Morlon, d'une façon particulièrement audacieuse. Dans le premier cas, pénétrant par une fenêtre entr'ouverte, on emporta diverses denrées. Dans le second cas, on entra également par une fenêtre ouverte dans la chambre même du propriétaire pour emporter une certaine somme et divers objets d'une valeur assez importante.

RADIO

Jeudi, 2 août

Radio-Suisse romande

6 h., leçon de gymnastique. 12 h. 29, signal de l'heure. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 13 h., informations financières. 13 h. 5, suite du gramo-concert. 16 h., émission commune, concert par disques. 18 h., *La sorcellerie*, causerie par M. J. Secretan. 18 h. 30, lectures littéraires. 19 h. 5 (de Zurich), les opérettes classiques, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 45, airs de films sonores. 20 h., *Le roman policier exotique*, causerie par M. Ed. de Keyser, Paris. 20 h. 30 (de Vichy), *Béatrice*, opéra en quatre actes, de Messager; chef d'orchestre: M. Paul Bastide. 21 h. 15 (environ), dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

12 h., musique de ballet, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 12 h. 40, Johann, Josef et Richard Strauss, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 5, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h., récital de chant par Hedwige Ollp.

Radio-Suisse italienne

12 h., nouvelles. Programme de Beromünster. 16 h., programme de Sottens.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 30, concert par l'Orchestre Victor Pascal. 20 h., soirée de chansonniers. Tour Eiffel, 20 h. 30, histoire de la sonate avec le concours de Marie-Antoinette Pradier, pianiste, et André Pascal, violoniste. Paris P. T. T., 20 h. 30, relais de Vichy. Lyon-la-Doua, 20 h. 30, concert de musique de chambre, organisé par l'Association les amis de la Doua. Strasbourg, 18 h. 30, concert par le *Wiener Gitarre-Kammermusik-Trio*. Bruxelles, 20 h., concert par le Radio-Orchestre avec intermède de harpe. Kœnigswusterhausen, 12 h., concert d'orchestre. Une heure consacrée à Paul Lincke. Stuttgart, 18 h. 45, concert récréatif. Munich, 20 h. 10, concert du soir par l'orchestre de la station. Hambourg, 20 h. 10, concert par l'Orchestre symphonique de la station. Londres (Darenty), 18 h. 30, concert par l'Orchestre municipal de Torquay. Londres régional, 21 h. 15, concert par fanfare militaire. Vienne, 20 h. 55, concert consacré à Ludwig Gruber. 23 h., concert par l'orchestre de chambre viennois. Télédiffusion (réseau de Sottens)

8 h. 57 à 9 h., Neuchâtel, signal de l'heure. 14 h. à 15 h. 30, Lyon-la-Doua, chroniques, concert et message pour les malades. 15 h. 30 à 15 h. 59, Bâle, musique enregistrée. 23 h. 30 à 1 h., Dresde, Stuttgart, musique de jazz et musique variée.

Publications nouvelles

R. Père Pinard de la Boullaye. — *Jésus, lumière du monde*. — Un volume in-8° écu de 288 pages; 12 fr.; franco: 13 fr. 20. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (5^{me}).

Qui donc eût pensé que dans une période aussi troublée que celle qui a suivi les événements du 6 février dernier, que, au moment où tant de préoccupations extérieures aux spéculations religieuses assaillaient l'esprit des Français en général et des Parisiens en particulier, le R. Père Pinard de la Boullaye pourrait connaître le merveilleux succès qui a accueilli son 6^{me} carême. Mais précisément, il semble que ces préoccupations extérieures aient rapproché croyants et incroyants des grandes vérités de la religion. Ajoutez à cela l'illustration de la chaire de Notre-Dame et le talent, l'éloquence, la science du R. Père Pinard de la Boullaye, vous vous expliquerez le succès dont nous parlons. Jamais la basilique métropolitaine n'avait été plus remplie. Jamais tant d'auditeurs n'ont été à l'écoute de la radio. Jamais les fascicules n'ont été enlevés avec le même enthousiasme. On ne s'étonnera pas que le volume définitif ait été attendu avec plus d'impatience encore que par le passé.

Aussi bien ce volume apporte-t-il la réponse attendue avec angoisse par tant d'âmes contemporaines puisque, dans les ténèbres de l'heure présente, il traite de « Jésus, lumière du monde ». Le titre de la première conférence: « La plus redoutable des crises », témoigne de l'actualité du sujet.

Celui des suivantes: « Le progrès indéfini de l'humanité », « L'adaptation nécessaire des dogmes », « Si le Christ n'a rien enseigné », « Si le christianisme est fait d'emprunts », « L'originalité du christianisme primitif », prouvent à l'évidence qu'il était difficile de correspondre mieux que ne l'a fait le Père Pinard de la Boullaye dans son carême de 1934 aux préoccupations universelles.

On trouvera exposée avec un talent qui s'affirme sans cesse davantage, talent d'orateur et de savant, avec l'émotion que peut apporter un apôtre ardent à vouloir attirer à Dieu des âmes, on trouvera disons-nous, dans ce volume, la solution de quelques-uns des plus graves problèmes qui se posent à l'esprit humain.

Précisons que le texte des conférences est accompagné de notes importantes et nombreuses qui ne pouvaient figurer dans les fascicules et qui donneront satisfaction aux curiosités les plus difficiles et des âmes inquiètes et de la critique scientifique. Nous ne doutons pas que l'édition définitive en un volume avec références aux documents et notes critiques de « Jésus, lumière du monde », ne connaisse un succès plus grand encore que celui qui a accompagné les conférences et que non seulement les personnes préoccupées par nature, par vocation ou par simple curiosité humaine des questions religieuses, mais encore tous les esprits cultivés ne tiennent à posséder un livre définitif comme celui-là.

Où va la monnaie dans le monde? par M. le Banneret de Matran. — Un volume in-8° contenant 10 graphiques et tableaux. Prix: 10 fr. — En vente chez Hachette et Co, au Journal *Les assemblées générales*, 13, rue de Liège, à Paris, et chez MM. Naville et Co, à Genève (2 fr. 40).

Le mécanisme monétaire dans le monde est de nouveau complètement faussé.

Comment les choses se sont-elles passées? C'est ce qu'en quelques chapitres analyse le livre de M. de Matran.

Se limitant volontairement aux faits essentiels, l'auteur a mis en évidence les disparités dont souffrent cruellement, à l'heure actuelle, les économies de si nombreux pays.

Des graphiques judicieusement répartis dans le texte, illustrent les mécanismes monétaires décrits. En outre, des statistiques qui, jusqu'ici se trouvaient éparpillées dans diverses publications (en majorité étrangères) ont été réunies en tableaux très complets.

En quelques pages, l'auteur pose toute la question monétaire telle qu'elle se présente aujourd'hui devant le monde entier. Il formule un plaidoyer ardent pour un retour général au fonctionnement du véritable étalon-or, celui que nous avons connu en des temps moins troublés.

En voulant « diriger » la monnaie, on en est arrivé, en effet, un peu partout, à la nécessité absolue de « tout diriger dans la vie économique ».

Il n'est point d'indépendance en ce domaine et bien des nations se trouvent devant le dilemme suivant: ou changer de politique monétaire ou changer de politique économique.

Ce livre est de pleine actualité: c'est un document qui appuie la thèse que vient d'exposer si brillamment à la tribune de la Chambre M. Paul Reynaud, député de Paris, ancien ministre.

A tous ceux qui veulent étudier objectivement la question pour se faire une opinion en toute impartialité, la lecture des documents présentés par M. de Matran s'impose.

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

LA LIBERTÉ

est en vente à :

AIGLE : Bibliothèque de la Gare.

BÂLE C. F. F. : Librairie de la Gare.

BERNE : Librairie de la Gare. — Kiosque supplémentaire Bahnhofhalle. — Kiosque Bubenberplatz. — Kiosque Kursaal. — Kiosque à journaux Hirschengraben.

BROC : M. Fernand Barras.

BIENNE : Librairie de la Gare. — « Vaba » Bienne-Transit.

BULLE : Bibliothèque de la Gare. — Librairie Baudère. — M^{me} Colliard.

BELLINZONA : Agence journaux Colombi.

BRIGUE : Bibliothèque de la Gare.

CHAUX-DE-FONDS : Kiosque du Casino.

COSSONAY : Bibliothèque de la Gare.

COLOMBIER : M. Robert.

CHÂTEL-SAINT-DENIS : Bibliothèque de la Gare.

DELÉMONT : Librairie de la Gare.

ESTAVAYER-LE-LAC : M. Alf. Bourqui, nég.

GENÈVE : Bibliothèque de la Gare. Vestibule. — Bibliothèque de la Gare. Entrée. — Agence générale des journaux, Naville & Cie.

LAUSANNE : Bibliothèque de la Gare. — Kiosque de la Poste.

LOCARNO : Librairie de la Gare.

LUCERNE : Bibliothèque de la Gare.

MONTREUX : Bibliothèque de la Gare. — M. Delèze. — M. Sponzio.

MORAT : Bibliothèque de la Gare.

MONTHEY : M. Antoine Giovanola.

MENDRISIO : Librairie de la Gare.

NEUCHÂTEL : Bibliothèque de la Gare. — Kiosque Hôtel-de-Ville. — Kiosque à journaux, place Purry. — M. Dupuis.

OLTEN : Bibliothèque de la Gare.

PALÉZIEUX : Bibliothèque de la Gare.

PAYERNE : Bibliothèque de la Gare.

PAYERNE : M. Bersier.

PUIDOUX : Bibliothèque de la Gare.

ROMONT : Bibliothèque de la Gare. — M. Emile Panchaud, négociant.

SAINT-MAURICE : Bibliothèque de la Gare.

SION : Bibliothèque de la Gare. — M. Charles Schmid, papeterie.

SIERRE : M. Walter Amacker.

THOUNE : Librairie de la Gare.

TAVANNES : Librairie de la Gare.

VEVEY : Bibliothèque de la Gare. — M. Gasser. — M. Holl. — M. Agnetti-Lambrigger.

VERSOIX (Genève) : Bibliothèque de la Gare.

WILLISAU : Librairie de la Gare.

YVERDON : Bibliothèque de la Gare.

ZURICH-ENGE : Librairie de la Gare.

ZURICH, gare princ. : Suppléments. — Kiosque, Librairie de la Gare, Perronhalle. — Librairie de la Gare, Hauptengang.

ZOUG : Librairie de la Gare.

« Le Mois »

Le Mois inscrit au sommaire de son dernier numéro: Où en sont les espoirs d'organisation dans l'Europe danubienne? par M. Paul-Boncour; La restauration du crédit en Roumanie, par M. Dimitresco, gouverneur de la Banque nationale de Roumanie; Sémiramis, par M. Paul Valéry; Journalisme et littérature, par M. Louis Roubaud. En outre, ce numéro du *Mois* nous apporte deux études extrêmement complètes, l'une politique, l'autre économique, sur la question de la Sarre, et une quarantaine d'articles d'actualité parmi lesquels nous citons au hasard: la guerre en Arabie, l'automobile dans le monde, la littérature et le prolétariat, la crainte de la mort chez l'homme primitif, etc., enfin six « portraits » biographiques consacrés à MM. Joseph Beck, Adrien Marquet, Norman Davis, Pierre Drieu La Rochelle, Henri-Matisse et le docteur Guéniot.

En s'adressant aux éditeurs Maulde et Renou, 144, rue de Rivoli, Paris, on peut recevoir le n° 41 du *Mois* contre 15 fr. ou un volume spécimen contre 5 francs.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

†

Monsieur et Madame Ernest Mauron-Longchamp et leurs enfants; M. et M^{me} Max Roos-Mauron et leurs enfants; M. et M^{me} Ernest Mauron-Mauron et leurs enfants; les enfants de feu Emile Mauron; les familles Mauron et Lauper, à Fribourg et Wolhuser, à Romont, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Ursule MAURON

née Tinguely

leur chère mère, belle-mère, grand-mère et parente, décédée après une longue maladie, à l'âge de 82 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, jeudi, 2 août, à 9 h. 1/4.

Départ de l'Hôpital cantonal à 9 heures.

Récitation du chapelet mercredi soir, à 8 heures, à Saint-Pierre.

Le présent avis tient lieu de faire part.

Un 45 Z
teint velouté

résulte de l'emploi journalier du véritable
Savon au

Lait de lis

Marque **Bergmann**
deux mineurs

complété par la
Crème au lis « Dada »

A Fribourg, en vente dans toutes les pharmacies, en outre chez:

A. Christinaz, droguerie Droguerie Egger & Cie. Parfumerie Mlle Meyer. Parfumerie Moderne.

Bulle: Pharmacie A. Barras. Droguerie Paul Dubas.

Châtel-Saint-Denis: Pharmacie P. Oberson.

Romont: Pharmacie J. Frey. Pharmacie L. Robadey.

GROSSESSES

Ceintures spéciales en réclame, dep. Fr. 12.50. Bas à varices, avec ou sans caoutchouc, dep. Fr. 5.50. Envoi à choix. 406-81

R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

Téléphone 12.65
Bains des Places
Rue de la Banque, 22
Fribourg
Ouvert tous les jours.

FLY-TOX Inodor
sans odeur, pour chambres de malades, cuisines, salles à manger, chambres d'enfants. Aussi efficace que FLY-TOX
Estagnons 2,75 3,75 5,25
En vente dans: Pharmacies, Drogueries, Magasins
Vente en gros: Etablissements JEF S. A., 9, rue du Marché, Genève.

Madame Jacob Benninger et ses enfants, Jean-Louis et Claude, à Fribourg;
 Madame veuve Louis Chervet, à Praz-Vuilly;
 Monsieur et Madame Hans Benninger, à Galmiz;
 Monsieur et Madame Peter Benninger, à Salvagny;
 Monsieur et Madame Samuel Pfister-Benninger, à Altavilla;
 Monsieur et Madame Alfred Benninger, à Salvagny;
 Monsieur et Madame Gottfried Gutknecht-Benninger, à Ried;
 Monsieur et Madame Edouard Benninger, à Salvagny;
 Monsieur et Madame Ernest Benninger, à Salvagny;
 Monsieur et Madame Louis Chervet, à Praz-Vuilly;
 Monsieur et Madame Daniel Chervet, à Berne;
 Monsieur et Madame Alfred Chervet, à Praz-Vuilly;
 et les familles parentes et alliées,
 font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jacob BENNINGER
 professeur à Grangeneuve

leur cher époux, père, beau-fils, frère, beau-frère et parent, décédé après une longue maladie, à l'âge de 45 ans.
 L'enterrement aura lieu jeudi, 2 août, à 13 heures.
 Culte au domicile mortuaire : avenue du Moléson, 14, à 12 h. ½.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La Fédération cantonale des sélectionneurs a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jacob BENNINGER
 fondateur et président d'honneur de la Fédération

L'enterrement aura lieu jeudi, 2 août, à 13 heures.
 Domicile mortuaire : Avenue du Moléson, 14.

L'Union des Paysans Fribourgeois a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jacob BENNINGER
 membre du Comité cantonal et rédacteur du « Paysan fribourgeois »

L'enterrement aura lieu à Fribourg, jeudi, 2 août, à 13 heures.

La section de Fribourg de la Société de la presse suisse fait part du décès de son cher membre passif

Monsieur Jacob BENNINGER
 professeur, rédacteur du « Paysan Fribourgeois »

Le comité prie les membres de la section d'assister nombreux aux obsèques, qui auront lieu jeudi, 2 août, à 1 heure de l'après-midi.
 Domicile mortuaire : avenue du Moléson, 14.



La Commission de surveillance, les Directions, le Corps professoral et les Elèves de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg et de l'Ecole fribourgeoise de laiterie, à Grangeneuve

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur regretté collègue et maître

Monsieur Jacob BENNINGER
 Ingénieur-agronome, Professeur à l'Institut agricole, Chef de la Station cantonale de cultures et de phytopathologie

L'enterrement aura lieu jeudi, 2 août, à 13 heures.
 Domicile mortuaire : Avenue du Moléson, 14.

L'Association des anciens élèves de l'Institut agricole de Pérolles et Grangeneuve fait part du décès de son dévoué président

Monsieur Jacob BENNINGER
 professeur

L'enterrement aura lieu jeudi, 2 août, à 13 heures.
 Domicile mortuaire : Avenue du Moléson, 14, à Fribourg.

Vient de paraître La douzième édition de

LA ROUTE APLANIE

PAR S. EXC. MONSIEUR BESSON EVEQUE DE LAUSANNE, GENEVE ET FRIBOURG
 Prix : Fr. 2.50

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL
 Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Collection complète Grenadiers d'or et ECUS de Tirs Fédéraux

plus divers en double et médailles officielles grand module des tirs fédéraux : Genève 1887, Frauenfeld 1890 et Glaris 1892. — Adresse : E. Margot-Turin, Fleurettes, 10, Lausanne.

VOYAGES DE SOCIÉTÉS PARIS - LISIEUX

et Océan Atlantique (Deauville-Trouville) (organisés par le Kath. Jugendamt de Lucerne) 17-22 septembre 1934 (Depuis Bâle, Fr. 148.-) Fr. 155.-

Ces prix comprennent : Départ de Lucerne dans de confortables wagons suisses, soins et logement dans de bons hôtels, ainsi qu'un programme d'excursions des plus variés.
 Excursions en auto jusqu'à Versailles (tours de ville). 35.626 Lz
 Prospectus très précis et gratuits par le Kath. Jugendamt, Lucerne, St. Karliquai, 12. Tél. 21.256.

Trouvé

26 juillet, porte-monnaie. Réclamer : Joséphine Schræter, Pensier, 40992

Bonne à tout faire

15-16 ans, travailleuse et honnête, est demandée. Boulangerie Meler, 8, r. Kléberg, Genève.

Personne de toute confiance, bonne ménagère, dans la cinquantaine, demande place dans une cure. 9475 L
 Renseignements : D. 76 L, Imprimerie de la Cathédrale, Lausanne.

A remettre, à Genève, bon Café-Restaurant sur bon passage. Pr traiter, nécessaire Fr. 40.000.- S'adr. sous P 13851 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

APPARTEMENT de 3 chambres, salle de bain installée, eau chaude, chauffage central. Entrée : tout de suite ou date à convenir.
 S'adresser : Garage Central, Criblet.

ON DEMANDE UNE

Jeune fille

présentant bien, pour aider à la cuisine, au café et au restaurant, de 20 à 25 ans. 18830 L
 Faire offres avec photo au Buffet de la Gare de Gland. Téléphone 98.002.

On demande

une bonne et honnête fille pour le café et aider au ménage. Entrée tout de suite.
 S'adresser sous chiffres P 13852 F, à Publicitas, Fribourg.



Monsieur et Madame Etienne Hayoz-Broillet, à Belfaux;
 Madame Colette Deillon, à Siviriez;
 Monsieur Pierre Broillet et ses enfants, à Grolley, Zurich, Fribourg et Ponthaux,
 font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Félicien BROILLET

leur cher frère et oncle, pieusement décédé à Fribourg, le 31 juillet, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à Ponthaux, vendredi, à 9 heures.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Romain de Weck

sera célébré à l'église de Saint-Pierre, jeudi, 2 août, à 8 h. ½.

L'étude de Me A. Villars avocat

est transférée

à l'avenue de la Gare N° 23

(ancien bâtiment des Entreprises électriques fribourgeoises). 249-1

H. Lippacher

chirurgien-dentiste absent en août

Occasion Manteaux de pluie dep. Fr. 14.- chez

TIEFNIG

Frib. 11, r. Romont, 1er

A remettre un joli

Logement

de 3 ou 4 chambres, en plein soleil. 40993
 Pour visiter, s'adresser à Mme veuve Schaad, rue de Zähringen.



Ce soir, à 20 h. 30 à TARIF REDUIT
CHARLES BOYER dans **L'EPERVIER**
 d'après la célèbre pièce de Francis de Croisset
 Téléphone 1300

CINEMA ROYAL
 Ce soir, à 20 h. 30
 La délicieuse comédie viennoise avec **Kate de Nagy** et **Lucien Baroux**
 Au même programme : **Le cortège de la journée officielle**
 TEL. 714



Tir fédéral

Fribourg 1934

20 juillet - 5 août

Journal de fête officiel

6 numéros, textes en français, allemand, italien. Pour abonnement et souscription des albums, s'adresser à la **Librairie J. C. Meyer, Fribourg** concessionnaire pour le canton. Tél. 97. Compte de chèques postaux 11a 412. Prix d'abonnement pour les 6 numéros : Fr. 7.-. Prix unique par numéro : Fr. 1.30. Album des 6 numéros, richement illustré et relié : Fr. 9.- 193-6

CELLOPHANE

pour stériliser les fruits, légumes, viandes, etc.

Méthode simple et bon marché pour stériliser
 Prix : Fr. 1.-

CELLOPHANE pour VERRES à CONFITURE

Double paquet : 80 centimes

Aux Librairies St-Paul, Fribourg



MÉNAGÈRE

PLACE PALUD LAUSANNE

Visitez nos expositions permanentes. Demandez nos catalogues et conditions. FACILITÉS DE PAIEMENT

Tir fédéral Fribourg Festival " Mon Pays "

800 exécutants

Représentation extraordinaire : samedi 4 août.

Représentation ordinaire : dimanche 5 août.

à 21 heures

Prix des places : Fr. 10.-, 7.-, 5.-, 4.-, 3.- et 2.-

Billets à l'avance chez { L. VON DER WEID (Tél. 20, chèque postal 11a 89) } jusqu'à { R. STEINAUER (Tél. 952, chèque postal 11a 820) } 17 heures

et à l'entrée de la Halle des fêtes, dès 18 heures.

Les commandes par téléphone ne peuvent pas être acceptées. Par contre, les personnes qui auront envoyé le montant de leur commande plus 45 ct. pour frais de port, recevront les billets commandés par retour du courrier. 216-32

COUVRE-PIEDS & EDREDONS

Grand stock en magasin
 Transformation des Duvets en couvre-pieds
 Dépôt de fabrication.
 Se recommande : 2-13
 Willy Bopp, tapissier-décorateur, rue du Tir, 8, Fribourg.

On demande pour tout de suite

VENDEURS ET VENDEUSES

pour vente d'articles souvenirs. — S'adresser tout de suite, aujourd'hui même, à **G. Bise, Grand'rue, 13, Fribourg.** 13857

VOYEZ NOS VITRINES

VOYEZ NOS VITRINES

ACTUELLEMENT

VENTE à des prix excessivement bas

Maison spéciale de confections soignées p. hommes, jeunes gens et garçonnets

A LA PERFECTION

Jacques GUGGENHEIM-SCHNEIDER, Avenue de la Gare, 10, Fribourg



1234 SAINT-PREX 1934

Lac Léman (Vaud)

Fête du 7^{me} centenaire

Samedi 18 et dimanche 19 août

**GRAND CORTÈGE
HISTORIQUE**600 participants - 100 cavaliers
5 musiques - 6 chars

VILLAGE LACUSTRE

DOCTEUR

MORARD

Nez - gorge - oreilles

Absent

Reprendra ses consultations le 30 août.

Ch. P. Ryssel

Méd. dent.

absent

reprendra ses consultations le 20 août, à son nouveau domicile

23, avenue de la gare

(ancien bâtiment des Entreprises Electriques fribourgeoises, pharmacie Cuony, Fribourg). 249-1

LOCATION DE PINTELa commune de Ponthaux met en soumission la location de sa pinte avec terres et dépendances, pour le terme de 6 ans, dès le 1^{er} janvier 1935. Seule dans la localité, elle offre de réels avantages à tout preneur sérieux.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de M. Jacquaz L., syndic, jusqu'au 4 août 1934, à 18 h.

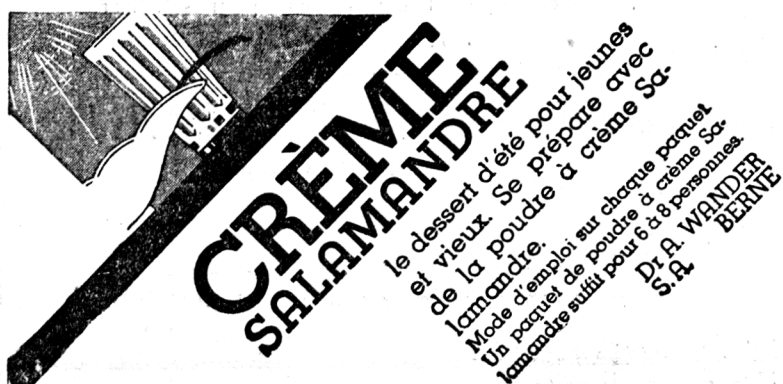
13586

Le Conseil communal.

**CHAUDRON
GRUYÉRIEN**

Au magasin Basile GADI, rue de Romont, 2, Fribourg, sont exposés et en vente dès ce jour les chaudrons gruyériens, modèle original et déposé No 52173, fabrication J. FIRMANN, BULLE

chaudron livrable tout de suite, pendant et après le Tir fédéral, le plus beau modèle existant et fabriqué sur demande avec armoiries de famille. 2534

**Pour un bon taxi**

pendant le TIR FEDERAL

Tél. au N° 800

jour et nuit

Stucky frères

LE CABINET DENTAIRE

G. Favez

Place de la Gare, 36

FRIBOURG


sera fermé
du 30 juillet au 25 août
D^r Grobéty

DENTISTE


ABSENT jusqu'au 13 août

Nouveau domicile :

Place de la Gare, 37Entrée en face du buffet de la Gare
1^{re} et 1^{me} classe 246-3

Demandez partout le

**Düdingen-
Süssmost**

(jus de pommes sans alcool)

Ravissantes cartes-photosdu grand cortège
de la journée officielle du Tir fédéral230 groupes différents
50 cent. pièce

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Remontage

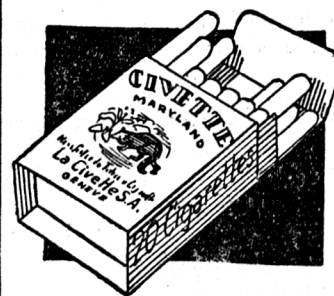
de matelas et meubles rembourrés

Travail soigné 2-6

Se recommande :

W. BOPP, tapissier-décorateur, Fribourg.
Rue du Tir, 8 Tél. 1648.**Enfin!**la cigarette attendue par les
connaisseurs en tabac noir.

CIVETTE MARYLAND format normal	0.60
CIVETTE MARYLAND grand format	0.80
CIVETTE BLEUE format normal	0.60
CIVETTE BLEUE grand format	0.80

DÈS LE 1^{er} AOUT VOUS POUVEZ
OBTENIR LES CIGARETTES
"CIVETTE", DONT LE TABAC
FLEISCHBEIN BÉNÉFICIE D'UNE
RÉPUTATION de PLUS D'UN SIÈCLE

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

26, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. N° 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m 3 m 6 m 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Bomont, 7

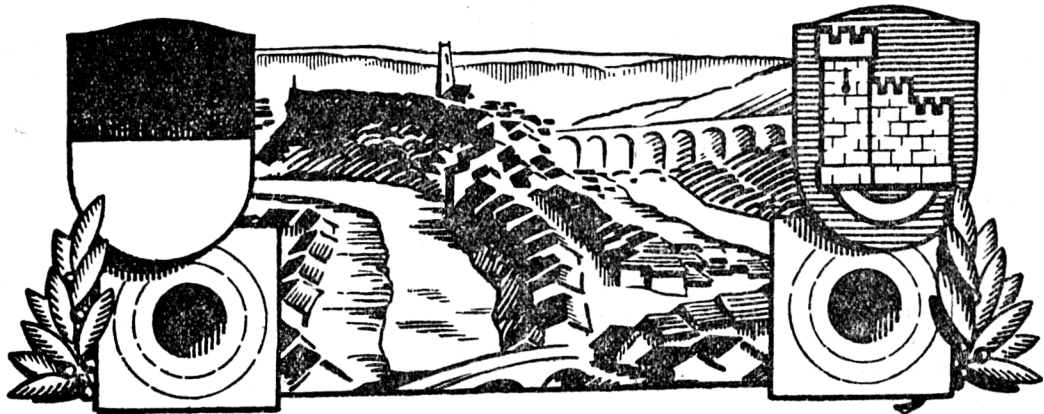
Téléphone 6.46

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.



Le Tir fédéral

La Journée de l'armée et des Suisses de l'étranger

La réunion générale des Suisses de l'étranger

Les Suisses de l'étranger sont accourus nombreux au Tir fédéral de Fribourg, heureux de répondre à la convocation qui leur avait été adressée pour cette Journée du 1^{er} août, qui leur était consacrée en même temps qu'à l'armée.

C'est la vénérable salle du Grand Conseil, dans notre Hôtel-de-Ville brillamment pavovisé, qui a abrité leur assemblée, où l'on voyait des Suisses venus de tous les cieux de l'univers.

M. Lætt, président de la commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société helvétique, présida la séance. Il fit un éloquent tableau des services que rendent à la patrie les Suisses du dehors, adressa un hommage à M. Gonzague de Reynold, pionnier du mouvement, et salua la présence de M. le conseiller fédéral Motta. Puis M. le conseiller d'Etat Bovet prit la parole dans les termes que nous avons relatés ce matin.

M. Lætt donna ensuite la parole à M. de Traz, membre de la Commission. L'éminent écrivain montra lui aussi l'immense contingent de nos compatriotes disséminés dans les divers pays qui nous entourent, et convia ceux qui restent au pays à prendre conscience de l'importance de ce vingt-troisième canton répandu par le monde.

Il nous faut apporter notre appui fidèle au Secrétariat de la Société des Suisses à l'étranger, mais surtout il importe que nous fournissions à nos compatriotes isolés une forte conception du pays ; il importe que nous leur donnions le spectacle et l'encouragement d'une nation toujours nouvelle et revivifiée.

Après que les applaudissements eurent cessé, le président donna la parole à M. Zellweger, avocat à Zurich, lui aussi membre de la Commission. M. Zellweger parla de l'envahissement toujours plus grand du nationalisme dans les nations qui nous entourent et de l'obligation impérieuse qu'ont les Suisses de résister à cette vague montante qui ne doit pas effleurer nos institutions nationales. Les écoles, mais surtout la presse et la radio, sauront maintenir chez nos compatriotes l'idéal qu'ils ont reçu avant de quitter la patrie.

M. Suter, président de la Nouvelle Société helvétique de Londres, dit à son tour la nécessité de soutenir nos colonies de l'étranger, afin qu'elles puissent accomplir une œuvre profitable à elle-même et à la patrie ; c'est un devoir de patriotisme. Il faut veiller sur les jeunes qui partent à l'étranger ; ils doivent y être bien préparés par une solide éducation et une formation à toute épreuve, afin de pouvoir affronter les difficultés et les dangers de cette transplantation. M. Suter se plut à reconnaître la vie agréable qui est faite en Angleterre aux Suisses qui y sont reçus.

Une chose, cependant, reste à déplorer : c'est que, au bout d'une génération ou deux, ou même avant, quelques-uns ne connaissent déjà plus le nom de la Suisse que comme un terme de géographie. A cela, il importe de remédier par un contact soutenu entre la mère-patrie et ses enfants émigrés, par l'enseignement suisse à l'étranger, et par tous les moyens d'influence qui sont à notre disposition.

M. Trembley, du Caire, loua l'hospitalité large et bienveillante que l'Egypte donne à nos Confédérés et la grande discrétion des autorités, ce qui fait qu'aucun danger de pression quelconque n'est à craindre là. Le seul danger est celui d'une certaine indifférence qui semble s'emparer des colonies après un temps plus ou moins pro-

longé ; comme M. Suter, M. Trembley préconise comme remède une plus grande influence de l'école. Il voudrait que les secours de la Confédération pussent parvenir en plus grande abondance.

Ensuite vint le tour des délégués suisses de l'Italie. M. Chevalley, président de la Société suisse de Milan, adressa à l'assistance un appel vibrant ; il désirerait un contact plus étroit entre nos autorités et les Suisses émigrés et entre ceux-ci ; des subsides plus importants seraient également nécessaires, afin que tous, et surtout les plus pauvres, puissent participer à la vie de nos sociétés à l'étranger. Les écoles mériteraient un soin plus grand.

M. Chevalley s'adressa ensuite à tous ceux qui, comme lui, ont quitté le pays, pour les exhorter chaleureusement à porter toujours leur drapeau sans adjoindre à l'emblème de la patrie les insignes de partis étrangers quelconques. Ce n'est qu'à cette condition que les Confédérés d'outre-frontière resteront vraiment indépendants.

M. Manfrini, président du Cercle commercial suisse à Milan, succéda à M. Chevalley et donna un aperçu de l'activité de la société qu'il préside et des conditions que doivent aider à réaliser les Suisses du pays pour que toutes les organisations similaires de l'étranger puissent vivre et prospérer.

Enfin, M. Masnata, de Lausanne, attira l'attention sur la situation des Suisses dans les pays qui ont subi, ou peut-être subiront des révolutions nationalistes.

L'affaire capitale est sans conteste celle de l'avenir de la jeunesse suisse à l'étranger.

La parole fut offerte ensuite à M. le conseiller fédéral Motta.

M. Motta adressa à tous les assistants son salut personnel et celui du Conseil fédéral tout entier. Ce n'est pas seulement avec intérêt, mais avec une réelle émotion qu'il a écouté les discours, imprégnés d'un sentiment de pur patriotisme tel qu'il est impossible de ne pas se sentir remué, surtout en ce jour de 1^{er} août.

On a senti que l'émotion évoquée par M. Motta n'était pas un vain mot lorsqu'il a rendu grâce à Dieu d'avoir sauvé le pays dans des circonstances où l'habileté même de ses magistrats ne lui eût pas épargné la tour-

mente ; lorsqu'il parla de ceux qui sont morts pour le service du pays, et aussi des vivants qui ont donné à la patrie toutes leurs forces et toutes leurs aptitudes, et qui nous permettent aujourd'hui de nous réunir pour jeter ce regard en arrière.

M. Motta assura les Suisses vivant à l'étranger de toute la sollicitude du Conseil fédéral et de sa vigilance de chaque jour ; aucune critique ne saurait plus s'élever si l'on connaissait tout le labeur auquel s'adonnent nos autorités pour satisfaire ces compatriotes exilés. Il remercia la Nouvelle Société helvétique de l'effort qu'elle a accompli.

Aider le secrétariat à subsister, à se développer, est une œuvre sacrée, et M. Motta espère que le Conseil fédéral prêtera une oreille favorable au chef du Département politique, lorsque ce dernier demandera d'augmenter le subside fédéral en faveur du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Cet organisme doit rester libre, indépendant ; il doit demeurer fidèle à l'esprit dans lequel il a été fondé.

M. Motta émit ensuite quelques considérations sur la vie des Suisses dans certains pays voisins, et sur nos relations avec ces pays. Que M. Suter ait dit, dans son bel exposé, que les Suisses vivent commodément en Angleterre, il n'y a là rien d'étonnant : l'Angleterre jouit d'une liberté fondée sur les siècles, et par là son régime se rapproche du nôtre.

L'idéal serait, certes, que tout Suisse vivant à l'étranger eût, après la Suisse, une seconde patrie.

La France est également un pays de liberté, dont l'idéal se rapproche sensiblement du nôtre, et même là où les difficultés matérielles, en ces temps pénibles, assaillent nos compatriotes, aucune difficulté d'ordre moral ne leur est faite en ce pays, où tout Suisse se trouve à l'aise.

Avec l'Italie, nos relations sont maintenant excellentes ; M. Motta s'en félicita, et rendit hommage au chef du gouvernement italien, M. Mussolini, de sa bienveillance à l'endroit des Suisses établis en Italie.

Il est nécessaire, dit M. Motta, que nous entretenions avec les nations voisines, et avec toutes les nations, des relations correctes, si possible cordiales.

M. Motta se réjouit de l'heureuse conclusion de l'accord financier entre la Suisse et l'Allemagne ; il exprima le vœu qu'aux prohibitions journalistiques de l'Allemagne, auxquelles notre gouvernement a dû répondre en prenant les mêmes mesures à l'égard de certains journaux allemands, succéderait un régime de liberté réciproque.

Au sujet de l'affaire de contrebande naziste de Rorschach, la Suisse attend satisfaction. Elle ne peut laisser passer un fait qui constitue une violation de notre neutralité et demande aux autorités allemandes d'enquêter sur cet incident, de punir les coupables, de prendre garde qu'une récidive ne puisse se produire. Nous ne doutons pas, dit M. Motta, que le gouvernement allemand condamnera les auteurs de cette affaire.

M. Motta parla ensuite du vent de rénovation nationale qui souffle ces temps sur la Suisse ; il se déclara partisan de cette rénovation ; il n'est pas opposé à une révision constitutionnelle ; au contraire, ce doit être pour les Suisses une occasion de réfléchir sur les données fondamentales de l'Etat. Notre système de gouvernement est sans conteste un des meilleurs du

monde ; de nombreuses nations nous l'envient ; à sa stabilité doit encore s'ajouter une plus grande cohésion intérieure.

M. Motta termina en proposant à la méditation des Suisses ces vers du poète Hugo Marti :

*Hier engen uns Grenzen,
Drum bau unser Herz
Die wachsende Heimat
Himmelwärts.*

Une tempête d'applaudissements fit écho aux paroles de M. Motta ; puis, le président leva la séance et tous se rendirent à la salle des Pas Perdus pour y prendre l'apéritif offert par le comité d'organisation et servi avec grâce par des jeunes filles en costumes suisses.

Le banquet

A midi, une grande animation régnait déjà à la cantine. Officiers, soldats et tireurs se pressaient aux issues. Au moment où commença le banquet, il ne restait que de rares places libres dans la vaste salle de fête. Suisses de Paris, de Bruxelles, de Madrid, d'Italie et d'Allemagne formaient un contingent nombreux, dont l'arrivée à la cantine provoqua une amicale ovation.

On remarquait aux tables d'honneur MM. les conseillers fédéraux Motta et Minger ; M. Musy, ancien conseiller fédéral ; MM. les colonels Wille, Guisan, de Diesbach, Biberstein, Tissot, Mischer, Borel, Spycher et Bays ; MM. les conseillers d'Etat Vonderweid, Buchs et Bovet ; MM. René de Weck, Robert de Traz, de Segesser et Suter ; les représentants du comité central de la Société suisse des carabiniers, du comité d'organisation et du comité de réception, ainsi que de nombreux membres des autorités civiles et militaires.

Après que M. Widmer eut proclamé les résultats de la matinée et lu quelques télégrammes, provenant en majeure partie de Suisses à l'étranger, la musique *Helvetia* de Rütli-Tann exécuta avec un bel élan la Marche du Tir fédéral de 1934. Le Groupe choral fribourgeois, la *Méodie pastorale* de Gruyères et le Chœur mixte de Bulle exécutèrent ensuite les chansons aimées où se révélèrent le génie populaire fribourgeois. *L'alpée*, *Le chagrin de Madeleine*, *Là-haut sur la montagne* furent longuement applaudis.

Puis, M. Vonderweid, président du Conseil d'Etat, salua les représentants des Suisses à l'étranger et ceux de l'armée.

Discours de M. Vonderweid président du Conseil d'Etat

Messieurs les conseillers fédéraux,
Officiers, sous-officiers et soldats,
Chers confédérés,

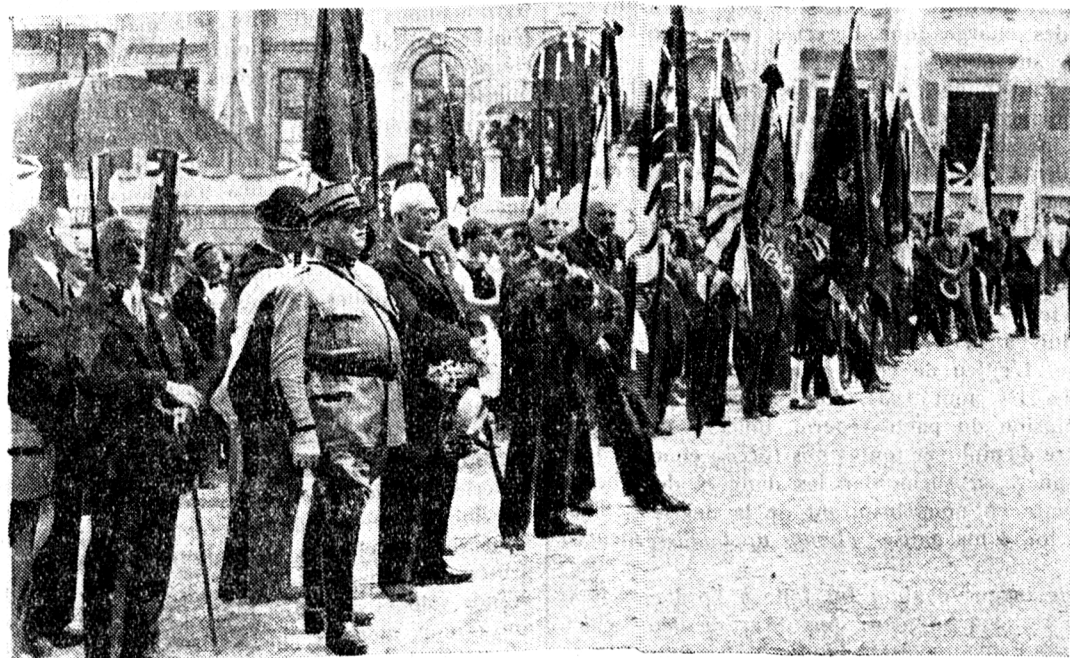
Au nom du gouvernement et du peuple fribourgeois, je salue aujourd'hui nos compatriotes qui vivent au delà de nos frontières et les représentants de notre armée et leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

Des Suisses à l'étranger, il en fut de tout temps ; ceux d'aujourd'hui sont des pionniers ; ceux d'autrefois étaient des soldats, formaient des régiments, une des gloires de notre passé. Une belle devise était inscrite sur leurs drapeaux : Honneur et fidélité. Les brillants uniformes ont disparu ; les drapeaux sont tombés en poussière, mais la devise subsiste. L'honneur, vous le faites à la mère-patrie par votre travail intelligent et votre réputation d'honnêtes gens ; fidèles, vous l'étiez en 1914, quand, de tous les pays, même d'outre-mer, vous êtes accourus vous ranger sous le drapeau ; fidèles, vous l'êtes encore aujourd'hui, preuve en est votre présence à ce Tir fédéral, ainsi que les dons généreux que, de partout, vous avez adressés à notre comité des prix. Je vous en remercie non seulement au nom de nos comités, mais au nom du pays tout entier. Suisses de l'étranger, chers confédérés, honneur à vous et merci. (*Applaudissements.*)

L'armée ! Officiers, sous-officiers et soldats, pour la première fois vous prenez part à un Tir fédéral non plus comme simples tireurs, mais comme représentants de votre unité ; des tirs éliminatoires ont été exécutés, la lutte n'est plus individuelle, elle est devenue collective, l'honneur du corps est engagé. Fribourg est fier d'abriter ce premier tir d'armée, premier essai qui sera certainement un succès. (*Bravos.*)

L'armée, ce n'est pas seulement, chez nous, l'élite, la landwehr et le landsturm ; l'armée, c'est la Suisse entière ; c'est nous tous, comme le disait mercredi dernier, du haut de cette tribune, un tireur plus que centenaire. Un peuple qui tire et qui prie ne doit pas craindre ses ennemis. (*Appl.*)

Nous aimons notre armée, dont je me plais à saluer ici le chef, nous la voulons forte, disciplinée et toujours prête. Nous voulons que ses



M. le conseiller fédéral ETTER à la journée des Petits-Cantons.
M. Etter est au centre à côté de M. le conseiller d'Etat Piller

chefs soient non seulement respectés, mais soient aimés du soldat. Mais, pour cela, il faut que le chef lui-même, en toute circonstance, respecte le soldat; qu'il ne décourage pas par un zèle intempestif, et généralement trop jeune, les jeunes bonnes volontés qui s'offrent à lui dans les cours d'instruction; il ne faut pas non plus que le chef se laisse aller au blasphème devant sa troupe.

Nous aimons l'armée parce qu'elle est une école de discipline, qu'elle forme de vrais bons citoyens, parce qu'elle est un des derniers milieux où l'on ose encore prononcer le mot: servir, et où l'on comprend toute la grande et belle signification de ce mot. (*Bravos.*) Nous l'aimons aussi parce qu'elle est la véritable école de l'égalité; à l'armée, toutes les classes sociales sont mélangées, toutes mangent le même râté et couchent sur la même paille.

Nous, soldats, nous aimons mieux notre pays parce que nous avons souffert pour lui: souffrance physique ou souffrance morale; il en est bien peu parmi nous qui aient accompli tout leur service sans avoir ressenti l'une ou l'autre: On aime mieux quand on a souffert.

En ce jour du 1^{er} août, notre fête nationale suisse, nous voulons demander au Dieu Tout-Puissant de protéger notre pays et prendre l'engagement de ne reculer devant aucun sacrifice pour maintenir notre armée à la hauteur de sa tâche. A la Suisse, à l'armée! (*Vifs applaudissements.*)

Ce discours, à la fois si vibrant et si cordial, fut accueilli par d'enthousiastes applaudissements.

Ensuite, au signal des trompettes, M. Minger, conseiller fédéral, chaleureusement acclamé, monta à la tribune des orateurs et prononça le discours suivant:

Discours de M. Minger conseiller fédéral, chef du Département militaire

Tireurs, je vous salue, au nom du Conseil fédéral, à la première journée de l'armée. Aujourd'hui, l'uniforme est à l'honneur. Tandis que les autres journées du Tir fédéral sont réservées à l'élément civil, c'est en uniforme que sont accourus aujourd'hui les tireurs et les représentants de notre armée pour prendre part à cette joute pacifique. Ainsi, ce mélange de l'élément militaire et de l'élément civil symbolise admirablement l'intime cohésion entre le peuple et l'armée. (*Applaudissements.*)

C'est dans cette coopération du militaire et du civil que je vois la grandeur et la force de notre peuple. Quiconque tente d'introduire un coin entre le peuple et l'armée sape notre force de résistance. Il se fait ainsi, consciemment ou non, l'ennemi de la nation.

Tant dans le domaine politique que dans le domaine économique, notre peuple est en butte à une action dangereuse de décomposition et de désunion. Il est d'autant plus nécessaire de nous rallier sur le terrain de la défense nationale. (*Bravos.*)

Le Tir fédéral nous fournit pour cela une occasion bienvenue. C'est avec une grande satisfaction que je constate l'empressement avec lequel les tireurs de toute la Suisse, et même nos compatriotes à l'étranger, meltant de côté les petites querelles quotidiennes, accourent pour affirmer leur fidélité à la patrie, à l'armée et à la démocratie. Sans distinction de race, de langue ou de confession, tout tireur s'applique à être un bon Suisse. Cette conception profondément suisse, qui se manifeste avec tant d'éclat au Tir fédéral, doit pénétrer tout notre peuple avec une force suggestive.

Jamais une fidèle collaboration n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui. Une crise d'une violence inouïe secoue toute l'économie mondiale, menaçant aussi la Société des nations et la conférence du désarmement. Une nouvelle course aux armements, pleine de menaces, recommence dans le monde entier. Nul plus que nous, Suisses, qui avons la guerre en horreur, ne regrette cette évolution. Mais nous n'y pouvons rien changer, et il faut nous adapter aux circonstances.

Cette adaptation consiste à prendre des mesures qui nous garantissent que, dans une future guerre européenne, le spectre de la guerre se tiendra à l'écart de nos frontières. Ce fut le cas en 1870-1871 et en 1914-1918.

J'ai la conviction qu'il pourra en être de même dans l'avenir, mais à une condition: c'est que nous disposions d'une armée dont nos voisins soient convaincus qu'elle est en mesure d'opposer à tout agresseur, d'où qu'il vienne, une sérieuse résistance sur terre et dans les airs, en sorte qu'une brusque percée à travers notre pays soit considérée comme tout à fait impossible.

Le jour où cette conviction aura pénétré chez tous nos voisins, on nous laissera en paix, et chacun d'eux nous sera reconnaissant de posséder une armée assez forte pour protéger ses flancs.

La confiance dans la puissance combattive de notre armée est donc déterminante pour la sauvegarde de notre neutralité.

Ainsi se trouve nettement déterminée la direction que nous avons à suivre pour détourner la guerre de nos frontières. Nous avons besoin d'une armée dont l'armement, l'équipement et l'instruction répondent aux nécessités et qui, en particulier, dispose d'un corps d'aviation de premier ordre.

C'est dans cette conviction et avec cette juste vue de nos besoins que les Chambres fédérales ont voté, l'année dernière, les crédits nécessaires à l'amélioration de l'armement et de l'équipement. Cette décision a une importance capitale pour les destinées de notre pays.

Nous nous apprêtons actuellement à combler une autre lacune de notre défense nationale. L'armement moderne et les méthodes compliquées de combat mettent à rude épreuve la troupe et les cadres. Le temps consacré actuellement à la formation des recrues et à l'instruction des cadres est trop court pour que nous puissions faire face à la situation. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, ce sont des écoles de recrues plus longues, surtout dans l'infanterie. L'insécurité de la situation internationale prête un caractère de brûlante actualité au problème de l'instruction. Pour ne pas perdre de temps, le Conseil fédéral a déposé aux Chambres un projet sur la matière, qui doit être traité dans la session d'automne. Sur ce point également, j'ai pleine confiance dans la clairvoyance des conseils législatifs et je compte fermement sur leur approbation. Je fais confiance aussi au peuple suisse pour le cas où le référendum serait demandé. Je suis convaincu, tireurs, que, à ce moment-là, je pourrai compter également sur vous. (*Applaudissements.*)

Il est encore une autre question importante qui nous occupe. Peu de pays, sans doute, présentent des conditions topographiques aussi favorables que le nôtre, entouré qu'il est de montagnes sur trois fronts et bordé, sur le quatrième, par l'obstacle du Rhin. Nous devons être organisés de manière à pouvoir occuper les lignes de défense de chacun de ces fronts dans un temps très court, avec des troupes de surveillance suffisamment fortes. Nous étudions le moyen de renforcer ces défenses naturelles, sur tous les fronts, par de petits ouvrages fortifiés. Il est hors de doute que la force de résistance de notre armée en sera singulièrement accrue. Cette question sera également, le moment venu, l'objet d'une proposition aux Chambres. (*Bravos répétés.*)

Le jour où ces conditions essentielles seront remplies, nous pourrions envisager avec tranquillité le développement de la situation internationale.

Mais, pour atteindre ces buts, il faut que le peuple suisse fasse bloc derrière l'armée et ne marchand pas ses sacrifices. Devant les nécessités de la défense nationale, les divergences de partis et les luttes économiques doivent s'effacer. Tous les partis et tous les groupes économiques n'ont-ils pas exactement le même intérêt à ce que notre pays soit épargné par la guerre?

A toutes les époques de son histoire, le peuple suisse a fait l'union devant le danger. Ce fut déjà le cas du 1^{er} août 1291, lors de la conclusion du pacte national. Près de 650 ans se sont écoulés depuis lors. La Confédération a été soumise à de rudes épreuves. Mais toujours la fidélité au pacte l'a emporté. Il a fallu un siècle de luttes tenaces pour faire de la Suisse ce qu'elle est aujourd'hui: un pays maître de ses destinées, où le peuple se gouverne lui-même et où sa volonté est la loi suprême.

Jamais notre autonomie et nos institutions démocratiques ne nous ont été si chères qu'à l'heure actuelle, alors que, dans d'autres pays, la dictature étrangle ces libertés. Nous ne nous mêlons pas aux querelles des autres, mais ce que nous ne saurions tolérer, c'est que d'autres s'immiscent dans nos affaires. Nous voulons être maîtres chez nous. (*Vifs applaudissements.*)

Les événements de l'étranger ont stimulé notre fierté, et notre sens du droit et de la liberté en a été ravivé. Jamais le peuple suisse ne se laissera ravir sa liberté d'opinion et jamais il ne s'inclinera devant des velléités de dictature, de quelque côté qu'elles viennent. (*Nouveaux applaudissements.*)

Des dangers de toute nature guettent notre patrie, ainsi que nos libertés politiques. Nous sommes entrés dans une période où la démocratie suisse doit subir l'épreuve du feu. Elle en sortira victorieuse, mais à condition que notre peuple ait la sagesse et la force:

premièrement, de conserver une armée prête à la guerre et capable de la soutenir;

deuxièmement, de répartir équitablement les lourdes charges que la crise économique fait peser sur nous.

Il faut pour cela que la belle théorie du dévouement individuel et de la solidarité nationale passe dans la pratique. La solution de ce problème est difficile. Elle exige la collaboration de tous les hommes de bonne volonté.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est la cohésion et l'union.

Les dangers qui nous entourent ne doivent pas être tenus pour moins graves que ceux qui ont conduit à la fondation de la Confédération suisse. L'enjeu de cette partie est sérieux. Et, en ce 1^{er} août 1934, jour anniversaire de la conclusion du pacte fédéral, nous voulons promettre d'employer toutes nos forces, chacun dans sa sphère, à surmonter les dangers de l'heure présente en nous inspirant de la devise: Tout pour toi, ô ma patrie! (*Longs applaudissements.*)

Une longue ovation fut faite à l'orateur, lorsqu'il regagna sa place, aux bras de deux charmantes Fribourgeoises. Là-dessus, la musique de Rüti-Tann exécuta un pot-pourri d'airs patriotiques.

Il appartenait à M. René de Weck, ministre de Suisse à Bucarest, de prendre la parole au nom de nos compatriotes à l'étranger. L'orateur, écrivain et diplomate, exerça, sur le public, le charme d'une parole éloquente et châtiée.

Discours de M. René de Weck

ministre de Suisse à Bucarest

Chers Confédérés,

Les organisateurs de la fête qui nous rassemblent ici ont voulu que la journée du 1^{er} août — 643^{me} anniversaire de celle qui, à l'aurore de notre histoire, nous a donné la liberté — fût consacrée tout ensemble à l'armée fédérale et aux Suisses de l'étranger.

Ce rapprochement, d'aucuns l'ont trouvé étrange. Il n'a rien, pourtant, que de très naturel: l'armée veille sur nos frontières politiques, tandis que la mission de nos émigrants consiste à repousser jusqu'aux plus extrêmes confins des terres habitées les frontières idéales de notre esprit et de notre influence. Les deux tâches se complètent, les deux consignes s'enchaînent avec une logique rigoureuse. (*Applaudissements.*)

Depuis plus de vingt et un ans, j'ai l'honneur de servir mon pays dans les cadres du corps diplomatique. Ce service est, comme l'a fort bien dit Paul Morand, celui des « techniciens de l'exil ».

Je crois donc connaître assez bien les Suisses de l'étranger pour avoir le droit de parler en leur nom et de m'adresser tout particulièrement à ceux d'entre eux qui se trouvent aujourd'hui parmi nous.

Chez nos compatriotes disséminés sur la face du globe, j'ai presque toujours observé la conscience très nette d'un double devoir: envers la patrie absente d'abord, puis envers le pays dont ils sont les hôtes.

Jamais le Suisse expatrié n'oublie le lieu de sa naissance, le coin de terre où il a passé sa jeunesse. C'est dans nos colonies les plus lointaines et les moins nombreuses que ce sentiment se révèle le plus fort: au lieu de l'affaiblir, la distance et l'isolement contribuent à l'exalter. Lorsque, dans une ville étrangère, quelques-uns des nôtres se rencontrent, leur premier soin n'est-il pas de fonder une société d'entraide? Plus ils se sentent « coupés » de leurs racines et différents des hommes qui les entourent, plus ils s'efforcent de pratiquer avec une égale ardeur la charité et le patriotisme. (*Bravos.*)

Ils continuent à s'intéresser de tout leur cœur aux affaires du pays; chaque fois qu'ils le peuvent, ils en lisent les journaux et les répandent autour d'eux. Ils se sentent solidaires les uns des autres pour défendre et pour illustrer, par la parole et par l'exemple, le bon renom de la Suisse. Quand la patrie est en danger, ils n'attendent pas d'être appelés sous les drapeaux pour accourir à son secours: ceux qui les ont vus aux heures sombres de 1914 peuvent en porter témoignage. (*Applaudissements.*)

Chez tous les honnêtes gens, cette fidélité à la terre natale a pour corollaire un effort de compréhension loyale, une sympathie agissante envers la nation qui les accueille et leur assure le pain quotidien. Tout bon Suisse cherche à faire aimer son pays. Pourrions-nous réussir dans cette tâche si, en tous les lieux où nous la poursuivons, nous n'étions pas considérés comme des amis? (*Bravos.*) Or, pas plus que nous, les étrangers n'accordent leur amitié à qui ne les aime point. Nos émigrés savent que, pour plaider avec succès la cause de la Suisse, il faut qu'eux-mêmes se fassent aimer de ceux qui les écoutent. Ils savent aussi que le cœur seul peut gagner des cœurs. A ceux qui ne le comprendraient pas, il faudrait donner le conseil de rentrer chez eux s'ils n'ont pas su trouver ailleurs un « climat », physique et moral, à leur convenance.

Pour bien servir sa patrie comme pour accomplir son devoir envers ceux qui le reçoivent à leur foyer, le pionnier de l'esprit suisse doit s'interdire toute immixtion dans la vie politique de l'Etat qui lui donne l'hospitalité. Nous ne souffririons pas, n'est-il pas vrai? que des étrangers intervinsent dans nos querelles. Gardons-nous donc de prendre parti dans les leurs. Gardons-nous surtout d'un zèle maladroit et de penser que des institutions nées sous d'autres cieux, si admirables qu'elles s'y soient révélées, puissent être transplantées sans péril dans notre terroir helvétique. Si des changements doivent être apportés aux lois qui nous régissent, c'est en nous inspirant de nos traditions nationales que nous prendrons, à cet effet, des décisions prudentes et fécondes. (*Vifs applaudissements.*)

Les erreurs de quelques-uns ne doivent pas nous faire oublier la sagesse et les mérites du plus grand nombre. Dans leur immense majorité, les Suisses de l'étranger connaissent et remplissent leur devoir civique et leur devoir humain. Partout où le sort les conduit, ils travaillent pour nous. Dans les domaines les plus divers, ils ont acquis à leur pays natal des avantages matériels et des bénéfices moraux dont la valeur est incalculable. S'ils ne répandent plus leur sang sur les champs de bataille, au service de princes étrangers, ils ont gardé la devise des grands soldats qui, dans toute l'Europe, rendirent notre nom glorieux, la devise inscrite sur les drapeaux de ceux qui se firent tuer aux Tuileries en défendant contre l'élément les lis de France et le monarque auquel ils avaient prêté

serment: « Honneur et fidélité. » (*Applaudissements redoublés.*)

Les titres de gloire de cette quatrième Suisse dont les cinq cent mille citoyens sont dispersés sur toute la vaste terre ont été trop longtemps méconnus. Il est temps qu'on leur rende justice. Le gouvernement fédéral, ses agents diplomatiques et consulaires, la Nouvelle Société Helvétique et son secrétariat font pour eux tous ce que leur permettent des moyens financiers trop modestes. Il faudrait faire davantage encore et, pour y parvenir, il est indispensable que l'opinion publique, dans tout le pays, soit exactement renseignée, non seulement sur les aspirations et les besoins de nos émigrés, mais encore sur les services rendus par eux, dans les sphères de l'esprit comme dans celles de la matière, à la Suisse dont ils sont, dans le monde entier, les antennes vivantes et frémissantes. Il y a là, pour notre presse, un beau rôle à jouer. Certains de ses organes l'ont compris. Il convient de les remercier très chaleureusement de l'hospitalité généreuse qu'ils accordent à la pensée des Suisses de l'étranger. Mais ce n'est pas encore assez: partout où il existe des colonies helvétiques, nos grands journaux devraient avoir des correspondants qui exposeraient à leurs lecteurs la vie souvent difficile de ces vaillants communautés. Nos légations, nos consulats, nos sociétés patriotiques se feront une joie de leur offrir dans ce dessein une collaboration active et désintéressée.

C'est sur ce mot de collaboration que je voudrais terminer mon appel. Dans les heures graves que nous traversons, il importe plus que jamais de faire régner la concorde non seulement entre les diverses régions du pays et les divers éléments de sa population, mais encore entre ceux qui vivent à l'intérieur de nos frontières et ceux qui font rayonner au dehors les plus hautes vertus de notre peuple. Par leur amour de la patrie, par leur loyauté envers les nations qui les reçoivent, nos émigrés sont à la fois des champions de notre cause et des pèlerins de la paix. Mais, pour qu'ils puissent remplir efficacement toute leur noble mission, il faut qu'ils se sentent soutenus, encouragés dans leurs efforts par les autorités de la Confédération, par le peuple suisse tout entier. (*Bravos.*)

Confédérés, ne soyez ni trop orgueilleux ni trop modestes. Ne dites pas: « Il n'y en a point comme nous. » Mais ne pensez pas non plus que la Suisse soit un petit pays. La Suisse est un grand pays, prolongé dans l'espace par le labeur opiniâtre de ses enfants expatriés. Demeurez unis entre vous, pacifiques, mais résolus à vous défendre contre toute agression. Accordez à vos frères, séparés de vous par la distance, votre alliance indéfectible et vous aurez, comme eux, bien mérité de la Suisse et de l'humanité.

Des applaudissements nourris saluèrent la fin de cette allocution très émouvante et très belle.

Enfin, M. le colonel Wille, commandant du deuxième corps d'armée, parla au nom de l'armée.

Discours de M. le colonel Wille chef du 2^{me} corps d'armée

M. le colonel Wille remercia les tireurs fribourgeois et les tireurs suisses d'avoir organisé un match d'armée. Il exprima la gratitude de celle-ci envers M. le conseiller fédéral Minger pour avoir favorisé ce plan.

Ce concours militaire n'est pas une simple compétition d'amours-propres. Il doit donner au peuple l'impression réconfortante que son armée est en état de faire tout son devoir si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle devait se lever, comme il y a vingt ans, pour défendre notre sol et notre liberté. (*Applaudissements.*)

Cette démonstration aurait pu paraître, en d'autres temps, une simple parade militariste propre à offusquer les regards de citoyens même non ennemis de l'armée.

Mais aujourd'hui, où l'on voit la paix, qu'on croyait avoir si bien assurée, chanceler de plus en plus sur ses bases, jugées naguère inébranlables, on se convainc que cet exercice n'est pas oiseux.

Rendons grâce à Dieu, a dit M. le colonel Wille, d'être un petit peuple qui n'a eu part ni à la guerre ni aux traités de paix et qui peut comparer sans envie sa situation à celle de bien des peuples voisins. (*Approbatons.*)

La voix de la raison nous commande de ne pas nous mêler de leurs affaires. C'est aussi un ordre de Dieu pour un peuple chrétien.

Mais, à côté de cette abstention, il nous faut pourvoir à notre propre tranquillité en ayant une forte armée, munie de moyens d'action modernes, formée de soldats aguerris.

Ce n'est point là du militarisme; c'est du vrai pacifisme; c'est faire acte d'amour du pays; c'est un devoir de conservation. (*Applaudissements.*)

Nous appartenons corps et âme au peuple et à la patrie où nous sommes nés. C'est pourquoi la défense du pays est un devoir naturel auquel personne, sous aucun prétexte, ne peut se soustraire. (*Bravos répétés.*)

Mais pour que tous reconnaissent ce devoir et la nécessité de l'armée, il faut que celle-ci soit préparée à temps à remplir son rôle.

Pour tout homme de bon sens, pour tout Suisse qui tient à sa liberté, il est évident que l'armée doit être prête avant que la tempête éclate. (*Applaud.*)

Heureusement, l'estime et la reconnaissance pour l'armée grandissent dans la masse du peuple.

Confédérés, s'écria M. le colonel Wille, c'est votre devoir de défendre le patrimoine national, la patrie et la liberté ! C'est votre devoir de donner à votre armée tout ce dont elle a besoin pour remplir sa tâche de protectrice de votre sécurité ! C'est votre devoir d'étouffer résolument toute menée qui compromet la sûreté militaire de la Suisse ! (*Bravos répétés.*)

Il faut revenir à la vieille tradition helvétique de l'esprit militaire, et les femmes suisses doivent le cultiver chez leurs enfants.

Nos soldats et leurs chefs seront invincibles s'ils sentent derrière eux un peuple unanime à vouloir se défendre. Et si cette volonté éclate aux yeux de tous les peuples qui nous entourent, ils nous respecteront. (*Longue salve d'applaudissements.*)

La musique de Rütli-Tann exécuta encore quelques œuvres de valeur, toujours avec le même talent.

Mais, déjà, l'heure du tir approchait. Peu à peu, les tireurs, militaires ou civils, quittèrent leur place pour gagner le stand, emportant, nous n'en doutons pas, un souvenir durable de ce banquet qui réunit, dans un noble esprit patriotique, Suisses de Suisse et Suisses de l'étranger.

Les résultats du tir

Du 31 juillet, 10 h., au 1^{er} août, 10 h.

Fusil. 300 m.

Cibles principales — Hauptstichschelben

Progrès — Fortschritt

Disler St., Zürich	56 P.
Meier J., Tägerig	55 »
Zollinger J., Zürich	55 »
Pulver E., Thun	55 »
Omlin O., Sachseln	55 »

Art — Kunst

Müller A., Rorschach	458 »
Halbheer J., Wald, Z.	456 »
Baumgartner J., Zürich	455 »
Pfluger R., Solothurn	454 »
Cottier H., Gryon	447 »
Spöri O., Uster	446 »
Schenker P., Zürich	446 »
Meier A., Malters	445 »
Pulver E., Thun	445 »

Bonheur — Glück

Blaser F., Oberthal	395 T. (100 P.)
Bernasconi A., Lugano	465 »
Coquoz A., Sion	845 »
Bäumli J., Zürich	945 »
Frehner E., Herisau	995 »
Schumacher Th., Schöpfheim	1160 » (99 P.)
Lehmann Fr., Oerlikon	1475 »
Witwer F., Fribourg	1650 »
Zender Ch., Zuoz	1650 »
Aubert H., Etrembières	1760 »
Marti E., Aarau	1805 »
Iten M., Unterägeri	1875 »

Cibles accessoires — Freie Schelben

Fribourg — Freiburg

Flückiger E., Trachselwald	59 P.
Hulliger H., Oberburg	59 »
Barblan Ch., Landquart	58 »
Kronauer M., Zürich	58 »
Pflugi A., Basel	58 »
Brunisholz F., Bern	58 »
Hofmann G., Reconvilier	57 »
Furrer H., Lungern	57 »
Niedermann A., St. Gallen	57 »
Roth H., Vordemwald	57 »

Helvetia — Helvetia

4 meilleurs passes — 4 beste Passen

Zürcher F., Frutigen	743 P.
Braillard Ch., Wabern	743 »
Blättler J., Luzern	741 »
Suter H., Vitznau	733 »

Mouches — Tiefschüsse

Zuber E., Flumenthal	240 T. (100 P.)
Danuser P., Felsberg	355 »
Hermann G., Bern	360 »
Suter M., Aarau	450 »
Wettstein J., Biel	460 »
Stalder F., Tramelan	470 »
Bürli A., Fischbach	540 »
Urfer W., Bern	605 »
Ruch M., Yverdon	820 »
Zürcher F., jun., Frutigen	890 »
Gavillet P., Lausanne	950 »

Mouches tirées 430

Maitrise — Meisterschaften

Rhyner J., Schindellegi	537 P.
Flückiger E., Trachselwald	524 »
Wüthrich Ch., Langnau	512/509 »
Opplinger H., Meikirch	508 »
Ghezzi J., Visp	505 »
Spöri E., Thun	504 »
Spychiger P., Langenthal	503 »
König W., Zollikofen	501 »
Zbinden F., Niederscherli	498 »
Buffat A., Monts de Corsier	497 »
Disler F., Murten	496 »
Blättler J., Luzern	496 »
Keller W., Neuhausen	496 »
Siegenthaler R., Weiach	496 »

Petite Maitrise : 40

Munition utilisée le 31 juillet : 140,801 cartouches

Concours de sections (300 m.)

60 P. :

Mettler Josef, Thalwil

59 P. :

Schärli Walter, Biberstein

58 P. :

Schneider Ernst, Luzern. Günthard Walter, Thalwil. Hotz Albert, Bubikon. Rychener Edouard, Steffisburg. Lauener Karl, Thun. Birenstihl Fred., Milan. Baggi Dominique, Paris. Frehner Emil, jun., Herisau.

57 P. :

Siegfried Walter, Neuhausen. Künzler Titus, Walzenhausen. Richensteiner Anton, Willisau-Land. Keller Johann, Nebikon. Henggeler Giulio, Zug. Möscher Hans, Orpund. Beer Franck, Kirchberg.

56 P. :

Schmid Ernst, Steffisburg. Wittwer Rudolf, Trub. Baudinelli Dante, Wallisellen. Schmidlin Lorenz, Ermensee. Donati Carlo, Giubiasco. Züger Arthur, Einsiedeln. Aregger Julius, Hasle (Luzern). Salvade Fritz, Meisterschwanden. von Gunten Hans, Merligen. Ita Johann, Oberstammheim. Lauener August, Trimbach. Jakob Alfred, Lausanne. Luönd Martin, Steinen-Goldau. Mülthaler Ernst, Port b/Nidau. Gauch Otto, Schönenwerd.

55 P. :

Schütz Edouard, Lausanne. Reusser Hans, Bern. Kopp Robert, Ermensee. Gäumann Hans, Häutligen. Vogt Anton, Lachen. Balmer Walter, Wilderswil. Freudiger Hans, Thun. Jucker Konrad, Paris. Schwenter Georges, Gryon. Frick Rudolf, Bern. Huser Josef, Hergiswil (Nd). Geiser Fritz, Bern. Büttikofer Oskar, Biel. Kohler Edouard, Walkringen. Mingard Maurice, Morges. Färber Oswald, Chur. Ruetschi Ernst, Zürich. Wettstein Jules, Biel. Breitschmid Josef, Richenthal. Lee Emil, Oberwinterthur. Michod Armand, Lausanne. Hübscher Ernst, Bern. Ramel Edouard, Vernayaz. Dreier Gottlieb, Fraubrunnen. Affolter Walter, Gächliwil. Suter Josef, Goldau. Rossi Hermann, Bulach. Eberhard Albert, Horgen. Goll Arnold, Gossau (Zch). Dürrer Theodor, Kerns. Matter René, Au-Wädenswil.

40 résultats à 54 p.

85 résultats à 53 p.

95 résultats à 52 p.

Pistolet. 50 m.

Cibles principales

Progrès — Fortschritt

Stauffer Otto, Littau, Luz.	51 P.
-----------------------------	-------

Art — Kunst

Buffat Albert, Vevey	223 P.
Roth Robert, Luzern	216 »
Moser Ernst, Binningen	212 »

Bonheur — Glück

von Dach Otto, Fribourg	1395 T. (49 P.)
-------------------------	-----------------

Cibles accessoires — Freie Schelben

Morat — Murten

Schwab Jean, Vevey	60 P.
Roth Robert, Luzern	56 »
Moser Ernst, Binningen	53 »
Graf Hans, Herisau	53 »

Sarine — Saane

Meilleures passes — Beste Passen

Moser Ernst, Binningen,	387 »
-------------------------	-------

Mouches — Tiefschüsse

Schaffner Walter, Buchs	500/815 T/50
Loser Walter, Beckenried	725 T/50
Schelling Franz, Zürich	770 T/50
Dr. Stadler Emil, Uster	910 T/50
Clot Edmond, Moudon	975 T/50

Grande maitrise — Grosse Meisterschaft

Stauffer Otto, Littau, Luz.	529 P.
Figi Thomas, Waldstatt	527 »
Seeger Walter, Weinfelden	520 »
Ruffieux Louis, Fribourg	519 »
Zbinden Alb., Thun	508 »
Deillon Louis, Fribourg	505 »
Siegenthaler Bernard,	
Montagny-la-Ville	504 »
Keller Josef, Einsiedeln	504 »
Müller Rob., Uster	502 »
Kistler Ernst, Brugg	501 »
Buffat Alb., Vevey	500 »

Petite maitrise — Kl. Meisterschaften

Total : 13.

Sections

Zbinden Albert, Thun	90 P.
Flury Max, Derendingen	87 »
König Fritz, Bern	87 »
Maurer Karl, Brugg	87 »
Dr. Manderli Fritz, Bern	86 »
Zbinden Ernst, Thun	85 »
Müller Max, Heldswil	84 »

1 résultat à 83 points.

4 résultats à 82 points.

Cartouches brûlées : 12,300.

DERNIERE HEURE

SUISSE

La Banque nationale

Zurich, 1^{er} août.

Selon la situation de fin juillet, l'encaisse-or de la Banque nationale suisse s'est augmentée de 2,700,000 fr. au cours de cette dernière semaine. Elle se monte à 1 milliard 642 millions. Les devises-or se sont accrues de 3,100,000 fr., pour passer à 15 millions. Le portefeuille des effets suisses figure dans la situation pour 59 millions. L'augmentation de 35 millions provient de l'escompte de prescriptions de la Confédération. Contrairement au mouvement de fin juin, les avances sur nantissement ne se sont que légèrement accrues de 69 à 73,600,000 fr.

Les effets de la Caisse de prêts ont diminué de 10 millions et se montent à 14,700,000 fr.

Les billets en circulation accusent cette semaine une augmentation de 52,300,000 fr. et se chiffrent par 1364 millions, contre 1429 millions au 31 juillet 1933.

Depuis la fin du semestre, la circulation fiduciaire a diminué de 11 millions (58 millions en juillet 1933).

Les engagements à vue se sont réduits, au cours de la dernière semaine, de 12,600,000 fr. Ils s'élèvent à 441 millions.

Au 31 juillet, les billets en circulation et les autres engagements à vue étaient couverts à raison de 91,81 % par l'or et les devises-or.

Réforme scolaire à Soleure

Soleure, 1^{er} août.

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil une proposition de révision partielle de la loi de 1873 sur les écoles primaires.

La huitième année d'école primaire serait rendue obligatoire pour les filles dans tout le canton, alors que, jusqu'à présent, cette obligation était de la compétence des communes.

Cette huitième année d'école obligatoire pour les filles sera consacrée principalement à l'enseignement ménager.

D'autre part, le projet prévoit que les institutrices mariées ne pourront plus enseigner.

Ne laissez pas les bidons d'esprit-de-vin au soleil

Saint-Gall, 1^{er} août.

Ce matin mardi, le contremaître Gemperle, occupé à des travaux de godronnage de route, voulut verser de l'esprit de vin sur une lampe à alcool non-allumée.

Soudain, le bidon d'alcool fit explosion et l'ouvrier fut rapidement transformé en torche vivante. Il fut conduit à l'hôpital cantonal grièvement brûlé.

Le bidon d'alcool avait été en plein soleil tout le matin et l'on suppose que des gaz s'étaient formés qui firent explosion à l'ouverture du bidon.

Epilogue d'un drame

Bâle, 1^{er} août.

Un jeune ferblantier de 21 ans, jouissant d'une excellente réputation, a comparu devant le Tribunal criminel, sous l'inculpation de tentative d'homicide.

Le 1^{er} juillet, il avait été frappé au visage par un mécanicien du même âge que lui. Les deux jeunes gens se haïssaient depuis longtemps. Un peu plus tard, le mécanicien frappa une seconde fois en pleine rue le ferblantier, physiquement beaucoup plus faible.

Furieux, le ferblantier courut chez lui, prit le revolver de son père et, ayant retrouvé son adversaire, tira sur lui un coup de feu.

Le mécanicien, grièvement blessé, est aujourd'hui en voie de guérison.

Le Tribunal a décidé d'ajourner les débats et de mettre le ferblantier en observation à l'asile de la Friedmatt. Il rendra plus tard son arrêt sur la base de l'expertise psychiatrique.

Une jeune fille tuée au Salève

Genève, 1^{er} août.

Une jeune fille de 24 ans, M^{lle} Germaine Pary, domiciliée à Genève, qui était partie en excursion au Salève, s'égara au retour et fit une chute de 30 mètres au bas d'un pierrier. L'infortunée jeune fille eut les deux pieds brisés et le crâne fracassé. Le corps ensanglanté fut retrouvé par un alpiniste.

Les sauveteurs formèrent une colonne de secours et ramenèrent le corps au lieu dit « Le Coin ». La jeune fille était accompagnée, dans son excursion, par son chien, qui, après l'accident, hurla à la mort pendant deux heures, puis, rebroussant chemin et après une course folle, arriva épuisé au domicile des parents de M^{lle} Pary.

FRIBOURG

Eglise des R. Pères Cordeliers

Fête de la Portioncule (2 août)

A l'occasion de la Portioncule, les messes seront dites à 6 h., 6 h. ½, 7 h., 7 h. ½. A 8 h., grand' messe solennelle avec sermon français. A 14 h. ½, vêpres solennelles et bénédiction. Après la grand' messe et les vêpres, les fidèles pourront vénérer les reliques de Saint François.

Ce soir et demain, toute la journée, on peut gagner l'indulgence de la Portioncule aux conditions suivantes : confession, communion, visite de l'église et récitation à chaque visite de six *Pater, Ave et Gloria Patri.*

L'état du président Hindenburg

Bulletin médical : Neudeck, 1^{er} août.

« 12 h. 20. — L'état de santé du président Hindenburg n'a subi aucune modification au cours de la matinée. Il conserve toute sa lucidité. Vers midi, il a pu prendre un peu de nourriture. — Le médecin traitant et le professeur Sauerbruch.

Berlin, 1^{er} août.

Le chancelier Hitler est parti en avion à 10 h. 15 pour Neudeck.

Fermeture de la frontière allemande du côté de l'Autriche

Vienne, 1^{er} août.

On mande de Berlin au *Neues Wiener Tagblatt* :

« La fermeture de la frontière autrichienne décrétée, le 25 juillet par le gouvernement du Reich, a été suspendue officiellement le 27 juillet. Mais, hier mardi, sans aucun bruit, sur un ordre spécial du chancelier Hitler, la frontière a de nouveau été fermée sans que le public en eût été avisé.

« De nombreux voyageurs ont dû s'arrêter en route et attendre depuis dimanche à la frontière bavaroise que la frontière fût de nouveau ouverte. »

Perquisition chez un correspondant allemand

Vienne, 1^{er} août.

Une perquisition a été opérée au domicile du baron Hahn, représentant à Vienne du *Deutsche Nachrichtenbureau*. Officiellement, on ne donne aucune précision à ce sujet, la chancellerie n'étant pas encore en possession d'un rapport définitif.

Autour d'un autre journaliste suspect

Vienne, 1^{er} août.

Les journaux avaient annoncé que M. Walthar Nagelstock, rédacteur en chef adjoint du *Neues Wiener Journal*, aurait été arrêté à la suite des événements de ces derniers jours. Le *Neues Wiener Tagblatt* apporte un démenti à cette information et dit que M. Nagelstock est tout à fait étranger à ces événements.

Les obsèques du maréchal Lyautey

Paris, 1^{er} août.

(Havas.) — La Bourse des valeurs sera fermée demain jeudi, 2 août, à l'occasion des obsèques nationales du maréchal Lyautey.

Paris, 1^{er} août.

(Havas.) — M. Lous Barthou a reçu, ce matin, la délégation marocaine, venue pour assister aux obsèques du maréchal Lyautey.

Emprunt français intérieur

Paris, 1^{er} août.

(Havas.) — Les souscriptions en numéraire pour l'emprunt du Trésor en cours ont atteint près de trois milliards, chiffre escompté par le gouvernement. Le ministre des finances a décidé que cette émission de titres nouveaux serait close le samedi, 4 août, au soir.

Pour la rapidité de la répression

Paris, 1^{er} août.

(Havas.) — D'accord avec le garde des sceaux, le procureur général de la cour de Paris vient de donner à ses services des instructions pour permettre une plus rapide exécution des peines, une répression plus prompte et plus énergique des délits commis à l'occasion de manifestations sur la voie publique, principalement lorsque ces délits s'accompagnent de port d'armes prohibées, pour éviter l'abus des remises qui énervent la répression par la longue impunité des coupables, enfin, pour assurer l'application du nouvel article 193 du Code d'instruction criminelle.

M. Lebrun sur ses terres

Paris, 1^{er} août.

(Havas.) — Le président de la République a quitté Paris, ce matin, en automobile, pour se rendre à Mercy-le-Haut (Moselle), où il compte séjourner pendant quelques semaines. M. Albert Lebrun était accompagné de M. André Magre, secrétaire général de la présidence et du colonel Noiroi-Nérin, de sa maison militaire.

M. Mussolini sur la côte de l'Adriatique

Forli, 1^{er} août.

(Stefani.) — M. Mussolini est arrivé à Rocca Caminate.

Condamnations de meurtriers

Innsbruck, 1^{er} août.

Les nommés Lechner, Bachler et Klementi, accusés d'avoir commis plusieurs meurtres, ont été condamnés par la cour d'assise d'Innsbruck à la réclusion à vie.

La Lithuanie et les Soviets

Moscou, 1^{er} août.

A l'occasion de l'arrivée à Moscou aujourd'hui de M. Lozoraitis, ministre des affaires étrangères de Lithuanie, auquel elles souhaitent une cordiale bienvenue, les *Isvestia* constatent que les relations traditionnellement amicales de la Russie et de la Lithuanie n'ont jamais, pendant quatorze ans, été assombries par le moindre conflit.

Japon et Mandchourie

Tokio, 1^{er} août.

Les communications radio-téléphoniques directes entre Tokio et Hsinking, représentant une distance de 3000 km., ont été inaugurées aujourd'hui mercredi. Des souhaits ont été échangés entre le premier-ministre japonais Okada et le président du Conseil mandchou Cheng Hsiachsu.

La protection des oreilles contre l'eau et contre le bruit des armes à feu

On fait un sort, chez les baigneurs, à un tampon breveté (« Auricular-Plug ») destiné à protéger les oreilles contre les dangers de la natation, des plongeurs, et même contre les chocs violents.

Un prospectus, collé à la vitrine d'un magasin de sport, en a vanté les mérites en une prose d'allure scientifique et médicale, corsée d'un dessin anatomique. Un texte pareil impressionne certainement le public. Et cependant on y trouve presque autant d'erreurs et d'absurdités que de mots. Un médecin n'a pas grand mérite à les déceler. Mais le public reste sans défense devant ces faussetés. Il faut les signaler.

L'inventeur affirme que ce tampon bouche hermétiquement le conduit auditif, mais sans assourdir, « grâce à son cornet acoustique » ! Le bon sens comprend mal comment un bouchon qui barre la route à l'eau, hermétiquement, ne la barre pas à l'air, et aux ondes sonores pour autant qu'elles se propagent par la voie aérienne, et comment ce bouchon peut être, par surcroît, un cornet acoustique.

J'ai pu, grâce à l'amabilité du vendeur qui ne demandait qu'à être mieux renseigné, voir de plus près cette merveilleuse invention. Son siège social est à Marseille, rue du Jeune-Anacharsis. On comprend mieux, dès lors, pourquoi cette invention porte un nom anglais et surtout comment il est possible qu'un tampon qui bouche hermétiquement une oreille fasse ce miracle de ne pas l'assourdir. Ça ne peut se faire évidemment qu'à Marseille.

Objectivement, il s'agit d'un bouchon de caoutchouc d'un centimètre de longueur à peu près, conique, dont une extrémité présente un rebord assez large qui s'adapte à la conque de l'oreille et ne permet pas que le bouchon pénètre trop profondément dans le conduit auditif. Il s'introduit facilement comme un tampon d'ouate. Il est, en outre, percé de part en part dans le sens de sa longueur ; mais ce petit canal est soigneusement bouché par un rivet métallique !

Il faut avoir le goût de la farce, ou une confiance excessive en la crédulité humaine pour oser écrire qu'il y a quelque chose qui ressemble à un cornet acoustique.

Bien appliqué, ce mauvais bouchon de caoutchouc assourdit un peu ; mais très peu, j'en rends volontiers témoignage à l'inventeur de cette galéjade. Quant à l'eau, elle pénètre naturellement aussi bien que les ondes sonores. Il est évident qu'un tampon d'ouate, serré, soigneusement enduit de vaseline et bien enfoncé dans le conduit de l'oreille, offre un obstacle bien plus sûr à l'eau dangereuse.

Car l'eau présente incontestablement pour les oreilles des baigneurs un danger qui peut être mortel. Hâtons-nous de dire qu'il n'y a généralement pas d'inconvénient sérieux à ce que l'eau pénètre dans des oreilles normales dont les tympans sont intacts. Le plongeur peut cependant, même pour une oreille saine, constituer un danger. S'il est exécuté selon les règles, avec une bonne technique, la pénétration du plongeur dans l'eau se fait sans choc violent, ni brutalité. Mais une circonstance fortuite, une maladresse, peuvent faire que la résistance de la surface liquide soit insuffisamment atténuée au moment du plongeur et au niveau d'une oreille, et que la pression brusque du choc sur l'air contenu dans le conduit auditif fasse éclater le tympan. L'eau, qui est loin d'être stérile, pénètre aussitôt dans l'oreille moyenne et l'infecte fatalement. Il en résulte une otite moyenne purulente avec plusieurs possibilités d'évolution : guérison de l'infection avec perforation persistante du tympan et surdité ; complications graves du côté de la mastoïde et peut-être plus profondément encore ; ou guérison complète avec ouïe normale dans les cas les plus favorables.

Ce sont le plus souvent les plongeurs involontaires, les chutes dans l'eau, même d'une faible hauteur, qui amènent ces accidents. Un plongeur exercé les évitera presque toujours.

On peut admettre à première vue que le tampon auriculaire breveté (de Marseille) préservera le tympan contre ces chocs violents. Mais ce n'est même pas sûr. Une pression forte et brusque sur cette surface de caoutchouc flexible, et cependant retenue par son rebord appliqué sur les bords de l'orifice du conduit auditif, se transmettra sûrement au tympan par l'intermédiaire de la couche d'air littéralement emprisonnée, au moment du choc, entre le tampon soi-disant protecteur et la membrane tympanique. Et quand le prospectus avance en termes affirmatifs que les joueurs de water-polo devraient porter ce bouchon pour préserver leur tympan des chocs violents du ballon, il promet, une fois de plus, une protection illusoire.

Incontestablement, un tampon d'ouate offrira contre le choc une protection plus efficace, car, fait assez gros pour qu'on doive l'introduire à frottement et, de ce fait, bien serré, et bien enfoncé, il ne fléchira pas sous le choc violent, soit de l'eau, soit du ballon, soit de n'importe quel agent traumatique.

Tels sont les dangers qui menacent une oreille saine : dangers accidentels et relativement rares. Les oreilles malades, par contre, et plus par-

ticulièrement celles dont le tympan présente une perforation, sont exposées à des dangers et à des complications à la fois plus graves et plus fréquents.

Danger d'infection : l'eau sale d'un lac, d'une rivière, d'une piscine, pénètre, grâce à cette perforation plus ou moins vaste, dans la caisse du tympan revêtue d'un muqueuse, l'infecte et la fait suppurer. Il peut en résulter des complications graves qui obligent à opérer, qui peuvent être mortelles.

Danger de noyade : l'eau froide, — comparée à la température de notre corps, une eau de 18 à 20 degrés est encore une eau froide —, l'eau froide qui pénètre dans la caisse du tympan provoque toujours des vertiges. Un vertige de quelques secondes pendant la nage ou pendant un plongeur suffit pour faire couler le baigneur qui se noiera si personne ne peut lui porter secours assez vite.

Le docteur Ulrich, de Zurich, signale que 20 % des noyés dont il a pu examiner les oreilles présentaient une perforation tympanique. Ces examens de noyés ne réunissent pas un nombre assez grand d'observations pour qu'on puisse en tirer des conclusions catégoriques. D'autre part, les autopsies de ces noyés au tympan perforé, ainsi que l'examen microscopique des organes de l'oreille, ne permettent pas d'affirmer la responsabilité des lésions tympaniques.

Mais les observations de malades suffisent à faire une conviction. Il ne se passe pas d'été, où les spécialistes des maladies des oreilles n'aient à soigner les dégâts des baignades. Le docteur Kistler, de Zurich, a soigné deux baigneurs, atteints — et le sachant — de perfo-

ration du tympan et qui, pris de vertiges pendant qu'ils nageaient ou plougeaient, ont coulé, et n'ont dû la vie qu'à la promptitude des secours qui leur furent portés.

Ces faits, la cuisante expérience de ceux dont le vertige a suivi la sensation de l'eau froide pénétrant dans l'oreille, obligent à signaler avec insistance le danger grave de l'eau et des baignades pour ceux dont les oreilles ne sont pas normales. La natation ne leur sera pas forcément interdite. Il suffira de mettre l'oreille malade à l'abri de l'eau. Il y faut un protecteur sûr ; et « l'auricular-plug » (de Marseille) n'est précisément pas cela. Je l'ai essayé ; je l'ai fait essayer : l'eau qui baigne l'oreille pénètre aisément derrière « ce bourrelet extérieur » dont l'inventeur s'enorgueillit dans sa réclame.

Le tampon d'ouate vaseliné, décrit tout à l'heure, offre, par contre, une protection généralement efficace. On peut employer aussi les boules « Quiès » que l'on trouve dans les pharmacies. Elles coûtent moins cher que « l'auricular-plug » et sont excellentes. Faites de cire et d'ouate amalgamées, elles sont pétrissables ; elles peuvent se fractionner et s'adapter ainsi à tous les conduits auditifs d'où l'on peut les ressortir au moyen d'un petit stylet de bois qui accompagne la paire de boules.

Elles assourdisent évidemment, mieux encore que le tampon d'ouate vaseliné ; mais on n'a pas encore trouvé, même à Marseille, le moyen de boucher vraiment une oreille sans l'assourdir. Où est d'ailleurs l'inconvénient d'assourdir une oreille dont le tympan est perforé ou détruit et qui, de ce fait, n'entend déjà pas ? Quant à l'oreille saine, encore une fois, il n'y a pas de raisons sérieuses de la boucher. Sauf accident,

l'eau n'y peut faire aucun mal. S'il est des baigneurs à conduit auditif très largement ouvert, à qui l'irruption abondante de l'eau dans l'oreille est désagréable, un tampon quelconque leur fournira une protection partielle suffisante. Ils peuvent ceux-là se contenter d'un « auricular-plug ». Mais pour l'oreille malade, cette protection n'offre aucune garantie.

(A suivre.) Dr C. Morard.
Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Brunette
L'excellente cigarette-Maryland 60 cts.
Fabriques de Tabacs Réunies, S. A., Soleure.

Tir fédéral
20 juillet 1934 6 août
20 planches artistiques dont 4 en couleurs
Prix : Fr. 2.50
En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles



Pour avoir du beau Jersey
pour linge de dame, regardez notre joli choix en Combinaisons, Chemises de nuit, Garnitures, etc.
Vous serez étonnés des Jolies qualités et des prix modiques.

Aux Corsets élégants
69, rue de Lausanne, FRIBOURG

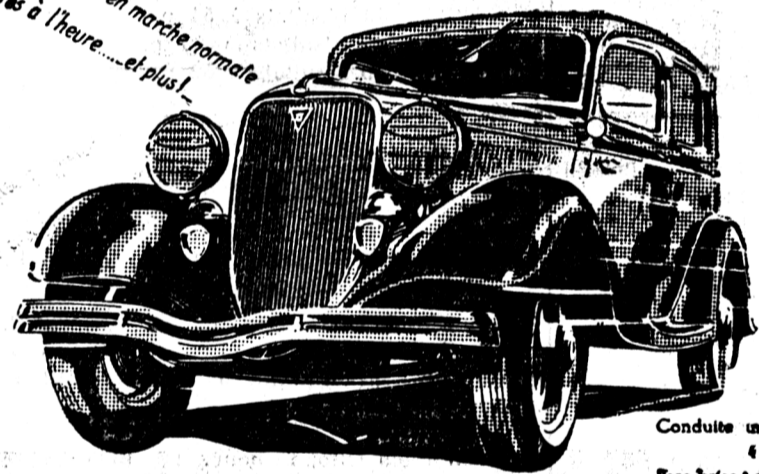
CUISINIÈRE
de confiance, propre, cherche place de ménagère chez monsieur seul.
Ecrire sous chiffres P 40994 F., à Publicitas, Fribourg.

Myrtilles des Alpes
1^{re} qualité
5 kg., 2.95 ; 10 kg., 5.80.
Pedrioli, Export No 49 Bellinzona. 1208 4

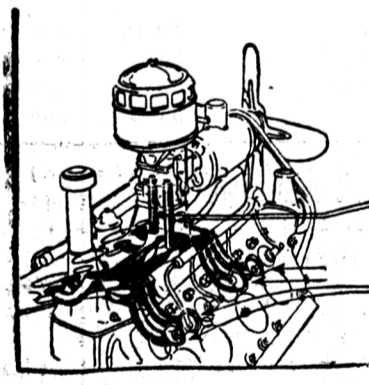
Spécialité d'images-souvenir mortuaires
Photographie collée
Phototype
Platinographie
Clichés
Librairies St-Paul
FRIBOURG

LA NOUVELLE V-8 1934

15-15 litres aux 100 Km en marche normale
150 Kilomètres à l'heure... et plus !



Conduite intérieure de luxe 4 portières
Pare-brise & glaces inséparables



montée avec carburateur
à double tubulure et double-admission
utilise au maximum la moindre goutte d'essence

Dépensez moins...



achetez une Ford

	4-cyl	6-cyl
Roadster de Luxe 2 places avec siège Dicky	5.700	6.700
Coupé Standard 5 places	5.650	6.650
Coupé de Luxe 3 places	5.800	6.800
Cabriolet décapotable avec siège Dicky	5.800	6.800
Conduite intérieure 2 portes 5 places	5.300	6.300
Conduite intérieure de Luxe 2 portes 3 places	5.950	6.950
Victoria	6.100	7.100
Conduite intérieure de Luxe 4 portes	6.200	7.200

Les prix de détail s'entendent pris chez les Distributeurs

DEMANDEZ NOS CONDITIONS DE PAIEMENTS ÉCHELONNÉS.

DALER Frères, 9, avenue de la Gare, Fribourg.